

tion. La rente le chaque année subséquente sera exigible du 25 au 31 décembre. Tout banc concédé dont la rente n'aura pas été payée le 31 décembre, sera après avis ordinaire, mis à l'enchère et adjugé au plus offrant. Tout banc dont le concessionnaire sera absent de la paroisse durant un an, sera mis à l'enchère à l'expiration de la dite année. Les bancs concédés antérieurement, devront être payés à la même date que les autres.

Cette dernière clause ne fut pas mise en force tout de suite.

On avait dû passer ce règlement sévère à cause des sommes d'argent assez considérables que l'on perdait de ce chef chaque année.

Le 24 septembre 1876, M. Bélair fut autorisé à retirer les \$500 légués à la Fabrique de St-Gabriel par M. Théoret, ancien desservant.

Le 5 janvier 1877, on approuva les comptes suivants :

Pour 1875, François Mélaçon, marguillier : recette totale \$665.32 dont \$558.45 pour la rente des bancs.

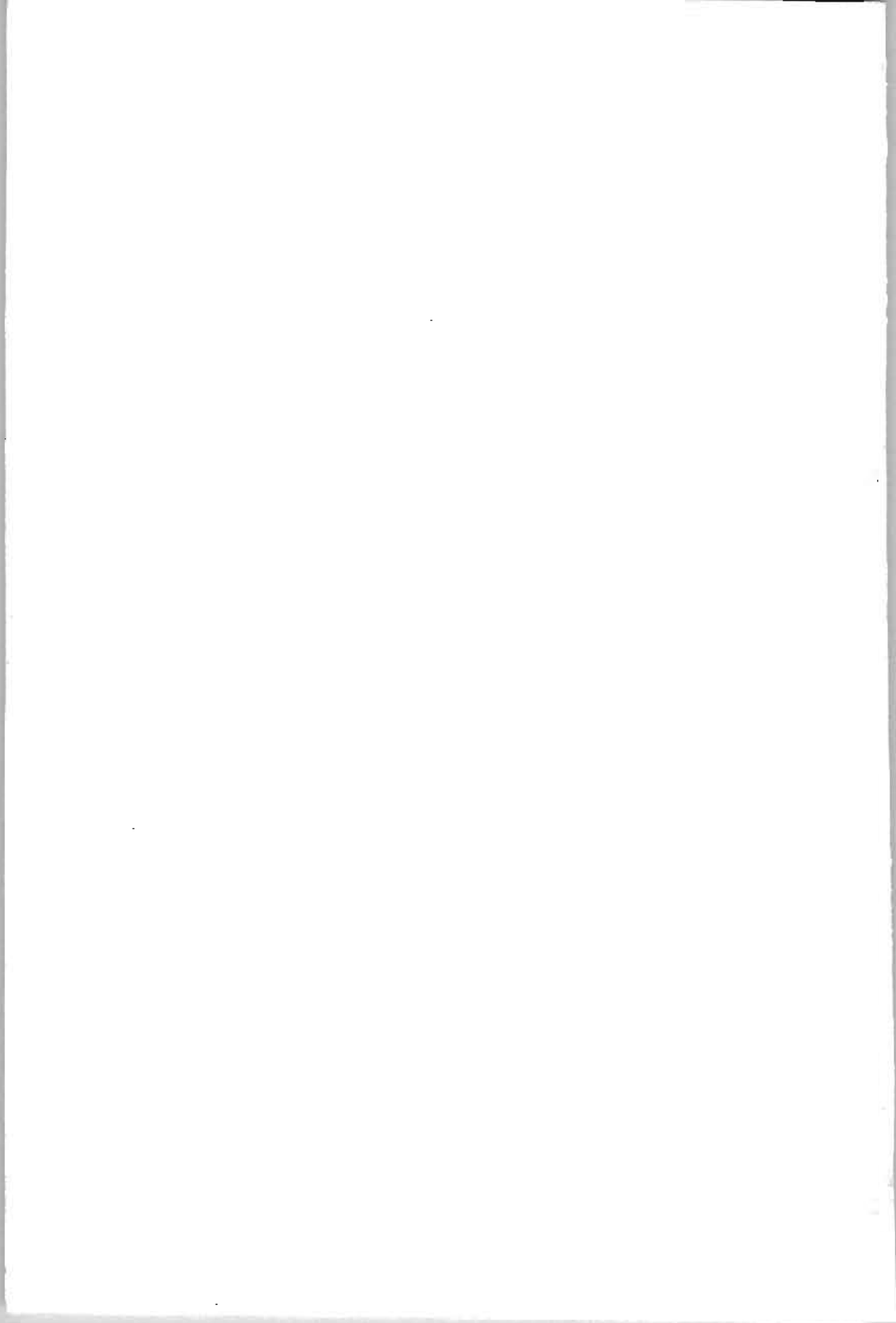
Dépenses : \$751.85, laissant un déficit de \$86.53. On avait payé \$112 à Moïse Gadoury ; on fit de même en 1876.

Comptes de 1876, Félix Boisvert, marguillier : recette \$677.24 dont \$636.99 par bancs. La dépense fut de \$739.37, laissant un déficit de \$62.13.

Cependant la paroisse allait perdre le pasteur vénéré qui depuis 13½ ans la dirigeait avec tant de sagesse, et que tous les paroissiens chérissaient comme un père. M. Bélair fut, avons-nous déjà dit, le plus aimé de tous les prêtres qui avaient jusque-là présidé aux destinées de St-Gabriel. Le curé s'était également attaché à ses paroissiens, et ce fut avec grand chagrin que le pasteur et le troupeau se séparèrent.



M. l'abbé JEAN-HYACINTHE CHEVAL-ST-JACQUES,  
Ancien Curé.



CHAPITRE IX

MESSIERS J. H. ST-JACQUES (1877-1883) JEAN-MARIE  
MATHIEU (1883-1884) — WENCESLAS CLEMENT

(1884-1899.)

Le 10 janvier 1877, M. Jean-Hyacinthe St-Jacques prenait la direction de la paroisse; le 21 janvier, on lui remit les archives de la paroisse et une somme de 19 sous qui se trouvait au coffre de la Fabrique.

M. St-Jacques se chargea de la tenue des livres et s'acquitta de sa tâche mieux que ne l'avait fait aucun de ses devanciers. Le nouveau curé était un homme méthodique, rangé et soigneux, mais fait tout d'une pièce et trempé sec. Quand il ordonnait, il fallait obéir et sur le champ, sinon gare! La réprimande ne se faisait pas attendre, et ses paroles taillaient dans le vif.

Dès les premiers mois de son arrivée, il entendit parler d'un cultivateur qui se vantait de ne pas avoir payé de dîme depuis plusieurs années, comme aussi de n'en pas devoir payer non plus au nouveau curé. Ce dernier, sans plus attendre fit opérer une saisie chez ce cultivateur, et le cita devant la cour des commissaires. Le paroissien récalcitrant fut condamné à payer \$12.73, frais compris.

Ce régime sévère, après l'administration si paternelle de M. Bélaire, ne fut pas sans créer à M. St-Jacques un certain nombre d'ennemis; et puis disons-le tout de suite, une autre faute grave, aux yeux de quelques-uns, fut de ne pas avoir consenti à faire cause commune avec les quelques prêtres du comté qui, en 1878, se jetèrent à corps perdu dans une campagne électorale. Il s'abstint de prendre aucune part à la lutte. Cette abstention fut suffisante pour lui aliéner les politiciens de la paroisse appartenant au parti qui avait vainement sollicité son appui. Ce furent eux qui lui suscitèrent des difficultés, qui portèrent contre lui des accusations qu'ils ne purent prouver. M. St-Jacques tint tête à ceux qui avaient juré sa perte. Appuyé par les gens qui ne partageaient pas les vues de ses ennemis et par ceux qui ne croyaient pas que la politique doit l'emporter sur tout, il se défendit victorieusement pendant plus de trois ans. Puis lorsque, lassé de la



lutte de corsaire qu'on lui faisait, il demanda à quitter la paroisse, l'évêque lui confia l'importante cure de Ste-Justine, où il put finir ses jours paisiblement. Mais pendant la lutte à St-Gabriel, son caractère s'aigrit encore plus. Un jour, le curé laissa tomber du haut de la chaire des paroles qu'il dut rétracter par la suite. Bien que deux des principaux détracteurs de M. St-Jacques soient disparus de la scène du monde sans laisser à St-Gabriel aucun descendant, nous croyons qu'il vaut mieux n'en pas dire davantage sur ce sujet.

Le 3 février 1877, les gens qui voulaient être annexés à St-Didace firent de nouvelles instances et présentèrent une nouvelle requête le 3 février 1877. Mgr Fabre envoya un délégué sur les lieux. Ce dernier, le 5 juillet suivant, fit un rapport favorable aux pétitionnaires. Immédiatement les évêques de Montréal et des Trois-Rivières envoyèrent une supplique au Pape, datée du 1er août 1877, demandant la permission de changer quelque peu la ligne interdiocésaine, et d'annexer ainsi une partie de St-Gabriel à la paroisse de St-Didace.

Sa Sainteté fit droit à la requête des deux évêques et transposa un mille plus à l'ouest la ligne interdiocésaine. Ayant ainsi gagné leur point, les habitants demandèrent à la législature de changer aussi les limites du district. Ce fut Carolus Laurier, père de Sir Wilfrid, qui fut chargé de tirer la nouvelle ligne.

Le 10 octobre 1877, M. St-Jacques fit l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers de la Fabrique et en dressa une liste complète: un terrain d'environ 7 arpents en superficie, 1 église, une sacristie, 1 cimetière, 1 chapelle mortuaire ou charnier (cette chapelle se trouvait près des dépendances du presbytère et avait son entrée du côté du cimetière), 2 cloches, "1 grément pour les sépultures", 1 voiture d'été pour porter le S. Viatique aux malades, 3 poêles et leurs tuyaux, 1 harmonium, 2 statues de la Ste Vierge, 1 de N.-D. de Pitié, 1 du Sacré-Coeur, 1 de Ste Anne, 1 de S. Joseph, 6 chandeliers d'autel en métal, 12 autres en bois, 24 autres en cristal, 1 crucifix d'autel en métal, 2 autres en plâtre, 1 croix de procession en métal, 1 crucifix en cuivre, 1 piscine en métal pour l'autel, 2 calices, 1 ciboire, 1 ostensor, 2 encensoirs, 1 bénitier, 1 lampe en métal, 2 missels, 2 paires de burettes, 3 paires de canons, 2 cahiers pour accompagnement à l'harmonium, 5 graduels, 4 antiphonaires, 3 cantus, 2 cahiers, 1 rituel, 1 dais, 1 bannière, 2 chapes blanches, 1 noire, 1 ornement en drap d'or, 2 blancs, 2 noirs, 2 rouges, 2 violets, 2 barrettes, 3 pavillons de tabernacle, 3 arbes, 8 nappes d'autel, 1 de balustres, 36 purificateurs, 10 cottes, 6 essuie-

ains, 12 corporaux, 12 amicts, 24 manuterges, 8 pales, 4 couvertures d'autel, 2 prie-Dieu, 1 table, 3 chaises.

Lorsque J.-Bte Lefrenière rendit ses comptes pour 1877, on trouva que les recettes totales avaient été de \$332.74 et les dépenses de \$331.90, laissant 84 sous en caisse.

Sous l'administration des prédécesseurs de M. St-Jacques, on attendait 2, 3 et même 4 ans avant de faire rendre les comptes aux marguilliers; sous le nouveau curé, les choses changèrent et la reddition des comptes se fit très régulièrement. De plus, il savait borner la dépense aux revenus: avec lui les déficits cessèrent.

Les comptes ci-dessus furent acceptés le 12 mai 1878.

Le 16 juin 1878, Mgr Fabre vint à St-Gabriel en visite pastorale. Il ordonna que l'on suive exactement les rangs pour placer les corps au cimetière. Déjà on prévoyait, qu'avant peu, l'espace de terrain qu'on avait affecté à cette fin, serait tout employé.

L'évêque déclara le maître-autel de l'église paroissiale perpétuellement privilégié, et engagea le curé à se faire donner des ornements par l'oeuvre des Tabernacles ou à s'en procurer d'une autre source.

Le 19 septembre 1879, M. St-Jacques demanda l'érection d'un nouveau chemin de croix. Sa requête fut accordée le 22 septembre suivant par M. Moreau, vicaire-général et administrateur. Voici le décret d'érection: "Sur la demande à nous faite par M. J.-H. St-Jacques, ptre curé, et par bon nombre d'habitants de la paroisse de St-Gabriel de Brandon, Nous avons érigé en vertu d'un indult du Souverain Pontife, en date du 22 octobre 1876, et érigeons à perpétuité, par le présent Décret, à moins qu'il ne soit révoqué par nous ou par l'Ordinaire de Montréal, dans l'église paroissiale de St-Gabriel de Brandon la dévotion du Chemin de la Croix, avec tous les privilèges et indulgences y attachés, après que M. J.-H. St-Jacques, ou tout autre prêtre de son choix, aura approuvé et béni les croix et images des stations qui seront placées à cet effet dans la susdite église, au lieu et à la place des anciennes croix et images qui sont dans la nécessité d'être renouvelées, etc."

Le 5 octobre 1879, M. A. Dupuis, curé de Ste-Elizabeth, vint bénir et ériger ce chemin de croix qui avait coûté \$100 et avait été acheté avec le produit d'une souscription volontaire faite par les paroissiens.

Le 26 octobre 1879, les comptes de Maxime Boucher pour 1878 furent acceptés.

Les recettes s'élevèrent à \$807.88, et les dépenses à \$785.57 laissant en caisse une balance de \$22.31.

Les comptes de Damase Charette pour 1879 furent acceptés le 29 février 1880. Ils accusent une recette de \$756.06 et une dépense de \$744.79 laissant \$11.27 en caisse. On avait payé \$36 au bedeau, \$40 au chantre, \$20 à la musicienne, et \$400 pour les frais de construction de l'église.

Le 14 mars 1880, on autorise Joseph Bibeau et M. le Curé à faire ériger une partie de la clôture du cimetière, un hangar à bois, et une clôture devant l'église. On vota, pour ces travaux, \$200 des deniers de la Fabrique.

Le 25 avril, on décida de donner \$50 par année pendant 5 ans pour aider l'évêque à payer la dette de l'évêché.

Le 22 mai, Onésime Perrault et Pierre Ducharme furent nommés connétables et assermentés le même jour. La première année ils ne reçurent pas de salaire, puis on leur alloua à chacun \$5 par année.

Le 12 juin 1881, Joseph Bibeau rendit ses comptes pour 1880. Les recettes y avaient été de \$824.90 et la dépense de \$823.37, laissant un excédent de \$1.53 en faveur de la Fabrique. A cette date, cette dernière devait encore à Gonzague Gadoury \$450 et à la municipalité de St-Gabriel \$1600 à 4% et \$2088 à 6%.

Le 23 avril 1882, Peter Monday rendit ses comptes pour 1881. La recette avait été de \$842.20 et la dépense de \$842.02. On avait payé au bedeau \$36, au chantre \$40, à la musicienne \$20, au teneur de livres \$25, aux religieuses pour l'entretien de la sacristie \$25, aux connétables \$10, à l'évêché \$50, pour assurances \$106.13. Ce dernier item était plus élevé qu'à l'ordinaire à cause de plusieurs incendies qui avaient eu lieu récemment.

Le 7 février 1882, Samuel Timmons, époux d'Evelina Riopelle, abjura l'hérésie protestante. Maxime Beaulieu et Louis Germain lui servirent de témoins.

Le 23 juin 1882, Mgr Fabre vint en visite pastorale. En examinant les comptes, il trouva trop élevé l'intérêt que l'on payait au conseil municipal; il ordonna d'emprunter ailleurs à 5%, à moins que la municipalité ne se contente du même taux. Il défendit de faire du cimetière un lieu de passage et ordonna de l'agrandir.

Un des secrétaires de Mgr Fabre lors de cette visite était l'abbé J.-H. Alfred Archambault, alors diacre, et plus tard le 1er évêque du diocèse de Joliette dont St-Gabriel fait partie.

Conformément à la première ordonnance de l'évêque, M. le Curé et Cuthbert Beausoleil s'entendirent avec la municipalité qui consentit à diminuer le taux à 5%.

En avril 1883, Cuthbert Beausoleil rendit ses comptes pour 1882. La recette totale y avait été de \$937.70 dont \$728.12 pour rentes de bancs. Les dépenses atteignaient le chiffre de \$937.19. On avait payé, cette année-là, la balance du coût de la construction de l'église, soit \$479.38. Il restait au coffre \$0.51 et la Fabrique avait une dette de \$5,000 à 5% envers la municipalité, et un billet de \$232.52 qui devenait dû en janvier 1883, mais sans intérêt. La Fabrique avait acquitté toutes ses autres dettes.

M. St-Jacques qui devait partir quelques jours plus tard remit ses livres de comptes et fut déchargé de toute responsabilité concernant les affaires de Fabrique, qu'il laissait en ordre et en bonne voie de prospérité.

Son successeur fut M. Jean-Marie Mathieu qui séjourna à St-Gabriel trop peu de temps au gré des paroissiens. Il sut conquérir leur amitié plus encore que M. Dequoy et même que M. Bélair.

Le 23 mars 1884, Gilbert Majeau rendit ses comptes. Les recettes atteignirent le chiffre de \$1166.72, et la dépense ne dépassa guère, \$646.75, laissant un surplus de \$521.97. Les principaux déboursés avaient été le paiement à la municipalité du billet de \$232.52 et les salaires suivants: au bedeau \$40, au chantre, \$60, à l'organiste \$25.

Le 3 août 1884, les marguilliers furent autorisés à vendre la maison de la Fabrique (vieux presbytère) qui avait servi de logement au bedeau, mais qui n'était plus habitable. De plus, il n'y avait là nulle place pour y construire une étable, un hangar ou autres bâtisses à l'usage du bedeau. Les comptes d'Antoine Bastien pour 1884 accusèrent une recette de \$1366.95. La dépense fut de \$1349.39 laissant une balance de \$17.55. La Fabrique avait payé cette année-là \$800 à compte sur ce qu'elle devait à la municipalité. Ces comptes furent acceptés le 28 septembre 1884.

Peu après, M. Mathieu laissait la paroisse à contre coeur, malgré les habitants, qui auraient voulu le garder, et chose curieuse sans que l'évêque lui eût demandé d'abandonner sa cure. Lors de la retraite ecclésiastique de 1884, M. Mathieu avait eu un entretien avec M. Wenceslas Clément, qui était depuis peu curé de St-Norbert. Etant d'humeur joviale, M. Mathieu aimait à badiner, il dit à son voisin qu'il changerait volontiers de cure avec lui. M. Clément sans ne laisser rien paraître le prit au mot. Il alla trouver l'évêque, lui dit que M. Mathieu et lui étaient d'accord pour échanger leur poste. L'évêque croyant faire plaisir à deux prêtres qu'il estimait consentit à ce changement. Le plus surpris de tous ce fut M. Mathieu qui n'en pouvait croire ses

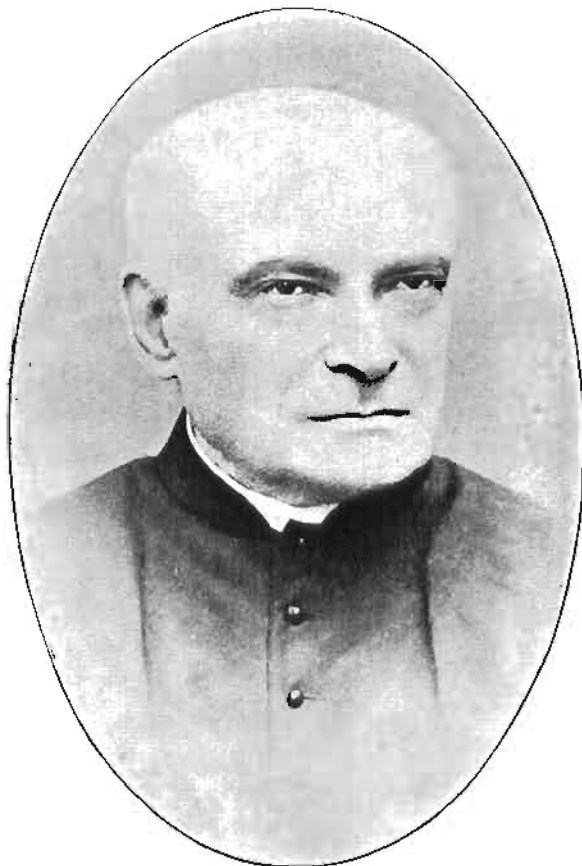
oreilles lorsqu'on lui annonça qu'il allait quitter St-Gabriel. Il voulut faire entendre à M. Clément que leur conversation de l'autre jour n'était pas sérieuse, qu'il n'avait jamais songé à quitter St-Gabriel; mais M. Clément n'entendait pas le badinage, et il fallut lui abandonner la place. Les citoyens de St-Gabriel ne voulurent pas cependant se séparer de lui sans lui donner un témoignage de leur affection qui pût les rappeler à son souvenir. Ils lui présentèrent un magnifique calice, après la dernière messe du dimanche qu'il célébra à St-Gabriel. Le maire, Evangéliste Beausoleil, lui lut une adresse qui exprimait si bien les sentiments des paroissiens que M. Mathieu et la plupart des assistants fondirent en larmes. M. le curé, suffoqué par l'émotion, ne put que balbutier quelques paroles de remerciement et d'adieu.

Il ne voulut pas cependant en quittant la paroisse aller se charger de la cure que M. Clément lui abandonnait. Il résolut de prendre quelques mois de repos.

En octobre 1884, M. Wenceslas Clément vint prendre la direction de la paroisse qu'il administra jusqu'en 1899. Ce bon vieux prêtre étant connu de la génération actuelle, nous en parlerons peu. Nous nous contenterons de dire que les seuls reproches que l'on puisse lui faire, sont en fin de compte à son honneur et témoignent de son zèle et de sa grande piété. Ainsi le matin il ne pouvait se résoudre à quitter le confessionnal tant qu'il y avait des pénitents dans la sacristie; ce qui faisait que parfois la messe commençait beaucoup plus tard que l'heure assignée.

En 1884-85, il eut avec lui un vicaire, M. Deschênes; mais il ne lui laissait presque rien faire, ne voulant pas se décharger sur d'autres du soin de sa paroisse. Il prêchait avec assez de facilité, et quoiqu'il eût la voix peu forte, il ne reculait pas devant les fatigues d'un sermon d'une heure et plus. Très rarement la grand'messe du dimanche se terminait avant midi, et cependant, elle commençait à 10 heures, en hiver et à 9½, en été. Lorsque M. Deschênes fut parti, M. Clément se chargea de dire deux messes le dimanche, afin de procurer à tous la facilité d'accomplir le devoir dominical. Il continua avec le même zèle à diriger la paroisse jusqu'à ce qu'il prit sa retraite en 1899. Il était alors plus que septuagénaire. Il était, dans les dernières années surtout, d'une lenteur désespérante. Et la mort dut souvent l'attendre au chevet des malades. Il était petit de taille, mais il avait un air imposant. Il avait, parfois, des distractions remarquables causées sans doute par son âge avancé. Nous croyons devoir en donner un exemple. Il alla un jour visiter une paroissienne en danger de mort





M. LARDE WENCESLAS CLEMENT,  
Ancien Curé.

10/10/10

à cause des fièvres puerpérales, et, s'efforçant de la réconforter: "Prenez courage, Madame, dit-il distraitement, votre maladie est longue, mais pas bien dangereuse. J'ai eu cela quand j'étais jeune, oh! il y a bien des années; comme vous le voyez, je vis encore."

Malgré son grand âge et les fatigues qu'il s'imposa pendant les 15 ans qu'il desservit St-Gabriel, M. Clément n'eut pas une seule maladie qui l'ait contraint à garder la chambre.

Très charitable pour les pauvres, il aida beaucoup aussi au couvent, qu'il fit agrandir en grande partie à ses frais. Chaque année, il partageait, avec cette institution, sa provision de viande et de légumes.

Les comptes d'Antoine Bastien, couvrant du 1er octobre au 22 mars 1885, furent adoptés à cette dernière date. Ils accusaient une recette de \$1052.53 provenant savoir: \$843.62 de la rente des bancs; \$52.10 des quêtes; \$22.40 pour 28 grand'messes à .80 sous; \$5 pour 8 mariages; etc. Les dépenses avaient été de \$781.55, laissant en caisse \$270.98. On avait payé à Charles Bélair pour la construction du jubé \$50, pour bancs du jubé \$143; le reste de la souscription à l'évêché \$62.80.

Le 19 juillet 1885, Mgr Fabre étant en visite pastorale à St-Gabriel, ordonne que l'on prenne les mesures nécessaires pour refaire le portail et la couverture de l'église, de la sacristie, du chemin couvert et du presbytère; que l'on se procure 2 draps mortuaires pour les différentes classes de services et de plus un calice et une ombrelle. Il approuve aussi un nouveau tarif des messes, mariages et services.

Le 13 décembre 1885, on décide de recouvrir en bardeaux ou en fer-blanc l'église, la sacristie et le chemin couvert; de réparer solidement le portail; de peindre la voûte intérieure, de trois couches; de blanchir les murs; de prendre les mesures pour se pourvoir d'un orgue, d'une cloche d'environ 1500 livres et de donner en échange les deux cloches qui étaient alors dans le clocher pour une autre d'environ 1000 livres; de réparer le presbytère, etc. La Fabrique devant se charger de toutes ces dépenses, les paroissiens donneront tous les ans, dans la quête de l'Enfant Jésus ou en d'autre temps de l'année, un montant raisonnable afin que l'on puisse payer au moins chaque année sur le capital la somme de \$600. Le premier marguillier fut chargé de l'emprunt et de la surveillance des travaux. Ces mesures furent approuvées par Mgr Fabre le 8 juin 1886.

En 1886, Léandre Erard rendit ses comptes pour 1885. La recette y avait été de \$1375.05 et la dépense de \$676.72 laissant en caisse \$698.33.



Le 25 mars 1887, on approuve les comptes de Jacques Héту pour 1886. La recette y avait été de \$4066.79 en y comprenant \$1500 empruntés à M. le curé Clément, \$600, à sa soeur Mme Vve W. Williams, \$200, à Joseph Desrochers (servante du curé).

Le compte des dépenses se montait à \$3568.75, laissant en caisse \$498.04. On avait payé pour les travaux au presbytère \$2948.89.

Le 24 juillet 1887, on décida d'acheter, au moyen d'un nouvel emprunt, les ornements dont la Fabrique était à peu près dépourvue.

Ce fut François Archambault de l'Assomption qui entreprit la réparation de l'église. Les travaux furent poussés activement et menés à bonne fin en 1887.

Le 17 août de cette année (1887), M. le grand-vicaire Maréchal vint bénir solennellement 3 cloches pour l'église de St-Gabriel; la première, sous le nom de S. Gabriel, pesait 1358; la 2e, sous le vocable de S. Léon, pesait 1003 livres; la 3e, qui eut pour patron S. Edouard, pesait 725 livres. Les deux cloches que l'église possédait précédemment furent données en acompte sur le prix des 3 nouvelles.

Les parrains et marraines à la cérémonie furent: Pierre Béliveau et M.-Rose Desautels dite Lapointe; A. Michaud et Magdeleine Bellemare, Peter Monday et Domitilde Provost, A. Piché, Dame Vve J.-A. Ecrément, Médor Bélanger, J.-E. Archambault et Annie Parent, David Béliveau, J.-O. Laurendeau, M.D., Hector Champagne, N.P., A. Laurendeau, M.D., A. Béliveau, E. Beausoleil, C. Beausoleil, J.-Bte Rainville.

Les prêtres suivants signèrent également aux registres: V. Clément, Théop. Joyal, Ur. Archambault, F.-X. Lavallée, T. Maréchal, V. Plinguet, O. Guimond, C. Coutu, et le grand-vicaire Maréchal.

La collecte rapporta une somme de \$204.

Le 18 septembre 1887, il fut décidé de céder l'harmonium au couvent, pour l'usage des soeurs et des élèves qui apprenaient la musique, mais à condition que le dit harmonium restât toujours la propriété du couvent de St-Gabriel.

Le 10 décembre, on résolut de reprendre les bancs dont on avait besoin pour faire place à l'orgue. On chargea M. Clément de faire faire autant de bancs que possible dans le jubé neuf, et de préparer la partie du jubé destinée à l'orgue.

Les comptes de Joseph (Zézé) Beausoleil pour 1887 furent acceptés le 18 mars 1888. Les recettes totales furent de \$5144.78, en y comprenant un emprunt de \$2775 au curé, W. Clément, pour achat des cloches, de l'orgue, des ornements et des vases sacrés; la vente des

bancs produisit \$935.43. Le compte des dépenses formant un total de \$4478.14 indique que le salaire de l'organiste, Ethlen O'Heir, venait d'être porté à \$50; que Charles Bélair fit les nouveaux bancs et l'entourage du jubé de l'orgue moyennant \$45; que l'examen de l'église faite par le Père Michaud, François Archambault et Edouard Hamelin avait coûté \$21, les 3 cloches \$717.16 (à part des vieilles données en échange), l'orgue (fabriqué par Les Mitchell) \$1700, le bardeau de la couverture de l'église, \$200.

La Fabrique restait avec \$66.64 en caisse, et devait au conseil municipal \$4200, au curé Clément \$4275, à Vve Williams \$580, à Joseph Desrochers \$300, à l'Union de Prières \$200, soit en tout \$9555.

Le 12 juin 1888, Mgr Fabre ordonna, lors de sa visite pastorale, de réparer les dépendances du presbytère et la clôture du cimetière;

Le 7 avril 1889 David Béliveau rendit ses comptes pour 1888. Les recettes avaient été de \$1953.40 et la dépense de \$1182.02 laissant en caisse \$771.38.

Le 28 avril 1889, on demanda à l'évêque la permission de réparer les dépendances curiales avec l'argent de la Fabrique, afin de ménager les habitants qui avaient perdu cette année-là presque toutes leurs récoltes. La permission fut accordée.

Le 30 mars 1890, J.-Bte Rainville rendit ses comptes pour 1889. La recette avait été de \$1937.30. Un item de ce compte nous apprend que l'on avait vendu \$6 la vieille voiture de la Fabrique. Les dépenses totales se chiffèrent à \$1395.26, laissant en caisse \$543.04. Nous voyons que ce fut Honoré Payette qui répara les dépendances du presbytère moyennant \$155. Ce fut lui aussi qui refit la palissade du couvent, la même année.

Après le départ de M. Deschênes, vicaire, M. Clément eut l'aide de son cousin Hercule-Thomas Clément, ancien missionnaire de l'Ottawa supérieur. Quoique âgé, ce missionnaire aimait à faire à pied de longues routes. Malgré les conseils du curé, il voulut le 1891 se rendre à St-Félix et pour cela, déserta le presbytère pendant la grand'messe et s'engagea sur la voie ferrée où la neige avait le moins d'épaisseur. Au moment où il traversait le pont à Pelletier il fut frappé par un chasse-neige (à palettes mobiles) et jeté en bas du pont, d'une hauteur de 80 pieds, d'où on le retira tout mutilé.

Quelques mois plus tard, M. l'abbé Geoffroy vint aider notre curé; mais il était âgé et malade; son humeur s'en ressentait, et il ne pouvait s'accorder longtemps avec un autre vieillard comme lui. Son sé-

jour à St-Gabriel ne fut donc pas long. M. Clément resta seul ensuite jusqu'en 1896.

Léandre Bergeron rendit ses comptes pour 1890, le 22 mars 1891. Les recettes avaient été de \$1758.75 dont \$100 provenaient d'un legs de M. le curé Bélair. Les dépenses qui avaient dépassé \$1190, laissaient en caisse \$569.94. On avait refait le perron de l'église (\$95.25); la clôture du cimetière (\$165); puis le feu ayant détruit cette clôture de nouveau lors de l'incendie de la grange de M. Hamelin, on l'avait reconstruite en partie moyennant \$125.

Le 19 juillet 1891, Mgr Fabre, en visite pastorale, ordonna que la rente des bancs se payât toute à la fin de décembre. On avait passé une ordonnance à ce sujet du temps de M. Brissette, mais on ne l'avait pas mise en force.

Le 20 mars 1892, Magloire Granger rendit compte pour 1891. La recette totale y fut de \$2199.06 y compris un legs de M. St-Jacques ancien curé. Dans le compte des dépenses dont le total fut de \$1106.78 (laissant en caisse \$1092.28) on voit que ce fut cette année-là que l'on acheta la statue du patron de la paroisse, l'archange Gabriel; et que le salaire de l'organiste, Mlle E. O'Heir, fut porté à \$60.

La paroisse subit, en 1891, un nouveau morcellement. Le 12 avril 1888, des habitants de St-Barthélemy, St-Cuthbert et St-Gabriel (concession St-Amable) demandèrent par requête d'être desservis en une mission séparée des dites paroisses auxquelles ils appartenaient. Ils construisirent une chapelle au centre de la mission projetée, puis firent de nouvelles instances, offrant de construire une résidence pour un missionnaire.

Le 8 octobre 1892, Mgr Fabre fit droit à leur demande, et créa la mission de St-Edmond dont les bornes furent ainsi fixées: au nord-est par le diocèse des Trois-Rivières; au nord-ouest partie par le même diocèse, partie par le rang St-Jacques dans la paroisse St-Gabriel de Brandon; au sud-ouest par la ligne qui sépare le canton Brandon de la seigneurie de Lanaudière, au sud-est par la seigneurie d'York ou fief Dusablé, dans la paroisse de St-Barthélemy, et partie des numéros 1388-1389 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Cuthbert. Les 8e et 9e rang de la seigneurie se trouvaient enlevés à St-Gabriel.

Le 19 mars 1893, Pierre Dubeau rendit compte de sa gestion. Les recettes avaient été de \$2767.19 dont \$500 prêtés par M. le curé Clément pour payer la dette contractée envers Mme Williams.

Le compte des dépenses se montait à \$2109.41 dont \$500 payées en acompte au conseil municipal. La balance restée en caisse était de \$657.78.

Les dettes se divisaient donc à la fin de l'année: au conseil municipal \$3700, à Joseph Desrochers \$300, au curé Clément \$4775, à l'Union de Prières \$200, total \$8975.

Le 18 mars 1894, François Leblanc rendit ses comptes pour 1893. Les recettes totales se montaient à \$1817.98, en n'y comptant pas le produit de la quête de l'Enfant Jésus, abandonné aux religieuses de la Congrégation qui venaient de subir de grandes pertes par l'incendie de leur couvent de Villa-Maria. Les dépenses y avaient été de \$1489.86 dont \$500 données en acompte au conseil municipal. Il restait en caisse \$328.12, et une dette totale de \$8475.

Le 17 juillet 1894, Mgr Fabre vint à St-Gabriel pour la dernière fois.

Le 17 mars 1895 Joseph Champgane rendit ses comptes pour 1894. La recette totale y avait été de \$2497.82 et les dépenses, y compris \$500 payées en acompte au conseil municipal, de \$1329.63, laissant en caisse \$168.19.

Le 29 mars 1896, Elisée Bellerose rendit compte. La recette avait été, en 1895, de \$1591.81 dont \$250 empruntées à l'Union de Prières.

Les dépenses, à Joseph Jacques (chantre) \$40, à Dlle E. Remington (organiste) \$60, acompte au conseil \$500, etc., total \$1466.18, laissant en caisse \$125.63.

A cette dernière date, on offrit à M. le curé Clément de payer, avec l'argent de la Fabrique, la moitié du salaire d'un vicaire, soit \$50, tel que Mgr Fabre l'avait suggéré en 1896. M. Clément accepta l'offre et l'évêque lui envoya comme auxiliaire M. O. Mousseau, jeune prêtre gai et affable, qui répandit un peu de vie dans le presbytère.

On décida encore ce jour-là de faire une répartition pour payer le coût d'une couverture en tôle noire pour l'église et le presbytère, et aussi pour peindre l'extérieur de ce dernier. Mais le 18 avril 1897, vu la mauvaise année que l'on traversait, on résolut d'emprunter à 5% du conseil municipal, les \$1200 nécessaires pour ces améliorations, plutôt que de faire cette répartition.

Le 4 avril 1897, Edouard Valois présenta ses comptes pour 1896. Les recettes avaient été de \$1279.28 et les dépenses de \$963 dont \$8 pour l'achat de 4 extincteurs, \$12 pour statues de S. Joseph et de la Ste Vierge, \$250 acompte au conseil municipal.

En avril 1897, le Dr J.-O. Laurendeau étant décédé, son épouse voulut acheter un terrain de famille dans le cimetière. Vu que c'était la première fois que pareille demande était faite au curé de St-Gabriel, ce dernier en référa au vicaire capitulaire, Mgr F. Bourgeault qui, le 22 avril, autorisa la vente d'un terrain à 5 centins le pied carré. Il conseilla de faire approuver un règlement concernant la vente de ces lots de famille.

Le 29 août 1897, on fêta les noces d'or de M. Clément. Il fallut faire violence au curé pour ne pas laisser passer inaperçu un tel anniversaire. Les paroissiens tenaient à témoigner leur vénération et leur reconnaissance à ce digne pasteur. Le village fut pavoisé et le soir il y eut illumination générale. M. le curé officia à la messe, assisté des abbés O. Mousseau et J.-R. Granger. M. Jobin, du collège de L'Assomption, prononça un sermon sur "la prière et la prédication", et fit ressortir le rôle auguste que joue le prêtre dans le monde. Ce que M. Clément prévoyait arriva : bien des fois sa modestie eut à souffrir pendant le sermon, ainsi qu'à l'issue de la messe, lorsque M. Cléophas Beausoleil, député, fit un discours et quand les maires du village et de la paroisse, MM. J.-E. Archambault et Edwin Remington lui présentèrent l'adresse suivante :

"Révérend Monsieur,

Au nom de vos paroissiens, permettez-nous de vous offrir nos plus cordiales félicitations à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de votre consécration sacerdotale.

Nous remercions la divine Providence de vous avoir permis une si longue carrière de sacrifices, de dévouement et de bonnes œuvres. Depuis douze ans que St-Gabriel a le bonheur de vous avoir pour pasteur, elle a su apprécier et admirer votre douceur, votre énergie, votre dévouement et votre générosité dans l'exécution d'une mission toujours difficile, mais que vous avez su rendre fructueuse.

Vous avez été père plein de bonté, plein de fermeté à réprimer les abus, plein de zèle dans la prédication de la vérité, toujours prêt au dévouement et aux sacrifices ; vous avez su combattre et réprimer le mal en suivant les inspirations de la charité. Vous avez prêché la vertu par votre parole, et plus encore par vos exemples. Vous avez déployé un zèle admirable dans l'exercice de votre saint ministère.

Aussi est-ce d'un cœur unanime que nous demandons à la divine Providence de vous conserver pendant de nombreuses années à l'affection de vos paroissiens.



Dieu vous a éprouvé quelquefois : la vie a ses déboires, même pour les privilégiés du Ciel.

Votre mère, de sainte et heureuse mémoire doit se joindre à nous pour fêter ce beau jour, et dans le séjour des élus (1), elle prie le Très-Haut pour la conservation de son fils aimé.

Nous nous joignons à elle en ce jour ; et en témoignage de notre sympathie et de notre dévouement, veuillez, Monsieur le Curé, au nom de votre mère, accepter ce léger cadeau (2) de la part de vos paroissiens avec l'expression de leurs vœux les plus ardents pour votre bonheur et la conservation de votre santé."

Les comptes de Georges Brûlé pour 1897 furent acceptés le 20 mars 1898. Les recettes avaient été de \$2799.01 y compris l'emprunt de \$1200. Les dépenses se montaient à \$2491.79 laissant une balance \$307.28. (M. Clément fit erreur en balançant ces comptes, oubliant d'y entrer une dépense de \$327, aussi ne trouvait-il qu'un total de dépenses de \$2164.73).

Cette année-là, le salaire de l'organiste avait été porté à \$75 et l'on donna \$450 en acompte au conseil.

Le 8 juin 1898, Mgr Bruchési vint à St-Gabriel pour la première fois comme évêque. Il recommanda de s'efforcer d'éteindre la dette, de se procurer des flambeaux et un nouveau fanal pour accompagner le S. Sacrement quand on va aux malades. Il désirait aussi que l'on fit un baptistère.

Il ordonna que les offices religieux eussent lieu régulièrement aux heures annoncées, et que l'on mit les registres en lieu sûr tous les soirs.

Il recommanda la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

Les paroissiens s'étaient préparés pour recevoir dignement leur nouvel évêque, des arcs de triomphe en feuillage avaient été dressés à différents endroits du village dont toutes les maisons avaient été paroisées.

Des inscriptions couraient çà et là la route. Le soir il y eut un feu d'artifice lancé du toit du couvent, et illumination générale.

La reddition de comptes pour 1898 indique une recette totale de \$1563.68, et par suite de l'erreur commise dans le compte de l'année précédente M. Clément trouvait \$1890.68 de recettes. Les dépenses y furent, pour le bedeau \$36, les soeurs \$60, le chantre (Jos. Jacques) \$40, l'organiste \$75, le souffleur à l'orgue \$9.20, à compte au

(1) La mère de M. Clément était morte récemment à un âge très avancé.

(2) Un joli fauteuil, que M. Clément a légué au couvent de St-Gabriel.

conseil \$500. De plus environ \$230 appartenant à la Fabrique avaient été volées dans le presbytère.

Dans l'été précédent, pendant la nuit, des voleurs s'étaient introduits dans le presbytère, avaient forcé le secrétaire dans lequel M. le curé serrait les argents de la Fabrique. Ils emportèrent un tiroir que l'on trouva le lendemain près de la voie ferrée. Le coup fut rude pour M. Clément qui offrit tout de suite sa démission. Bien qu'il n'y eût pas de sa faute, il s'accusait de négligence. L'évêque accepta sa démission et nomma curé: M. Pierre Sylvestre.

Ce dernier trouva en caisse \$22, et plus tard il découvrit que M. Clément avait payé à diverses personnes \$89 qui n'avaient pas été entrées dans les livres. Ces erreurs dans la comptabilité expliquent le déficit que l'on trouva en balançant les livres.

Le 11 juin 1898, Mgr Bruchési exprima le désir que l'on payât annuellement \$60 aux soeurs pour l'entretien de la sacristie. Il demanda aussi de remplacer par un costume spécial la soutane et le surplis que le bedeau avait portés jusque-là.

## X

### M. LE CHANOINE SYLVESTRE

1899

Le 11 juin 1899, on décida l'érection d'un nouveau cimetière et l'on accorda, au conseil du village, les 7 à 8 pds de terrain qu'il demandait pour élargir la rue Blanche.

Le 7 nov., M. le curé bénit un chemin de croix pour la sacristie.

La dette était à la fin de cette année de \$7415 dont \$900 à Joseph Desrochers, \$1740 au conseil municipal de la paroisse, \$4775 au curé Clément et portant 5% d'intérêt.

Le nouveau curé, qui voulait acquitter la dette de la Fabrique le plus tôt possible, prit les meilleurs moyens pour augmenter les sources de revenus. Les quêtes dominicales montèrent de \$125 qu'elles étaient en 1899, à \$314 en 1905 et atteignirent bientôt \$500.

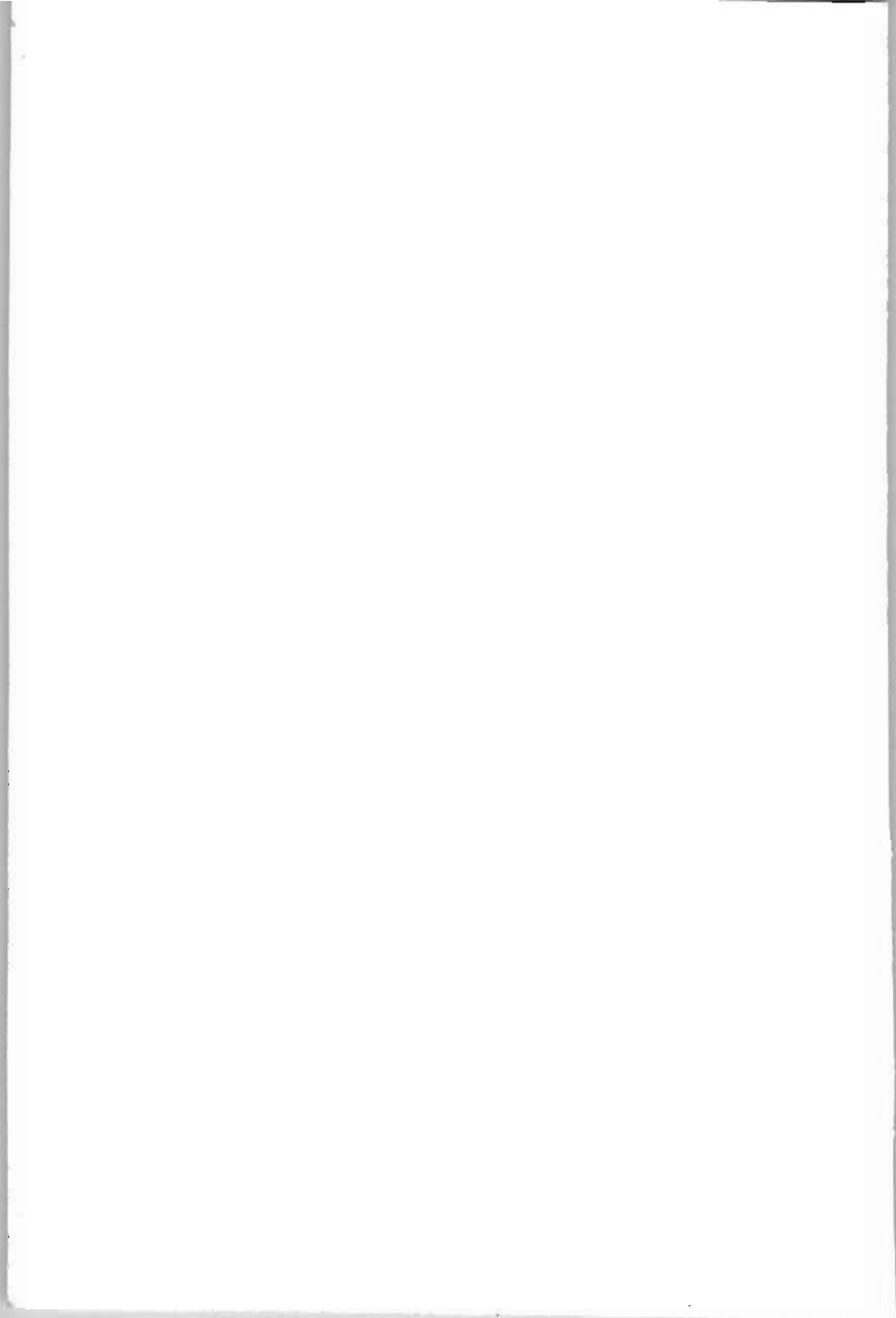
Des pèlerinages à Ste Anne de Beaupré et au Cap de la Madeleine organisée par lui, avec l'aide de paroissiens dévoués, furent encore une source de revenus qui atteignit, pour un seul pèlerinage, \$425.

M. Sylvestre n'était pas seulement habile à augmenter le revenu, il était aussi bon administrateur et très bon comptable.



M. le chanoine PIERRE SYLVESTRE.  
Ancien Curé.





La dette fut vite éteinte et il se mit en frais de reconstruire à neuf. La reconstruction se fit; mais il eut à souffrir mille tracas comme nous allons le voir.

On ignora ses talents d'administrateur, on mit ses plans de côté et ses conseils furent rarement suivis pour ce qui regarde la reconstruction.

Ces événements sont trop récents pour que nous en parlions librement; mais nous dirons tout de même que nous sommes de ceux qui regrettent que le curé n'ait pas eu ses coudées franches lors de la construction.

Le 26 mai 1901, Jos. B. Champagne prête \$500 à la Fabrique à fonds perdu et au taux de 6%.

En déc. 1901, la dîme en argent est établie pour remplacer la dîme en grains, si le franc tenancier le préfère.

Au compte des recettes cette année-là, le pèlerinage rapporta \$370; et parmi les dépenses figurent l'achat du cimetière \$955.23 et \$143.19 pour la construction du charnier.

Le contrat de vente du cimetière avait été passé devant M<sup>re</sup> J.-E. Archambault, le 27 avril 1901, et les signataires furent Jos. A. Lambert, marchand, procureur de Philias Lavallée alors aux E.-U. d'une part, et le curé Sylvestre, Alfred Champagne, Alfred Poitras, Cuthbert Lafrenière, marguilliers d'autre part. Le prix fixé par arbitrage fut de \$663.

L'arbitre de la paroisse avait été Rémi Barrette, et celui de Ph. Lavallée, le Dr A. Laurendeau.

Le 20 avril 1910, on décide de céder gratuitement aux soeurs Ste-Anne  $\frac{1}{2}$  arpent en superficie touchant à leur terrain, pour la reconstruction d'un nouveau couvent.

Le 3 avril 1902, Mgr Z. Racicot, V.-G. bénit le nouveau cimetière en présence du Chan. Emile Roy, du provincial des C. S. V., C. Ducharme, du supérieur du collège Joliette, C. Beaudry, de P. Fournier, curé de Bourbonnais, F.-X. Lavallée, curé de Cohoes, P. Pelletier, curé de St-Félix, A.-O. Houle, curé de St-Cléophas, E. Héroux, curé de St-Didace, P. Derome, curé de St-Damien, Ed. Leblanc, vicaire de la paroisse, etc., etc.

Le nouveau cimetière a une étendue de 2 arpents sur  $2\frac{1}{2}$  et fait partie du lot 526 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre.

Le relèvement des cadavres de l'ancien cimetière fut permis le 2 avril 1902 pour les inhumations faites au moins 5 ans plus tôt.

A la reddition des comptes pour 1902, on trouva que la dette avait

été réduite à \$6266.85 malgré une dépense de \$289 pour la clôture du cimetière et de \$50 pour la croix.

Le salaire de l'organiste fut porté à \$115.

Le 27 déc. 1903, on décida d'emprunter \$3200 pour remettre au Rév. M. Clément l'argent qu'il avait prêtée à la Fabrique.

La dette était tombée à \$4200, savoir \$2000 à Jos. Héty, de St-Ambroise, \$1000 à David Poirier, de St-Félix, \$700 au Rév. Ed. Leblanc, et \$500 à J.-B. Champagne.

Le 6 juin 1905, Mgr Jos.-Alfred Archambault vint faire sa visite pastorale. Il ordonna trois messes le dimanche, conseilla la reconstruction de l'église, abolit la quarte funéraire et la remplaça par une contribution annuelle de \$110 pour aider à payer les frais d'administration du diocèse. Cette contribution fut portée successivement à \$120, puis à \$150 et enfin à \$200. (Jus Cathedralicum).

En 1905, M. Sylvestre quitta St-Gabriel pour Berthier et fut remplacé par M. le chanoine Ferland, mais il revint prendre charge de St-Gabriel au bout de quelques semaines. Ce fut avec une grande joie que ses paroissiens de St-Gabriel le virent revenir.

A la reddition des comptes on apprit que la dette n'était plus que de \$3200.

Le Rév. Clément étant mort le 3 avril 1906, on décida, le 8, de faire chanter un service solennel à St-Gabriel.

Le 16 sept., on décida de faire charroyer de la pierre pour la reconstruction de l'église.

Cette année-là la dette n'était plus que de \$1590.50 et l'assurance, qui n'était que le \$12,600, fut portée à \$15,600.

Le 2 juin 1907, Mgr Archambault, dans sa visite pastorale, renouvela sa demande de reconstruction de l'église.

Le 9 déc., les francs-tenanciers de la paroisse envoient à l'évêque une requête portant 277 noms demandant la permission de reconstruire l'église, l'ancienne étant trop vieille pour être réparée et surtout trop petite. Inutile de dire que Mgr se rendit volontiers à cette demande.

Le 29 déc., Salomon Beauchesne fut élu marguillier et l'on signa une requête demandant aux commissaires pour l'érection des paroisses la permission d'élire des syndics. Cette requête ne portait que 197 noms et plusieurs francs-tenanciers avaient demandé la radiation de leurs noms sur la requête du 9 déc. Un contre-courant défavorable à la reconstruction commençait à se faire valoir.

Pour 1907, les recettes furent de \$3725.80 dont \$1516 pour banes, \$434 de collectes, \$723 de casuel, \$140 de pèlerinage. Les dépenses furent de \$3241.29 dont \$782.82 pour la pierre de l'église. On finit de payer la dette cette année-là.

Le 16 févr. 1908, on procéda à l'élection des syndics. Le Dr Albert Laurendeau obtint 171 votes, Edwin Remington 167, Philias Lavallée 160, Joseph Guérard 126, et les trois autres concurrents un chiffre moindre. François Rondeau, le cinquième syndic, avait été élu sans opposition.

Le 5 juillet, la Fabrique concède pour 99 ans aux SS. Ste-Anne une étendue de terrain de 30 pieds sur 120, à \$1.50 l'année.

La première réunion des syndics avait eu lieu le 22 mars 1908 chez le Dr A. Laurendeau qui fut élu président. Les notaires Archambault et Champagne furent nommés secrétaire-conjoints.

On décida que les gens du Brûlé, desservis par St-Charles de Mandeville depuis le décret de Mgr Fabre, daté du 9 janv. 1895, ne seraient pas appelés à contribuer à la reconstruction.

Le 29 mars 1908, M. le chan. Sylvestre présenta des plans préparés par l'architecte Durand, de Joliette.

Le 27 sept. 1908, on soumet un projet de loi permettant de prélever, pendant 50 ans, la somme nécessaire pour éteindre un emprunt de \$45,000 que les syndics voulaient contracter.

Le 15 nov., les architectes Jos. Venne et Max Doumic soumettent leur plan dont le coût pour l'église finie, sans les meubles, devait être de \$62,818. Le clocher devait porter la croix à 136 pieds dans les airs. On accepta ce plan.

Les syndics ayant demandé l'autorisation de se servir de l'église et de la sacristie pour les besoins de la reconstruction, Mgr Archambault refusa cette demande le 2 janv. 1909 et de plus, il se réserva le droit de modifier ou de rejeter le plan Venne-Doumic si le coût devait dépasser la somme fixée.

Le 19 janvier 1909, on demande à M. Venne d'expédier le plan aux syndics plutôt qu'à l'évêque, et le 24 on décide d'aller, architecte et syndics, voir Mgr avec le plan.

Le 23 janv. Mgr avait écrit aux syndics leur reprochant d'avoir présenté le bill à la législature sans le lui avoir soumis auparavant.

Il ajoutait qu'aucun bill de cette nature n'avait jamais été, à sa connaissance, présenté à la législature par des syndics sans entente préalable avec le curé et surtout avec l'autorité diocésaine. Il réitéra son intention de s'opposer à la clause 18 du bill (concernant la vieille

église et la sacristie dont les syndics voulaient avoir la propriété) "parce qu'il est contraire aux droits de l'église, notre Mère, que le pouvoir laïc, quelle que soit du reste son étendue réelle au point de vue légal et civil, dispose des biens ecclésiastiques sans le consentement du Pape ou de l'évêque agissant en vertu d'un indult apostolique."

Le 15 fév., les syndics et l'architecte se rencontrèrent à l'évêché, et le 20, ils demandèrent au curé de convoquer une assemblée des franc-tenanciers pour qu'on soumette la clause 18 à leurs délibérations. Le 28 fév., le curé est autorisé à mettre \$1000 à la disposition des syndics.

Le 10 avril, les syndics firent convoquer une assemblée des franc-tenanciers pour se faire donner l'ancienne église et la sacristie. On se rendit à leur demande, mais avec quelques restrictions, entre autres de ne pas démolir avant le 1er avril 1910, ou de construire une chapelle temporaire. Les syndics invitent le curé à assister à toutes leurs assemblées.

Le 18 avril, le not. J.-E. Archambault résigne comme secrétaire et est remplacé par J.-A. Gadoury.

Le 18 avril, est tenu une assemblée des syndics à la salle publique. Evangéliste Beausoleil y présente une requête demandant des changements dans le plan de Venne et Doumic.

Cette requête fut transmise à l'évêque qui écrivit, le 20, aux syndics concernant ces modifications des plan et devis. On envoya le tout aux architectes.

Le 6 juin 1909, le gouvernement retourna les \$200 que l'on avait envoyés avec le bill. Cette générosité fut appréciée.

Après plusieurs conférences entre le président des syndics et l'évêque, ce dernier consentit à faire contribuer la Fabrique de \$30,000, au lieu de \$25,000, et de lui faire payer la tour surmontant les cloches si les murs étaient surélevés de 8 à 10 pieds.

Le 18 juin 1909, eut lieu une violente tempête qui laissa sur le sol une couche de neige de plus de 6 pouces. Les jardins et les récoltes n'en souffrirent pas cependant.

Le 22 juin, autre tempête pendant laquelle, vers 5 h. de l'après-midi, la foudre mit le feu à l'église. En moins de deux heures tout était en cendres, sauf les Saintes Espèces qui furent sauvées par le curé. L'assurance sur l'église était de \$13,000 et sur la sacristie \$1,200. On choisit Evangéliste Beausoleil comme arbitre pour évaluer les dommages, et la Fabrique reçut ses assurances en entier.

Le dimanche qui suivit l'incendie, les messes furent célébrées à la chapelle du couvent, et le 4 juillet 1909, on demanda l'usage de la

salle de l'hôtel de ville pour la convertir en chapelle. On y plaça des chaises et l'on fit un jubé.

Le 22 avril 1909, M. le chanoine Sylvestre bénit une cloche pour cette chapelle. Elle pesait 250 livres et coûtait \$90. L'abbé J.-R. Granger prononça le sermon de circonstance et la collecte rapporta \$95.

Le 28 juin, A. Laurendeau et Jos. Guérard sont chargés par les syndics de se rendre à Joliette auprès de l'évêque. Les syndics voulaient avoir à leur disposition l'argent des assurances que la Fabrique allait recevoir. Ph. Lavallée et Jos. Guérard s'opposèrent à ce voyage.

Le 5 sept. 1909, on demanda des soumissions pour l'église et la sacristie suivant les devis de Venne et Doumic.

Le 24 sept., la soumission d'Eugène Patenaude, entrepreneur de Montréal, est acceptée avec diverses modifications; mais le coût dépassait les prévisions et l'on demanda à la Fabrique de fournir \$10,000 de plus. Joseph Guérard et Philias Lavallée avaient demandé de remettre au lundi suivant l'acceptation de cette soumission qui était de \$71,415.

Le 26, les francs-tenanciers votèrent \$5,000 en sus des \$25,000 que la Fabrique devait payer.

Le 3 oct. le contrat fut amendé. On décida que les murs extérieurs de l'église seraient en granit de rangs fendu au lieu d'être en maçonnerie ordinaire et l'on accorda \$2250 de plus à l'entrepreneur.

On avait trouvé à l'extrémité est de la terre d'Hormidas Ducharme, à environ 25 arpents de l'église, une épaisse couche de granit à la surface du sol. C'est de cette carrière que provient la pierre de l'église.

Le 9 oct. les syndics décidèrent de négocier un emprunt de \$48,000 au moyen de 450 débetures de \$100 à 4½ payables en 50 annuités; mais bien de l'eau devait couler dans le St-Laurent avant qu'on trouve preneur, et surtout. . . . payeur.

Le 7 nov. on décide d'envoyer à l'évêque une copie du devis et du contrat.

Le 3 fév. 1910, Albert Laurendeau démissionna comme syndic et fut remplacé comme tel et comme président par Frs.-X. Beausoleil, fils, le 20 fév.

Le 6 mars, le curé fut autorisé à faire l'achat de 3 cloches.

Le 1er mars, Joseph Guérard démissionna et fut remplacé dans sa charge de syndic par Noé Lefrançois.

M. Guérard avait offert aux syndics de placer les débetures moyennant 2% et avait demandé un délai de 15 jours. Il se rendit



aux É.-U. et se croyait en bonne voie de réussite quand les 15 jours prirent fin. Il demanda 8 jours de plus, mais les syndics dans leur assemblée du 17 avril, acceptèrent la soumission de J.-F. Lacasse pour \$43,400. Seize débetures avaient été vendues avant cette date. Lacasse offrait \$100.50.

Le 22 avril, on décide de remplacer les 450 débetures de \$100 par \$100 autres de \$1185.34 chacune payable au porteur et échéant de 6 mois en 6 mois.

Guérard se croyant lésé par la démarche hâtive des syndics poursuivit ces derniers, mais il perdit sa cause.

Le 16 avril, on décida de mettre Lacasse en demeure de payer les \$43,400 qu'il devait pour les débetures, et le 26 juin, on décida de consulter l'avocat J. M. Tellier à ce sujet.

Le 12 juin 1910, Mgr Archambault vint en visite pastorale. Il complimenta le tenant-compte et administrateur des fonds de la Fabrique, ainsi que les paroissiens, des sacrifices qu'ils faisaient pour se construire une église.

L'évêque bénit solennellement la première pierre de l'église ce jour-là.

Le 20 juillet 1910, on décida de tirer sur Lacasse une traite de \$43,400 et l'on chargea J. M. Tellier et A. Dubeau, avocats, de plaider pour la Fabrique contre Jos. Guérard.

Le 28 sept. on décide d'emprunter \$40,000 de la banque d'Hochelega, à 6½%, et l'on autorise le curé à négocier cet emprunt.

Le 16 oct. 1910, J.-A. Mireault, N.P., succède au not. Champagne comme secrétaire des syndics. On décide de faire en béton les marches de l'église qui devaient être en bois et l'on alloue \$243 de plus à l'entrepreneur pour ce travail.

Le 20 nov. Normandin et Desrosiers sont chargés de négocier les débetures.

Le 8 janv. 1911, le not. J.-A. Gadoury est chargé de rencontrer les officiers de l'Alliance Nationale pour négocier les fameuses débetures.

Le 15 janv. 1911, les syndics demandent à la législature l'autorisation d'emprunter \$57,000.

Le 29 janv. 1911, Mgr Archambault vint présider une assemblée des francs-tenanciers. On y dit que les dépenses totales pour la construction de l'église se montaient alors à \$79,712 dont \$74,895 à Pate-naude, \$3744 à Venne et \$1500 pour autres dépenses.

La dette de la paroisse se montait à \$60,439. Les syndics ayant dépassé de 7 à 8,000 le montant mis à leur disposition, la Fabrique, sur proposition de J.-N. Provost, consentit à se charger encore de \$4,000. ce qui portait sa contribution à \$34,000.

Alfred Poitras et Zotique Germain furent chargés de faire évaluer les biens de la Fabrique, en vue de prendre une assurance de l'Association des Fabriques. Ils choisirent, pour arbitres experts les curés J.-E. Héroux, de St-Didace, et J.-Bte Desrosiers, de St-Damien. Ces messieurs évaluèrent l'église à \$60,000, la sacristie à \$8,000, le presbytère à \$4,000 et les autres dépendances à \$1000. On prit donc une assurance de \$25,000. Le 14 mars, on se fit assurer ailleurs pour \$45,000, à \$13 le \$1000. Le 20 mars 1911, le Dr A. Laurendeau offrit de placer les \$48,000 de débetures des syndics. Ch.-Aug. Chauveau de Québec les prit à 5½% et les plaça chez les Forestiers Indépendants. Les 50 annuités se montent à \$3260.25. Le Dr Laurendeau reçut en commission 1½% moins \$25, soit \$695. On put donc s'acquitter à la banque d'Hochelaga où l'on payait 7% d'intérêt.

Le 4 juin 1911, l'oeuvre et fabrique garantissaient le paiement des emprunts faits par les syndics.

Le 16 juillet, on résolut de payer à Morin et Mackay, notaires, \$251, et à Casgrain, Lavery, Rivard et Chauveau, de Québec, \$379, pour actes et procédures concernant les débetures.

Le 27 août, on fixe le salaire du bedeau à \$260.

Le 30 juin, Philias Lavallée avait proposé que l'entrepreneur J.-A. Patenaude fut protesté au nom des syndics parce que son ouvrage n'était pas terminé. Le 13 août, on décide de consulter l'avocat J.-J. Denis sur les procédures à prendre pour donner suite au protêt des syndics contre Patenaude, et le 20, on résolut de prendre possession de l'église pour les exercices du culte, mais sans accepter les dits travaux : joints des murs défectueux, défauts aux balustrades et à la couverture.

Le 1er oct. 1911, Mgr Archambault vint bénir 3 cloches pour l'église.

La première, pesant 1700 livres, regut le nom de Pie, la deuxième de 1300 livres, fut appelée Joseph-Alfred et la 3e, de 1000 livres, Pierre-Joseph-François-Xavier.

M. l'abbé J.-Avila Roch, professeur de philosophie au séminaire de Joliette, prononça le sermon. Assistèrent à la cérémonie et ont signé aux registres : Rév. C. Rondeau et M. Nadeau, vicaires, Chan. F.-X. Piette, L.-J. Morin, J.-E. Héroux, J.-E. Lapierre, J.-B. Desrosiers,



J.-M. Roberge, J.-A. Roch, D. Desrochers, Jos. St-Denis, J.-R. Granger, O. Archambault, P. Sylvestre et Mgr Archambault.

Le 5 oct. les syndics s'entendent avec l'entrepreneur (Ph. Lavalée, dissident) et se donnent quittance de part et d'autres.

Le 29 oct. Ans. Locas et P.-H. Longpré sont chargés de vérifier les comptes des syndics qui font une reddition finale le 3 déc. 1911. Le coût total de l'église à date était de \$82,760.69.

En 1911, on avait dépensé pour meubler l'église et la sacristie \$1,802.49. On avait assuré l'église pour \$74,000 et le passif de la fabrique était de \$23,279.80.

Le 28 janv. 1912, on décida de payer \$100 pour les répartitions à faire tous les 3 ans, afin de rencontrer les annuités, et \$50 au tenant-compte.

Le 17 mars 1912, le curé bénit une statue du Sacré-Coeur de Jésus, don de Vve André L'Heureux; une de Ste-Anne, don d'Isaïe Boucher et une de S. François, don d'Alfred Poitras.

L'abbé Clovis Rondeau, vicaire, donna le sermon de circonstance.

Le 26 juillet 1913, on éleva le salaire du bedeau à \$320.

Le 2 nov. 1911, M. le curé avait érigé un chemin de Croix dans la nouvelle sacristie. Le 14 sept. 1913, il en érigea un autre dans l'église. Ce dernier était un don des membres de la famille Benjamin Desrochers. Il avait coûté \$400.

Le 14 oct. 1913, M. Sylvestre érigea un 3e chemin de croix pour remplacer celui qu'il avait bénit en 1911 pour la sacristie.

Mgr Forbes vint faire sa première visite le 21 juin 1914.

Le 27 oct. M. et Mme Thomas Guilmette donnèrent \$25 pour l'achat d'une statue de l'archange Gabriel, patron de la paroisse.

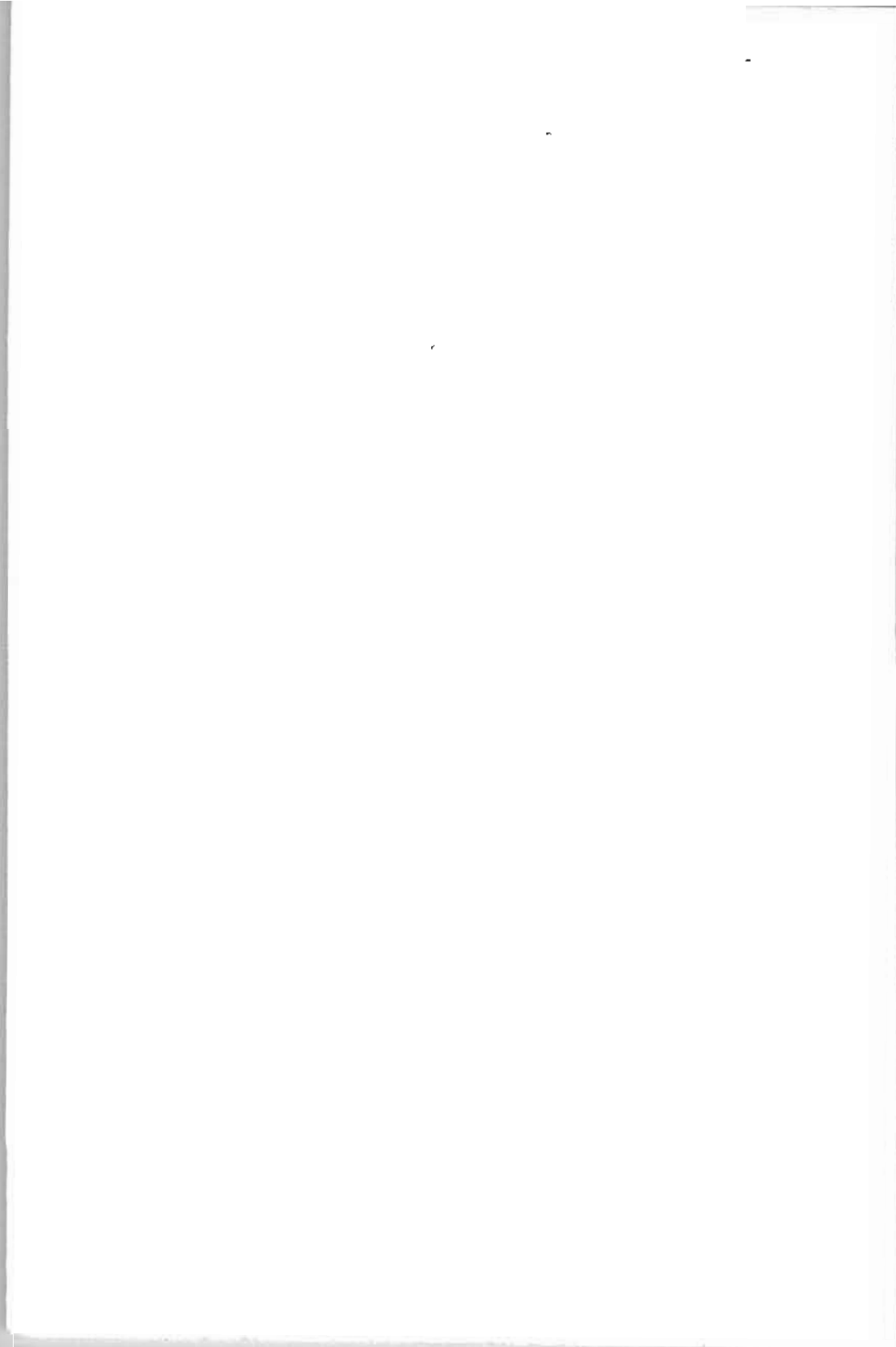
La paroisse perdit, en novembre 1914, M. le chanoine Sylvestre qui se retirait du ministère. Sa santé laissait à désirer depuis quelque temps déjà, et il avait dû s'en aller passer quelques semaines de repos hors de la paroisse et même séjourna quelque temps dans un hôpital.

A son retour, il paraissait mieux mais ce mieux n'était que relatif et il dut bientôt demander un remplaçant.

M. le chanoine Sylvestre était un homme remarquable sous tous rapports; mais ce qui faisait l'admiration de tous était bien le soin tout particulier qu'il apportait à visiter les malades et à leur donner des consolations et les secours de la religion. Nous l'avons vu se rendre au chevet des malades jusqu'à 2 et 3 fois dans 24 heures lorsqu'il sentait la mort s'approcher de son pénitent. Il n'était pas orateur;



M. l'abbé ROSARIO FOREST, Ptre,  
Vicaire à Saint-Gabriel, depuis le 29 mars 1913.



les mots se faisaient parfois attendre dans ses instructions, mais comme ils portaient ! Quelle délicatesse quand il devait réprimander !

Il était de ces hommes de devoir qui se dépensent sans compter. Ces hommes s'usent vite, surtout quand ils voient leur zèle si peu apprécié et parfois même si inutile.

Les fatigues, les mécomptes et les déceptions qu'il éprouva pendant la construction de l'église furent, croyons-nous, les causes principales de sa maladie et par suite, de sa retraite et de sa mort.

Comme curé, M. Sylvestre ne réussit peut-être qu'imparfaitement à maîtriser sa nature sensible à l'excès, à accepter avec une suffisante sérénité les alea et les contradictions de l'administration paroissiale. Homme de talent et de savoir, ami fervent de l'étude, pieux envers Dieu et très dévoué à la dévotion des âmes, il se pliait difficilement aux choses de l'administration proprement dite ou de l'action publique. La comptabilité, les constructions, la discussion des affaires avec les gens, et même la prédication et les prêches, où un curé doit traiter tant de sujets et ménager tant de susceptibilités qui peuvent être légitimes, tout cela n'allait pas au tempérament entier et tout d'une pièce de M. le curé Sylvestre. Il semble qu'il était mieux fait pour vivre avec les jeunes, son caractère n'avait pas cette souplesse qu'exige le plus souvent le maniement des affaires avec des paroissiens intéressés et moins malléables. C'est pourquoi, comme curé, il eut à souffrir et souffrit beaucoup. Toutefois, ce serait singulièrement méconnaître une partie de son oeuvre que de conclure de là qu'il n'arriva pas à bien conduire les paroisses qu'on lui confia. Mais il est sûr qu'il avait été plus chez lui et mieux dans son élément au collège avec ses élèves et ses dirigés. C'est là que se sont écoulées les plus joyeuses et les plus heureuses années de sa vie. Il le savait, et volontiers, il le disait lui-même." (1)

Le successeur de M. le chanoine Sylvestre fut M. l'abbé J. A. Pauzé qui prit charge de la paroisse le 10 nov. 1914.

Le 4 avril 1915 on décida de faire des réparations considérables au presbytère qui n'était presque plus habitable. On profita de l'occasion pour y faire des améliorations que l'on trouve dans les maisons d'aujourd'hui : système de chauffage perfectionné, électricité, etc.

En fév. 1916, on remplaça la dîme en grain par une en argent de \$2,000 répartie sur les francs-tenanciers d'après l'évaluation de leurs biens-fonds.

(1) Extrait de la Semaine Religieuse de Montréal 1916, p. 335-341, par l'abbé Elie J. Auclair.

Les comptes pour 1916 accusaient une recette de \$2,183.50 pour les bancs, \$1,191.25 pour casuel, \$519.75 pour quêtes dominicales. La Fabrique devait \$25,427 et l'on portait des assurances pour \$72,727. La taxe pour le paiement des annuités a été fixée à 40c du \$100.

Le 30 mai 1917, Mgr Forbes vint en visite pastorale et il félicita la paroisse des réparations faites au presbytère.

Sous l'administration du curé zélé dont la Providence nous a dotés, nous croyons que la paroisse a fini ses mauvais jours et qu'elle pourra payer ses dettes sans que les francs-tenanciers en souffrent trop, et cela avant que de nouvelles constructions soient requises.

Nous ne voulons pas blesser la modestie du curé actuel et chantant ses louanges, nous nous contenterons de dire qu'il est un apôtre de la tempérance, qu'il a fait fermer en 1916 les deux hôtels licenciés qui existaient au village et que, sur sa demande, les citoyens ont décrété par leurs votes que l'on ne vendrait pas de boissons enivrantes dans les limites de la paroisse.

#### LISTE DES MARGUILLIERS

Le premier marguillier que nous avons pu retracer, est celui de 1846. Il y en eut certainement d'autres avant cette date, comme Bernard Monday, Wm Morrison, Bte Beaudoin, Nicolas Brissette. Leurs noms ne figurent pas dans la liste ci-dessous; mais ils prenaient part aux réunions des anciens et nouveaux marguilliers. L'incendie de 1848, qui détruisit nos registres, ne nous permet pas de remonter plus loin. Nous donnons la date de l'élection.

Moïse Paquin, 1846.	Pierre Béliveau, 1858.
Joseph Jalbert, 1847.	Augustin S. Beausoleil, 1859.
F. X. Légaré, 1848.	J. Bte Croizetière, 1860.
Augustin Dugas, 1849.	Frs Dubeau, 1861.
Frs Dubeau, puis	Ph. Morin, 1862.
Octave Dostaler, 1850.	Napoléon Bolduc, 1863.
Léon Granger, 1851.	Antoine Tellier, 1864.
J.-Bte Magnan, 1852.	Simon Aubin, 1865.
Louis Lefrançois, 1853.	Isaac Mondor, remplacé par
Maxime Beauparlant, 1854.	Godfroy Payette, 1866.
Louis Forest, 1855.	François Rondeau, 1867.
Alex. Morrison, 1856.	Amable Sylvestre, 1868.
J. Bte Payette, 1857.	Jos. Hamelin, 1869.

Narcisse Poitras, 1870.	Georges Brûlé, 1895.
Maxime Beauparlant, 1871.	Trefflé Coutu, 1896.
Frs Mélangon, 1872.	Alfred Champagne, 1897.
Félix Boisvert, 1873.	Jos. Morin, 1898.
J. Bte Lafrenière, 1874.	Alfred Poitras, 1899.
Maxime Boucher, 1875.	Cuthbert Lafrenière, 1900.
Damase Charette, 1876.	Alfred Tessier, 1901.
Norbert Lefrançois, 1877, remplacé par Peter A. Monday, 1879.	Remi Tellier, 1902.
Jos. Bibeau, 1878.	Remplacé en mai 1903 par Utric Granger et ce dernier par Paul Farly en déc. 1904.
Cuthbert Beausoleil, 1879.	Nazaire Granger, 1903.
Gilbert Majeau, 1880.	Narcisse Dubeau, 1904.
Antoine Bastien, 1881.	Alpheus Armstrong, 1905.
Léandre Erard, 1882.	Arsène Beauvilliers, 1906.
Jacques Hétu, 1883.	Solomon Beauchesne, 1907.
Joseph Beausoleil, 1884.	Remplacé en 1909 par Jos. La- noie.
David Béliveau, 1885.	Norbert Rocheleau, 1908.
J.-Bte Rainville, 1886.	Z. B. Germain, 1909.
Léandre Bergeron, 1887.	Alfred Poitras, 1910.
Magloire Granger, 1888.	Ambroise Coutu, 1911.
Pierre Dubeau, 1889.	Edouard Lambert, 1912.
Frs. Leblanc, 1890.	Théodore Paquet, 1913.
Jos. B. Champagne, 1891.	Emerand Rondeau, 1914.
Elizé Bellerose, 1892.	Paul Clermont, 1915.
Théodore Marsan, 1893.	Jos. Brûlé, 1916.
Remplacé par Edouard Valois en 1895.	
Georges Dubeau, 1894.	

#### ORGANISTES

Les organistes à St-Gabriel furent :

- 1° Soeur Marie Denise.
- 2° Zéphirine Bélair, nièce du curé Bélair.
- 3° Albertina Laurendeau (Mme A. Lallemant).
- 4° Délia Béliveau (Mme Louis Aubin).
- 5° Ethlen O'Heir.
- 6° Marie Poitras.
- 7° Azilda Bellemare (Mme H. Landry).

8° Eugénie Remington (organiste aujourd'hui à l'église St-Irenée, Montréal.

9° Cécile Beauchemin.

10° Laure Michaud, organiste actuelle.

Le maître-chantre, est Louis Jacques, et ses prédécesseurs furent : Isaac Jacques, C. P. D. O. Girardin, Omer Dostaler, Joseph Jacques.

Pendant quelques années St-Gabriel de Brandon eut un des meilleurs choeurs de chant de la province. Au nombre de ceux qui en faisaient partie, se trouvaient : MM. Clovis et Arthur Laurendeau, J.-E. et Dr H. Archambault, Joachim Poitras, Arsène Beauvilliers, Jos. Doyle, Ls Jacques et nombre d'autres bonnes voix.

Quand une personne de qualité ou d'importance décédait dans les paroisses voisines, nos chantres étaient priés d'aller prêter leur concours au choeur de chant de l'endroit. Ils se rendirent ainsi jusqu'à Ste-Mélanie.

Depuis quelques années, plusieurs de spersonnes énumérées plus haut sont décédées ou ont quitté la paroisse, et notre choeur de chant a périclité quelque peu, malgré l'adjonction de nouveaux chantres.

Le notaire J.-E. Archambault fut, pendant longtemps, l'âme du choeur de chant et l'organisateur de ses succès. Il en fut le directeur nombre d'années, et son départ de St-Gabriel, en 1907, a jeté quelque peu de désarroi. Tout de même, "dans les grands jours", notre choeur fait encore assez bonne figure.



## ÉCOLES

Dès 1829, il y avait une école à St-Gabriel. Elle était protestante et avait pour professeur Wm Boyce. Le gouvernement, qui voulait angliciser et convertir au protestantisme les Canadiens-français, aidait à la soutenir par des subsides généreux.

En 1832, J. Lesieur enseignait à St-Gabriel avec un salaire de 18 louis, plus 9 chelins par enfant pauvre. Lesieur devait être protestant.

P. Benson, qui avait enseigné à la Crête-de-Coq, remplaça Lesieur, et quitta lui-même St-Gabriel en 1839, alors que le gouvernement cessa de voter des octrois spéciaux aux instituteurs protestants.

La chapelle protestante du Cordon servait d'école, et l'instituteur était en même temps le ministre de la population protestante. La chapelle-école avait été construite sur la même terre qu'elle occupe aujourd'hui mais au nord du chemin actuel, et beaucoup plus près du lac, où passait l'ancienne route qui fut abandonnée, parce que l'eau la recouvrait chaque printemps.

En 1842, M. Tétrault, ministre, reconstruisit la chapelle-école qui existe encore aujourd'hui mais qui ne sert plus du tout. Seul le cimetière reçoit encore les quelques rares anglicans qui décèdent dans la paroisse. Les offices se célèbrent, de préférence, dans une de maisons de la famille Hicks pour les Anglicans, et à la chapelle même du village pour les autres protestants.

Après M. Tétrault, M. Narcisse Guéroute fut le ministre-instituteur.

En 1847, Robert Goudie (1) enseignait, puis Charles Morrison.

Ces deux derniers n'étaient pas ministres. Morrison, qui était catholique, enseigna d'abord à la chapelle protestante, puis à la chapelle des rebelles (maison d'Isaïe Barolette) dont une partie servit d'école pendant deux ans. Il fut ensuite le premier instituteur relevant de la commission scolaire catholique de notre paroisse. Timothy Clement l'avait remplacé à l'école protestante.

L'école des Quatre-Fourches du Cordon existe aussi depuis 70 ans.

Mlle Annette Holmes enseigna, pendant plusieurs années, dans la maison qui occupe l'angle formé par la rencontre des chemins du Cordon et des scieries McLaren.

Vers 1850, on acheta la maison de Fabien Thoin, menuisier-charpentier, et on la convertit en école. Elle occupait l'emplacement de l'académie actuelle.

(1) Goudie mit fin à ses jours en se coupant le cou avec son rasoir.



En 1853, G. Chagnon était l'inspecteur des écoles pour les vieux comtés de Berthier et Leinster, c'est-à-dire Berthier, Joliette, Montcalm et L'Assomption.

Le gouvernement donnait alors 67 louis d'octrois aux écoles de notre paroisse. Les contribuables en fournissaient plus que cela.

En 1855, A. D. Dorval, de L'Assomption, avait remplacé Chagnon et, dans son rapport de 1856, il nous apprend qu'il y avait à St-Gabriel 3 écoles sous le contrôle des commissaires, et une dissidente.

Deux des écoles catholiques étaient assez bien tenues. Dans celle de Mlle Holmes, on enseignait les 2 langues. "La population est mixte", dit M. Dorval, "et je ne trouve pas ici, chez ceux d'origine britannique, la répugnance qu'ils manifestent d'ordinaire à apprendre le français. Les Canadiens y apprennent aussi volontiers l'anglais."

Cette année-là, la paroisse avait prélevé, pour ses écoles, en cotisations et souscriptions volontaires 243 louis 13 chelins et ne reçut du gouvernement que 67 louis d'octroi. Pour recevoir l'octroi du gouvernement, il suffisait de prélever une somme égale à l'octroi. La générosité des contribuables, pour la grande cause de l'éducation, valut à la paroisse une mention spéciale de l'hon. P.-J.-O. Chauveau dans son rapport annuel.

En 1857, Louis Beaudoin, remplacé quelque temps par Joseph Robillard, enseignait au village, tandis que Mme Beaudoin enseignait au 4e rang. A part ces deux écoles, il y en avait 5 autres en activité, et les commissaires étaient J. O. Chalut, le Dr J. O. Laurendeau, F.-X. Marchand, J.-Bte Roy et David St-Antoine.

En 1858, Dorval faisait le rapport typique suivant: "St-Gabriel compte 8 écoles dont une est sous le contrôle des syndics dissidents. Les écoles 5, 6 et 7 sont bien inférieures. L'institutrice de l'arrondissement No 7 est cependant munie d'un diplôme, et cela, je dois le dire, a surpassé tout ce que je pensais de la libéralité du bureau des examinateurs. Dans une phrase de 14 mots qu'elle a écrite en ma présence, elle a fait 6 fautes des plus grossières. L'institutrice de l'arrondissement No 6 a refusé de subir un examen, s'avouant d'avance incapable. J'ai ordonné aux commissaires de renvoyer l'une et l'autre. L'école de Mlle Holmes est bien tenue, mais on y enseigne trop de matières diverses à un trop grand nombre d'enfants. L'école de l'arrondissement No 6, à l'examen de laquelle j'ai assisté, n'a donné que des résultats peu favorables. On y a donné, avec grand appareil, des représentations bouffonnes que je ne puis trop blâmer, comme étant de nature à gâter le goût et les manières des enfants."

En 1859, l'octroi était de \$268.83 sur un total de \$1637.60 que l'on consacra cette année aux écoles de la paroisse.

En 1861, les commissaires avaient fermé l'école du Lac Corbeau, et en avaient établi une sur le chemin du gouvernement. Cette dernière existe encore et a pour voisin Siméon Lafrenière. Il y avait 50 élèves d'inscrits dès la première année, mais l'inspecteur ne put la visiter, "Mlle Etu", ajoute M. Dorval, "dirige son école avec succès, les autres écoles sont médiocres. Le territoire de cette municipalité est immense, et la population, qui est disséminée, étant composée de colons nouveaux encore, ne peut se priver assez de ses enfants pour qu'ils puissent retirer des fruits sensibles de l'école."

D'après le rapport de 1864, M. A. Riberty recevait 33 louis et comptait 86 élèves à Brandon, le résultat de l'examen y avait été satisfaisant. Au 4e rang, Mlle Bethsaïde Desrochers recevait 25 louis, avait 69 élèves auxquels elle avait fait faire des "progrès satisfaisants."

A l'école des 7e et 8e rangs, Mlle Philomène Charette recevait 16 louis et comptait 52 élèves; au 11e rang, Mlle O'Brien recevait le même salaire avec 33 élèves.

Mlle S. Page enseignait aux enfants des protestants et recevait 20 louis. Elle enseignait 8 jours du côté sud du lac, puis allait du côté nord pendant le même temps. Elle avait 32 élèves. Au 8e rang, Mlle Hersélie Monday recevait 20 louis et comptait 61 enfants qui subirent un examen satisfaisant.

Dans l'arrondissement No 1, Mlle C. Paquin recevait 25 louis et avait 54 élèves; au Cordon, Mlle A. Lamontagne touchait 20 louis et enseignait les deux langues à 65 enfants.

Au Chemin-du-Lac l'école était fermée.

En tout, il y avait donc 372 élèves catholiques et 33 dissidents, sans tenir compte de la population de ce dernier rang.

La même année, le notaire P.-C. Piché devint secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

En 1867, le curé Bélair était président de la commission; en 1871, Edouard Erard, et en 1874, Joseph Grandchamp remplissaient la même charge.

Le rapport de 1867 nous apprend que St-Gabriel comptait sept écoles élémentaires, 435 élèves sous contrôle, 1 école dissidente fréquentée par 11 élèves seulement et "un couvent enseignant dont les superbes bâtiments sont dus à la générosité de M. le curé Bélair et de ses paroissiens. Quoique dans sa première année d'enseignement, cette maison compte 69 élèves dirigées par les Dames de Ste-Anne."

En 1870, M. Dorval écrivait : "Les écoles n'ont de vogue populaire qu'en proportion des succès obtenus par les maîtres. Je sais telle municipalité, par exemple, où les commissaires et l'inspecteur ont eu beaucoup de peine à établir une école modèle. Il n'y avait pas de préjugés qu'on n'eût contre son établissement : "Le maître devait coûter cher ; la municipalité allait se trouver obérée ; on n'avait besoin que d'apprendre à lire et à écrire, tout le reste était superfluité." Aujourd'hui que la municipalité un peu bon gré mal gré, si l'on veut, a cette école modèle ; aujourd'hui que le maître qui la dirige en a fait la réputation, non seulement les enfants de son arrondissement, mais encore pas moins de 25 enfants des autres arrondissements se disputent à l'envi à qui ira à l'école modèle de St-Gabriel dirigée par M. Achille Roberge, muni d'un diplôme académique de l'école normale Jacques-Cartier."

La paroisse comptait alors 9 écoles, dont deux à St-Damien.

L'école modèle en recevait pour sa part 93, et le couvent 62, dont 26 élèves pensionnaires. Chez les dissidents il n'y avait que 15 inscriptions et 5 ou 6 élèves seulement assistaient assidûment.

"Les autres écoles de St-Gabriel sont bien conduites, celle de Mlle B. Desrochers mérite mention," ajoutait le rapport de l'inspecteur.

En 1872-3, St-Damien, qui venait d'être érigée en municipalité scolaire distincte, avait 3 écoles, "dont deux jolies construites dans l'année." Celle du 8e rang était la meilleure. En 1876, Mlle Duperrault enseignait au village de St-Damien, "où grâce à son zèle, l'école montrait chaque année de nouveaux progrès."

En 1874, le district d'inspection de M. Dorval fut divisé, et l'avocat Adolphe Fontaine fut nommé inspecteur pour les comtés de Berthier et Joliette. (5 juin, 1874).

L'école dissidente ne fut pas ouverte en 1876, et resta fermée jusqu'à ces derniers temps, alors que le ministre Maynard la rouvrit. Elle est fermée de nouveau cette année, le ministre ayant quitté St-Gabriel.

M. Roberge qui avait succédé à H. Prud'homme, n'enseigna que peu de temps et se livra à l'étude du notariat. Il fut remplacé par M. Roy, qui en 1875-6 eut pour successeur J.-Napoléon Dubeau (1)

En 1876, le Dr J. O. Laurendeau était le président de la commission. Cette année-là, le notaire P.-C. Piché, secrétaire-trésorier, fut destitué et remplacé, le 14 août, par Georges Dubeau. La commission scolaire était en majorité conservatrice. Le notaire Piché était libéral, on avait parlé de lui comme candidat dans le comté. Pour le mettre

(1) M. Dubeau étudia la médecine, exerça sa profession à St-Gabriel pendant plusieurs années, puis s'en alla à Providence, R.I., où il se créa une superbe clientèle.

hors de l'arène, quelques-uns des commissaires décidèrent de ruiner sa réputation.

On fit faire plusieurs fois la vérification des livres de compte de Piché, tenus d'après l'ancien système monétaire de louis, chélins et deniers, et de livres courantes et ancien cours valant, la première, \$4, et la seconde, 20 sous. Les premiers auditeurs, des jeunes gens peu accoutumés à ces monnaies, trouvèrent un écart assez considérable; mais après eux l'inspecteur Fontaine, Hector Desrochers (plus tard prêtre) et quelques autres firent tour à tour l'examen des livres sans rien relever de répréhensible.

Trois contribuables et un dissident accusèrent publiquement Piché d'avoir dépensé les fonds de la municipalité scolaire à lui confiés. Ils furent poursuivis en cour supérieure à Sorel.

L'avocat de Piché ayant consenti de régler à l'amiable avec le principal instigateur de cette affaire montée, J.-Bte Brousseau fut chargé de plaider la cause à la place du premier avocat.

Le 19 février, le juge A. C. Papineau donna gain de cause à Piché: le dissident, qui avait mal parlé de Piché, fut condamné à payer \$100 au demandeur, la moitié des dépens et des frais, avec contrainte par corps. L'un des contribuables fit à Piché lui-même des propositions qu'il accepta avant le jugement, l'autre fut condamné par le juge à \$25 de dommage, à la moitié des dépens et de frais, avec contrainte par corps.

M. Piché avait eu gain de cause contre ses détracteurs, mais sa santé avait été minée par ces tracasseries. Il mourut quelques mois plus tard victime de nos haines politiques.

En 1878, St-Gabriel avait 6 écoles, St-Damien, 3. La taxe scolaire était de 20c par \$100, et la rétribution mensuelle, de 5 sous. Les recettes se montaient (St-Gabriel) à \$1,183.56 et les dépenses à \$1,177.80.

En 1880, on engagea, comme instituteur, à \$250 par année, Hector Desrochers, plus tard prêtre, et assistant-principal à l'école normale Jacques-Cartier. Dès la première année d'enseignement de ce professeur, l'inspecteur le mentionna parmi ceux qui s'étaient le plus distingués dans son district.

Après des élections très contestées, Evangéliste Beausoleil, libéral, succéda au Dr Laurendeau à la présidence de la commission, Georges Dubeau fut destitué à son tour en 1881, et remplacé par Michel O'Heir. Ce dernier ne valait ni plus ni moins que M. Dubeau, mais il était rouge, et l'on destituait l'autre par représailles.

Les rouges n'avaient repris la majorité à la commission qu'après des élections très contestées qui laissèrent après elles des haines qui près de quarante années de distance n'ont pu éteindre encore complètement. Quelle belle institution que la politique ! Tout y est permis ! Un homme qui dans le cours ordinaire de la vie, ne ferait pas de mal à une mouche, devient féroce en politique. La réputation, la vie même d'un adversaire politique ne sont que des choses secondaires. Ce qu'il importe, c'est de pouvoir, le soir de l'élection, crier : "Hourra pour les rouges" ! ou "Hourra pour les bleus" ! selon les circonstances. Combien de gens de la paroisse ont dû s'expatrier, après s'être ruinés avec cette infernale politique ? Combien sont morts prématurément dévorés par ce moderne Saturne ? Que d'amitiés rompues, que de haines après chaque élection dans notre paroisse !

Quels sont les gens de chez nous qui ont trouvé bien-être et satisfaction pour s'être livrés à la politique ? Y en a-t-il dix ? y en a-t-il un ? Je n'en connais pas un seul. Elisez Jacques, élisez Pierre, 99 fois sur cent vous serez gros Jean comme devant. Cela vaut bien la peine de jeter feu et flamme, pendant deux ou trois mois, pour faire triompher un partisan qui ne vaut pas mieux souvent que son adversaire. Les services rendus à un parti s'oublient très vite, et les inimitiés que créent les luttes électorales survivent de longues années.

En 1881-2 on construisit l'école qui servit jusqu'en 1914. Ce fut J.-Bte Roberge entrepreneur, alors à ses débuts, qui la construisit. Elle était en brique, et l'étage supérieure devait servir de logement à l'instituteur et à sa famille. Elle coûta \$1,000 dont les 2/3 furent payés par le village, et l'autre tiers par la paroisse.

Pendant la reconstruction, la maison de la fabrique servit d'école et de logement à l'instituteur. Cet édifice se trouvait au nord de l'église actuelle, à la frontière du 5e rang.

Le 10 septembre 1882, M. Desrochers démissionna, et Arsène Desmarais le remplaça. Lorsque ce dernier partit pour les E.-U., en mars 1885, J.-H. Bergeron, aujourd'hui directeur-général des écoles du soir à Montréal, fut engagé à \$250 par année.

La même année, on alloua aux soeurs Ste-Anne \$150, au lieu de \$120, pour l'enseignement qu'elles donnaient aux externes.

En juillet 1886, Médard Bélanger succéda à Evangéliste Beausoleil comme président de la commission, et l'on porta à \$280 le traitement de M. Bergeron.

Le 25 avril 1888, J.-E. Archambault, N.P. succéda à Michel O'Heir comme secrétaire-trésorier et garda son poste plus de 25 ans.



Il fut remplacé par J. A. Mireault, N.P., et ce dernier par J. A. Gadoury, N.P., secrétaire actuel.

Après M. Bergeron, les différentes personnes chargées de la direction de l'école du village furent M. Tremblay, Mlle Denise Michaud (Mme juge Camille Piché), Mlle Marie Poitras, et sa mère, Mme Alfred Poitras, MM. Téléphore Ferland, J. A. Guimont qui fut le premier directeur de l'académie actuelle, et enfin M. Godfroy Bourget.

Plusieurs de ces titulaires mériteraient qu'on s'arrêtât plus longuement sur leurs oeuvres, car ils ou elles ont laissé un souvenir impérissable.

De 1906 à 1915, Philias Lavallée fut le président de la commission scolaire. Il comprenait que l'instruction à donner aux enfants, est une chose de la plus haute importance. Il eut la bonne fortune d'avoir, pour le seconder, des commissaires sachant que l'argent dépensé pour les écoles est un placement qui rapporte au centuple. Ne dit-on pas, avec raison, que l'instruction est le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à ses enfants?

De 1906 à 1912, on reconstruisit à neuf deux écoles, (Chemin-du-Lac et Brûlé) et l'on fit subir des réparations considérables à nos autres maisons d'éducation. En 1912, on sépara le village de la paroisse pour les fins scolaires, et l'on travailla à doter le village d'une académie convenable. Le gouvernement de Québec consentit à fournir \$10,000 pour aider à la construction. On se mit à l'oeuvre sans tarder, et à l'automne de 1914, les classes furent ouvertes dans la nouvelle académie qui coûta \$31,011. Nazaire Jalbert en fut l'entrepreneur. Elle est en brique et présente un joli coup d'oeil. Son ameublement est des plus modernes. L'ancienne école, que l'on a reculée quelque peu au nord, et qui est reliée à l'académie par un couloir, sert de demeure au principal et au gardien.

La bénédiction de l'académie et d'une cloche pour cette académie eût lieu le 27 juin 1915. Mgr Guillaume Forbes lui-même officia. La cloche reçut le nom de Marie-Elizabeth-Guillaume-Joseph-Jérémie. Elle pèse 350 livres. Une grande foule assista à la cérémonie, et ceux qui signèrent au registre furent, outre l'évêque, Mgr Eustache Dugas, V.-G. P. A., les chanoines J.-N. Ferland, et Irénée Gervais, les abbés Ed. Leblanc, I. Jodoin, J. A. Pauzé, l'hon. Jérémie Descaries, M. Jos. Lafontaine, député au provincial, le Dr Henri Archambault, maire du village et Philias Lavallée, président de la commission scolaire.

Après la bénédiction on donna, dans la grande salle de l'académie, un banquet où des discours furent prononcés par plusieurs des person-



nes citées ci-dessus, et aussi par Arthur Écrément, l'inspecteur d'écoles J. A. Paquin, etc.

Grâce à l'esprit d'initiative des deux commissions scolaires, aidées par les octrois généreux du gouvernement, toutes les écoles de la paroisse sont dotées d'un ameublement moderne, les salaires à la campagne sont de \$150, et au village, de \$600 pour le principal et \$200 pour chacune des cinq institutrices. L'inscription dépasse 225 à l'académie seule.

Le successeur de M. Lavallée, à la présidence de la commission scolaire du village, fut M. J.-D. Gaudet. Les commissaires actuels pour le village sont: M. Georges Dubeau, président, Pierre Poirier, Ulric Desrochers, Alcide Michaud, J.-A. Champagne.

Ceux de la campagne sont: Wilfrid Morn, président, Ludger Chevrette, Jos. D. Bolduc, Théophile Forget et Jos. Champagne.

### LE COUVENT.

Il fut fondé en 1866 à la demande du curé Bélair. Les révérendes Soeurs Marie Dosithée, supérieure, M. Victoire, M. du Rédempteur qui arrivèrent le 19 octobre 1866, en furent les fondatrices. On mit à leur disposition l'ancien presbytère, appelé maison de la Fabrique, que le curé fit réparer à ses frais, en attendant que l'on pût construire un édifice convenable.

L'entrée des élèves se fit le 3 novembre 1866, et l'on admit, dès la première année, 24 pensionnaires et 22 externes.

Le 6 novembre 1867, eut lieu la bénédiction du premier couvent. Malgré les éloges qu'en fait l'inspecteur Dorval dans son rapport, c'était un bien modeste établissement en briques de 26 pieds x 37. Il occupait le même endroit que le couvent actuel.

Pendant quelques années, le nombre des religieuses et des élèves se maintint à peu près le même. M. le curé Clément, dès son arrivée à St-Gabriel en 1884, trouva le couvent trop exigü. En 1885, il fit construire, en très grande partie à ses frais, une allonge qui en doubla la grandeur.

M. Clément fut, pendant ses 17 années de cure, la providence visible du couvent. Chaque automne, il fournissait aux religieuses une grande quantité de vivres et de bois de chauffage.

En 1886, les statistiques donnent: 7 religieuses, 1 maîtresse laïque, 44 élèves au pensionnat et 52 à l'externat. En 1901, on comptait 12 religieuses, 83 pensionnaires et 102 externes. Le couvent était devenu



COUVENT DES SOEURS SAINTE-ANNE.  
ACADEMIE ACTUELLE ET ANCIENNE ECOLE.



trop petit pour loger le personnel, aussi M. le chanoine Sylvestre, digne successeur de M. Clément, résolut de doter la paroisse d'une construction plus spacieuse et plus hygiénique. A cette fin, il obtint, du gouvernement provincial, un octroi de \$1,000. et donna lui-même \$500. Les paroissiens de St-Gabriel souscrivirent généreusement et fournirent la jolie somme de \$2,860. Mais là ne s'arrêta pas le zèle du curé et de ses ouailles, comme nous le verrons par la suite.

Le 23 août 1903, S. G. Mgr J.-A. Archambault, évêque de Joliette, fit la bénédiction solennelle du couvent au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique. Le coût de la construction s'était élevé à \$23,000 c'est-à-dire que, malgré la générosité des paroissiens, du curé et du gouvernement, les religieuses avaient à fournir plus de \$18,000. Pour aider à combler ce déficit, M. le Chanoine Sylvestre autorisa des luttes pacifiques, des "pêches miraculeuses", etc., qu'il encouragea de sa présence et de ses deniers. Plusieurs dames et demoiselles distinguées le secondèrent. La plupart d'entre elles étaient d'anciennes élèves du couvent, qui voulaient témoigner de la reconnaissance à leurs bonnes religieuses et à leur alma mater.

En 1905 une lutte pacifique eut lieu entre Mesdames Henri Archambault, J.-A. Lambert, Ulric Roch et Octavien Michaud. Elle rapporta \$979.30. Quoique pacifique, la lutte n'en avait pas été moins ardente et moins contestée. Mme Archambault ne dépassa que de 30 sous sa plus forte concurrente.

En 1906 ce fut le tour des jeunes filles: Mesdemoiselles Emilia Lambert, Fabiola Provost, Atala Coutu, Rose-Alba Michaud, Edwilda Brûlé et Lizzie Remington recueillirent \$958.35.

Les deux premières, en réunissant leurs votes, sortirent avec les honneurs du concours.

Une grande partie de l'ameublement de la chapelle du couvent, fut donnée par de zélés paroissiens. La liste de leurs noms couvrirait au moins trois pages.

Les sacrifices que s'étaient imposés le curé et les gens de St-Gabriel ne furent pas inutiles. Le couvent fit des progrès sensibles, et de brillants succès furent remportés, chaque année, par ses élèves, au Bureau des Examineurs catholiques. Depuis 1903, 24 aspirantes reçurent leurs brevets académiques, 149 leurs brevets modèles et 45 leurs brevets élémentaires, 25 à 30 élèves obtinrent aussi leurs diplômes de musique dans les différents degrés, aux examens qu'elles subirent soit au Dominion College de Montréal, soit à l'Académie de musique de Québec.

Attendu les heureuses aptitudes des jeunes filles de la paroisse pour les diverses branches d'enseignement, la maison-mère de Lachine a accordé au couvent de St-Gabriel le privilège spécial de donner un diplôme de mérite et d'honneur aux élèves qui y complètent leur cours d'études. Un grand nombre ont obtenu cette distinction. Plus de 20 jeunes filles de St-Gabriel font aujourd'hui partie de la communauté des Soeurs de Ste-Anne.

En 1908, M. le chanoine Sylvestre fit installer au couvent, et à ses frais, le gaz acétylène, puis en 1916 il donna \$100. pour aider à la pose de l'électricité dans cette maison d'éducation. Il était parti de St-Gabriel depuis 1914, mais il avait déjà trop fait afin d'assurer le bien-être du couvent pour abandonner complètement cette institution.

Son digne successeur à la cure de St-Gabriel, M. l'abbé Pauzé, a pris lui aussi le couvent sous sa protection. En février 1916, il présida un euchre de charité qui rapporta au couvent \$254. Le curé fut aidé dans l'organisation de cette oeuvre de bienfaisance par un comité de dames patronesses et d'anciennes élèves. Pour l'année scolaire 1916-1917, il y eut 109 élèves inscrites au pensionnat, et 134 à l'externat. Parmi les premières, on compte plusieurs jeunes filles d'anciens résidents de St-Gabriel qui nous reviennent pour recevoir leur éducation dans la même institution que leurs mères. L'idée est excellente et mériterait d'être mise en pratique par un plus grand nombre de nos gens des États-Unis et de l'Ouest canadien. Ce serait le moyen le plus pratique à mettre en usage pour conserver, au foyer de nos frères exilés nos usages et notre langue.

Le couvent de St-Gabriel n'a rien à envier aux institutions du même genre sous le rapport de l'hygiène, de l'éducation et du confort.

Voici les supérieures du couvent de St-Gabriel depuis sa fondation : Soeurs M. Dosithée, M. Justine, M. Camille de Lellis, M. Adrien, M. Léonie, M. Adalbert et enfin, S. M. Vitalien qui dirige aujourd'hui notre importante maison d'éducation avec le tact, la sagesse et la fermeté nécessaire, pour en continuer et même en augmenter ses succès.

## HISTOIRE MUNICIPALE

1841-1893

En 1841, fut passée l'ordonnance pourvoyant à l'élection de conseils locaux chargés de nommer certains officiers municipaux (percepteurs, greffiers, évaluateurs, inspecteurs de voirie, etc) dans les paroisses et townships de la province ayant plus de 300 âmes.

Quatre ans plus tard l'ordonnance de 1841 fut rappelée et chaque comté, constitué en corporation municipale, représentée par un ou deux conseils, auxquels chaque paroisse envoyait deux conseillers. Les réunions se tenaient au chef-lieu.

Berthier eut deux conseils siégeant l'un à Berthier pour la partie est; l'autre, à Ste-Elizabeth, pour la partie ouest (comté de Joliette aujourd'hui).

Les conseillers de St-Gabriel siégeaient à Berthier, ils furent:

De 1849 à 1853 Bernard Monday et Wm Morrison.

De 1853 à 1855 Bernard Monday et Aubert Hamelin.

En 1855 furent inaugurées les municipalités de paroisse dont les maires furent pour St-Gabriel:

1855-6 Wm Morrison était le maire.

1857. Les conseillers étaient cette année-là: Pierre Beauchesne, J.-Bte Beauparlant, Joseph Bélisle, Bénéoni Mondor, Thomas Morin, Chs. Morrison et Narcisse Poitras.

1858-62, F. X. Marchand, maire.

1862-5. Aubert Hamelin, maire. En 1864, les conseillers étaient Jos. Champagne, Jos. Bélisle, Jos. Bastien, F.-X. Légaré et Pierre Lambert.

1866. Maire: Hyacinthe Piette. Conseillers: Jos. Maxwell, Antoine Bastien, Godfroy Payette, Pierre Béliveau, Thos. Doyle, Frs. Rondeau.

P.-C. Piché, notaire, qui agissait comme secrétaire depuis 1864, fut réengagé cette année-là à \$20.00.

1868. Maire, Alexandre Morrison. Conseillers: P. Béliveau, T. Doyle, F. Rondeau, Benjamin Desrochers, James Remington et Jos. Fréchette.

En 1868, on prêta \$500 à 4% pour 15 ans au curé J. J. Desautels de St-Damien, et à Isaac Mondor, père, pour aider à l'organisation de la paroisse de St-Damien.

(1) Nous donnons aussi les faits saillants et les noms des conseillers parvenus jusqu'à nous. L'incendie des registres nous privent de bien d'autres détails.



Le 1er février 1869, Alexandre Morrison, le Dr J. O. Laurendeau, Narcisse Cornellier (Grandchamp) et Pierre Béliveau furent chargés par le conseil, d'aller s'entendre, avec les municipalités situées entre St-Gabriel et St-Jérôme, sur les moyens à prendre pour faire ouvrir un chemin à lisses entre notre paroisse et St-Jérôme. Le projet n'eut pas de suites.

1870. Maire, Dr J.-O. Laurendeau. Conseillers: P. Béliveau, B. Desrochers, Léandre Erard, Simon Aubin, Michel O'Heir, Eugène Tellier.

Le curé de St-Damien, ayant demandé la part des octrois qui revenait à St-Damien, sur les argents que le conseil de St-Gabriel avait perçus pour le canton Brandon (rentes seigneuriales), on donna quittance à Monsieur le curé Desautels, des \$500 prêtées en 1868.

1872. Même conseil, sauf F. X. Beausoleil remplaçant Léandre Erard.

Le 5 février 1872, on décide d'imposer une taxe de \$5.00 sur les marchands établis à St-Gabriel, et \$10 sur les marchands ambulants. Une requête fut présentée par Pierre Sarrazin contre cette mesure qui ne fut pas mise en force.

Onésime Paquin reçut \$100 pour la construction du pont chez Maxime Beuparlant.

1873. Maire, F. X. Beausoleil. Conseillers: E. Sarrazin, S. Aubin, E. Tellier, Th. Doyle, Désiré Rousseau, Amable Sylvestre.

1874. Maire, D. Rousseau. Conseillers: T. Doyle, A. Sylvestre, E. Sarrazin, J. Bte Rainville, E. Tellier et Jos. Sylvestre.

Cette année, on construisit le pont sur la Mastigouche, chez Nicolas Brissette, concession St-Augustin, et l'on porta le salaire du secrétaire, P.-C. Piché, à \$60.

On accorda double licence à Joseph (John) Bellemare qui tenait hôtel et vendait de la boisson depuis plusieurs années, et à Pascal Galarneau.

1875. Même conseil, sauf Eugène Tellier remplacé par Norbert Provost. Le 6 septembre, Charles Sylvestre fut élu conseiller à la place de Jos. Sylvestre qui était absent du pays.

1876. Maire, Calixte Lemire. Conseillers: Th. Doyle, N. Provost, Noé Lefrançois, J. Bte Rainville, Charles Beausoleil et Georges Dubeau.

Sur proposition de Norbert Provost, secondé par Georges Dubeau, on décida, le 2 octobre 1876, de faire vérifier les comptes du secrétaire P.-C. Piché.

Le rapport des vérificateurs fut soumis au conseil le 6 nov. et rejeté le 20. Rainville, Doyle et Lemyre votant pour le renvoi. Georges Dubeau et N. Provost demandant l'étude du rapport séance tenante.

1877. Maire, Georges Dubeau. Conseillers: T. Doyle, N. Provost, Noé Lefrançois, Octave Coutré, Edouard Sarrazin et Calixte Lemyre.

Le 5 février, sur proposition d'Edouard Sarrazin, secondé par Octave Coutré, le notaire Piché fut remercié de ses services. N. Lefrançois, T. Doyle et Calixte Lemyre votèrent contre la proposition.

Le conseil se transporta, le 14 février 1877, dans le bureau qu'occupait plus tard le notaire J. A. Gadoury (maison Narcisse Fugère) et Hector Champagne fut engagé à \$50.00 de salaire. En juin, on déménagea chez Médard Bélanger, (maison de la Fabrique).

Le Dr J. O. Laurendeau et Médard Bélanger ayant été nommés auditeurs, le conseil somma Piché de leur remettre les livres, papiers, documents, archives, ainsi que les deniers dont il serait reliquataire ou redevable d'après le rapport des auditeurs.

Le 4 juin 1877, le conseil envoya une requête à l'évêque le priant de ne pas démembrer la paroisse en faveur de St-Didace.

Le 11 juin 1877, on décida de poursuivre P.-C. Piché devant le tribunal judiciaire compétent, afin de recouvrer les argents que Piché devait au conseil, disait-on. Dubeau et Doyle s'abstinrent de voter.

1878. Maire, Pierre Béliveau, qui résigna et fut remplacé par Noé Lefrançois; les conseillers furent: Ls Provost, Wm Goudie, Edouard Sarrazin, Octave Coutré et Calixte Lemyre.

Le Dr J.-O. Laurendeau et F. X. Beausoleil furent chargés d'auditer les livres de nouveau, et après leur rapport, le 10 avril, on décida de payer à P.-C. Piché \$60.46, balance qui lui était due. Au lieu de trouver le secrétaire en défaut, on lui devait de l'argent!!!

Les mêmes accusations de délapidation de fonds publics avaient été portées contre P.-C. Piché à la commission scolaire. Nous disons ailleurs qu'il poursuivit 4 de ses détracteurs et les fit condamner à payer des dommages et les frais du procès. Ces tracasseries amenèrent la mort prématurée de Piché; ses adversaires politiques, qui avaient la majorité au conseil, perdirent cet avantage et ne réussirent plus à prendre la direction des affaires publiques.

A la suite d'un autre procès politique, Norbert Provost, qui avait été un des plus violents adversaires de Piché, fut obligé de vendre sa terre du chemin du Lac et de s'en aller à Mattavin.

1879. Maire, Noé Lefrançois. Conseillers: Calixte Lemyre, P.

Béliveau, W. Goudie, E. Sarrazin, L. Provost, Joseph Laramée qui remplaça Octave Coutré, absent du pays.

Le 10 février 1879, la Cie Hydraulique de St-Gabriel obtint un monopole de 30 ans pour la construction d'un aqueduc au village, avec prise d'eau au 6e rang. Honoré Payette et Nazaire Légaré étaient les promoteurs. Cet aqueduc ne donna qu'un service très irrégulier.

1880. Maire, Noé Lefrançois. Conseillers: Ls Provost, Wm Goudie, Pierre Charette, Peter Monday, Calixte Lemire, Pierre Béliveau.

Cette année-là, John Bellemare seul eut sa licence. Le 6 septembre 1880, sur proposition de Pierre Charette, secondé par P. A. Monday, Hector Champagne est remercié de ses services comme secrétaire et Hector Desrochers est engagé à \$60. Ls Provost seul s'oppose à cette mesure de représailles.

1881. Noé Lefrançois, maire, Calixte Lemire, Pierre Charette, Peter A. Monday, Dieudonné Savoie, Jacques Héту, Evangéliste Beausoleil, conseillers.

Le 7 mars 1881, le curé St-Jacques fut chargé de prendre des informations concernant le chemin de fer dont il était alors question, et le 12, la corporation passa un règlement pour aider à l'établissement, la construction, l'entretien et l'exploitation d'un chemin de fer entre Joliette et St-Gabriel. La corporation, sur la proposition de P. A. Monday secondé par Calixte Lemire accorda un bonus de \$15,000 à la Cie, payables en 25 ans, à l'aide d'une taxe de 3/8 de centin par piastre. Jacques Héту seul vota contre la proposition. Les contribuables donnèrent 180 votes en faveur du règlement et 11 contre. Ce chemin ne fut construit que de Joliette à St-Félix de Valois.

1882. Evangéliste Beausoleil, maire, mêmes conseillers qu'en 1881, sauf Jos. (Zézé) Beausoleil et Cuthbert Beausoleil qui remplaçaient Noé Lefrançois et Calixte Lemire.

Le 6 février 1882, H. Desrochers, qui allait revêtir la soutane, démissionna, et J.-A. Ecrément, N. P. le remplaça comme secrétaire, à \$60.00

7 licences d'hôtel et 2 marchandes furent demandées cette année-là. Jos Bellemare et Onésime Perreault seuls obtinrent le droit de vendre de la boisson, le dernier eut son débit dans la maison actuelle d'Hermas Roch.

1883. Même conseil et mêmes licences.

Le 6 août, le bureau du secrétaire est transporté à la nouvelle résidence de J.-A. Ecrément occupée auparavant par Maxime Deschênes (Plus tard, maison du notaire J.-E. Archambault).

1884. Jos. Beaudry remplace Dieudonné Savoie au conseil.

1885. Jos. Marion remplace Cuthbert Beausoleil au conseil.

Licences Bellemare et Oscar Cornellier, ce dernier remplaçant Onésime Perreault.

Le notaire Ecrément étant décédé, Amédée Piché le remplace, 6 juillet 1885, et le 20 J.-E. Archambault, N.P. est nommé secrétaire-trésorier sur proposition de P. A. Monday, secondé par Jos. Marion.

1886. Même conseil qu'en 1885. Licences accordées à Jos. (John) Bellemare et à Ch. P. Bélair (ce dernier n'usa pas de son droit, à la demande du curé.

1887 et 1888. Maire, Evangéliste Beausoleil.

1889. Maire, Jos.-Dollard-Napoléon Dubeau, M.D.

1890. Maire, Edmond Marion.

1891. Evangéliste Beausoleil.

1892-93. Maire, Louis Jacques. Ce fut sous la présidence de ce maire que l'on érigea la municipalité du village.

Les autres maires pour la paroisse furent :

1894-98. Edwin Remington.

1899-1901. John Doyle.

1902. Frs Rondeau.

1903. Noé Lefrançois.

1904. John Doyle.

1905-6. Jos. Bolduc.

1907. Félix Fréchette. Ce fut sous la présidence de ce dernier que fut érigée la municipalité de St-Charles de Mandeville. Fréchette habitant la nouvelle municipalité, John Doyle le remplaça à la mairie de St-Gabriel.

1908. Alfred Tessier.

1909. Hercule Carpentier.

1910. Rosario Tessier.

1911. Alfred Tessier.

1912-4. Emérand Rondeau.

1915-6. Jos. Bastien.

1917. Alf. Tessier, assisté des conseillers suivants: Joseph Bolduc, Jos. Morin, Jos. Brûlé, Octavien Racine, Alphonse Rainville et Alphonse Coutu.

## HISTOIRE MUNICIPALE DU VILLAGE.

La première séance du conseil du village de St-Gabriel de Brandon eut lieu le 6 février 1893. Les conseillers élus étaient Jos. Beausoleil (Zézé), P. A. Monday, Ls Jacques, Albert Laurendeau, Jos. Joly, Georges Dubéan et J. N. Provost. Sur proposition de P. A. Monday secondé par Jos. Beausoleil, Louis Jacques fut élu maire. Hector Champagne, notaire, fut engagé secrétaire-trésorier à \$40 par année y compris le loyer de son bureau.

Jérémie Laporte, arpenteur, fit le plan du territoire couvert par le village moyennant \$50.00. On accorda, le 17 avril 1893, une licence d'hôtel à Pierre Chevalier et à John Bellemare. Narcisse Fugère obtint un permis de vendre des liqueurs à la mesure. Le coût de la licence avait été fixé à \$50.00. Le 28 juin 1893, M. Chevalier transporta sa licence à Alexis Coutu.

Le 6 juin 1893, on adopta un règlement concernant le marché, et le 28 juin un autre concernant les trottoirs et le 1er août on réglementa la vente du pain.

John Bellemare ayant fermé par une clôture le chemin conduisant au moulin, on s'adressa à la justice pour la faire enlever, et l'on réussit. J. M. Tellier et A. Demers étaient les avocats de la municipalité. Le premier était le conseil du second.

Le conseil approuva, le 5 décembre 1893, le transport de la licence de John Bellomare à J. B. Gouin et le 6 février 1894, celle de Narcisse Fugère fut cédée à Paul Clermont.

Le 14 mai 1894, M. Laporte, curé de Ste-Emélie de l'Energie, demanda l'appui du conseil pour obtenir la construction d'un chemin de fer. P. A. Monday, secondé par Jos. Beausoleil, fit la proposition suivante :

Attendu que la construction d'un chemin de fer partant de St-Gabriel à un point de jonction avec le C. P. R. et devant se rendre à St-Michel des Saints en passant par les paroisses de St-Gabriel, St-Damien, St-Emélie, St-Zénon, est d'une grande utilité publique, tant pour le progrès de l'industrie, du commerce et de l'agriculture que pour l'avancement de la colonisation ; qu'il soit résolu que ce conseil favorise

(Note.—Ce projet n'eut pas de suite, le tracé du chemin passant dans des endroits trop accidentés, le coût aurait été énorme. De St-Gabriel à St-Michel il n'y a qu'une voie praticable et ce par Mastigouche. L'arpenteur Martin guidé par le Capt. Octave Hénault et accompagné de P. A. Monday parcoururent toute la région, qu'un chemin de fer y traverserait par la Mastigouche et n'y trouvèrent aucun obstacle à sa construction.



de tout son pouvoir la construction de ce chemin et prie le Parlement du Canada d'octroyer les subsides nécessaires pour assurer le succès de cette importante entreprise."

Le conseil s'engagea aussi à voter un bonus.

Le 3 juillet 1894, on accorda à la Cie électrique la permission de poser des poteaux dans les rues pour y supporter les fils du téléphone.

Le 4 décembre 1894, le village est désigné sous le nom de village non incorporé de Monday.

Le 5 février 1895, J. N. Provost, P. A. Monday, Adolphe Michaud et Joseph Lambert furent chargés de s'entendre avec la corporation de la paroisse pour régler la question du partage des biens et des dettes entre ces deux corporations.

Le 4 juin 1895, on décide de prêter à J. B. Desrosiers \$1,000 pour l'aider à établir une fonderie et un atelier de mécanicien dans les limites du village.

En janvier 1896, on accorda une licence marchande à Rémi Tellier.

Le 25 juin 1896, la Cie à bois de Joliette (A. A. Larocque et J. A. Renaud) demande au conseil la cession d'une lisière des terrains d'Arène Beauvilliers et d'Horace Sarrasin pour y construire une scierie.

On décida après le vote des contribuables d'emprunter les \$700 nécessaires à l'achat de ce terrain.

En avril 1897, on accorda pour 10 ans une exemption de taxes au moulin d'Évangéliste Beausoleil, et l'on résolut de s'entendre avec T. Michaud et E. Beausoleil propriétaires de l'aqueduc afin d'améliorer le service de manière à protéger les maisons du village contre l'incendie. Une requête demandant l'achat de l'aqueduc fut présentée, mais on l'écarta et en septembre, on accorda un privilège de 25 ans aux deux propriétaires.

Le 10 février 1879, on avait accordé des privilèges à Honoré Payette et Nazaire Légré qui avaient entrepris de fournir l'eau au village avec des tuyaux de bois. La prise d'eau était au même endroit qu'aujourd'hui, plus tard on prit l'eau sur les lots dans la partie supérieure du ruisseau de Sifroid Sarrasin; mais le pouvoir n'étant pas suffisant on retourna à la prise actuelle qu'on améliora depuis, en faisant servir le lac à Payette, réservoir où l'on puise l'eau lorsque le ruisseau ne suffit pas au besoin.

En septembre 1897, Cléophas Beausoleil, M. P. offrit de fournir au village des poteaux en fer avec fanaux pour l'éclairage des rues. On



accepta avec reconnaissance 60 lampes que l'on utilisa irrégulièrement pendant quelque temps ; mais que l'on abandonna bientôt.

Le 16 décembre 1897, on passe une résolution motivée demandant que le haut du comté reste adjoint au district de Joliette pour les affaires judiciaires et cela sans aucune restriction. Ulric Granger et Hector Champagne furent délégués au comité du conseil législatif pour faire valoir les vues que cette résolution exprimait.

Le 15 mars 1898, les licences de J.-Bte Guin et Ls Coutu furent renouvelées, mais la taxe fut portée à \$100.

En avril 1898, on autorise une dépense de \$2,000 pour l'achat de bornes-fontaines et d'appareils contre les incendies. Le 12 avril on autorise l'emprunt de \$6,000 pour les mêmes fins. Les contribuables par leur vote autorise cet emprunt et on pose 20 bornes-fontaines la même année.

En mai, on décide de prolonger la rue Beausoleil jusqu'à la rue St-David. Elle arrêta à la rue St-Joseph. Ulric Granger et Paul Farley furent chargés de s'entendre avec les propriétaires du terrain à exproprier.

En mai également, on forme des comités de finances, chemins, santé, marché, éclairage, aqueduc et feu et l'on alloua \$15 de plus au secrétaire.

En juillet, on paie le coût de la pose des fanaux (\$108) et l'on nomme Trefflé Desroches constable.

On accorde \$5,000 de bonus à Laroque et Renaud et les contribuables approuvent cette mesure. On avait mis les conditions suivantes : Que la scierie fonctionne au moins pendant 5 ans et que les propriétaires n'y tiennent pas de magasin.

En septembre 1898, on décide de payer à Evangéliste Beausoleil \$2,625 pour travaux à l'aqueduc et construction d'un réservoir devant contenir 90,000 gallons, ainsi que l'achat de 800 pieds de tuyaux à incendie et 4 échelles.

Georges Sylvestre présenta une requête en cassation pour faire annuler le règlement concernant le bonus à Laroque et Renaud.

En mars 1899, on refusa de renouveler la licence marchande de Paul Clermont parce qu'à son commerce de liqueurs, il avait adjoint celui de farine. M. Clermont alla ouvrir une succursale hors du village et y vendit liqueurs et farine.

En mai, on décide d'élargir la rue Blanche de 7 à 8 pieds du côté ouest, et pour cela d'abattre les beaux érables qui se trouvaient près du

chemin devant le presbytère et le couvent, et l'on paya \$30 à Norbert Prévile qui venait d'ouvrir la rue Beausoleil jusqu'à la rue St-David.

En juin, on autorise J. E. Archambault à négocier \$11,000 de débentures.

Le 5 décembre 1899, on accorde une exemption de taxe pour 20 ans aux bâtisses de la Imperial Gas Lamp Co., sise rue Blanche. Le Dr Albert Laurendeau et M. Vézina formaient cette compagnie qui n'exista que quelques mois. Un incendie détruisit les bâtisses de fond en comble.

En 1900, sur proposition d'Israël Graham, secondé par Arsène Beauvilliers on décide d'acheter l'aqueduc pour en municipaliser le service.

En 1901, Hector Champagne fut réengagé à \$80, comme secrétaire.

L'excédent du passif sur l'actif de la municipalité était alors de \$15,571.45.

Le 6 avril 1901, T. J. Charbonneau, I.C. fut engagé comme expert pour l'évaluation de l'aqueduc, à \$75 pour les 5 premiers jours de travail, puis à \$10 par jour supplémentaire et J. M. Tellier fut chargé de passer un acte en compromis avec les propriétaires de l'aqueduc, puis en juillet, Jos.-Adolphe Renaud et Jos.-Alex. Guilbault furent chargés de représenter la corporation dans la même transaction.

L'ingénieur expert de Michaud et Beausoleil était J.-O. Alfred Laforest, le troisième arbitre fut Joseph-Alphonse-Ubald Beaudry.

L'élargissement de la rue Blanche ayant coûté \$1,236.80, on fit une répartition sur les propriétés de la rue Blanche pour couvrir ce montant.

Le 26 octobre 1901, on décida d'emprunter \$14,000 à la banque Nationale de Joliette pour payer le prix d'achat de l'aqueduc et les frais, ces derniers devaient s'élever à beaucoup plus qu'on ne s'y attendait. On réussit à régler avec Charbonneau pour \$525, puis on crut qu'en payant la moitié des frais du 3e arbitre on serait quitte; mais par suite d'un jugement, le conseil dut payer les comptes des 3 arbitres, c'est-à-dire plus de \$2,000 avec les frais de la cour.

En 1902, le salaire du notaire Champagne, secrétaire, fut porté à \$90. et en juillet, on décida d'exiger \$400 du C. P. R. pour l'eau que le village lui fournissait. On finit, en 1904, par transiger à \$300 par an; née pour 10 ans.

En juillet, on résolut de dépenser \$1,500 pour améliorer le service de l'aqueduc. On manquait souvent d'eau.

Le 3 novembre 1902, le conseil passe un règlement autorisant un emprunt de \$21,500, et quelques jours plus tard, les contribuables par leurs votes approuvent cette mesure.

En novembre, on décide de prélever 20c par \$100 sur les biens immobiliers imposables. En février 1903, on achète pour \$786.73 la pompe-engin que l'on installe à la prise d'eau au nord du chemin du 6e rang.

Le 4 juillet 1903, on emprunta sur billet \$17,000 de la banque des Townships de l'Est, et l'on donna en garantie les \$21,500 de débetures que l'on n'avait pas encore pu négocier. Le 8 septembre, on emprunta de la même banque \$1,700 et le 7 décembre encore \$1,000.

Le service de l'eau avait été si défectueux cette année-là que l'on dut ne charger l'eau que pour dix mois.

La fonderie construite par J.-Bte Desrosiers, et vendue plus tard à Jean Boisclair, ayant brûlé, la corporation, qui avait une hypothèque sur cette fonderie, retira les assurances. Le conseil décida de prêter sans intérêts à Jean Boisclair pour 10 ans à partir du 3 décembre 1903, \$700 lorsque la fonderie serait reconstruite.

Le 4 octobre 1904, le conseil décida d'assister en corps aux funérailles de Cléophas Beausoleil et de payer le coût du service et des décorations d'usage. Le conseil voulait ainsi témoigner de la reconnaissance au regretté défunt qui avait rendu tant de services au pays en général et au village de St-Gabriel en particulier.

Le 15 oct. 1904, on acheta de J. Bte Gareau pour \$150 le terrain nécessaire pour améliorer l'aqueduc. Un contrat avait été passé en 1886 entre T. Michaud et Evangéliste Beausoleil d'une part et Godfrey Payette alors propriétaire de la terre de Gareau; mais on avait besoin d'une plus grande étendue que le contrat n'en stipulait.

Le 22 novembre, on décida d'emprunter \$900 pour faire face aux plus pressants besoins.

En 1905, outre les licences d'hôtel de Georges Gouin et Louis Coufu, on accorda aussi celles de Joseph Rivest et de Joseph Beausoleil. A Paul Clermont et Pierre Poirier on accorda une licence marchande (pour spiritueux).

Le 30 mars, les électeurs approuvèrent un emprunt de \$25,000 pour consolider la dette flottante. L'audition des comptes, en février 1915, faisait connaître que le passif du village était de \$38,500 et l'actif de \$25,203.96.

Evangéliste Beausoleil offrit \$25,375 pour les \$25,000 de débetures que la municipalité voulait placer; mais il ne put en disposer.

Après une couple d'essais infructueux, on accepta d'Anselme Locas, gérant à St-Gabriel de la Banque des Cantons de l'Est, l'offre de \$25,250.

En août 1905, sur proposition d'Emmanuel Beauchemin, secondé par Séraphin Perreault, le conseil pria sir Wilfrid Laurier et la commission des chemins de fer de faire explorer la contrée entre St-Gabriel et le Transcontinental afin d'avoir un chemin entre le lac Maskinongé et un point quelconque de la nouvelle voie ferrée.

Le 13 novembre 1905, on exempta les soeurs Ste-Anne de la taxe d'eau pour 5 ans à venir et l'on décida de prélever 40c par \$100 pour taxes.

En décembre, on tenta de taxer les marchands, les charretiers, les métiers, mais ce fut un insuccès.

Le 7 mai 1906, on demanda au ministre des postes la construction d'un bureau de poste convenable; plus tard on fit de nouvelles instances qui furent inutiles encore. Ce ne fut que sous le régime conservateur que l'on construisit. Le gouvernement libéral, en 1910-11, loua cependant un local assez convenable.

Le 17 février 1907, on discuta de nouveau l'opportunité d'obtenir une charte de ville; mais les contribuables refusèrent d'appuyer cette mesure.

Le 7 octobre 1907, MM. St-Jean et Dupuis offrirent d'établir à St-Gabriel un système d'éclairage au gaz. Le 10, Emmanuel Beauchemin fait la même proposition qui est agréée du conseil; mais le 14, M. Beauchemin renonce au privilège qu'on lui avait accordé.

Le 7 avril 1906, J. A. Mireault, N.P. remplace comme secrétaire Hector Champagne dont la santé laissait fort à désirer. On alloue \$150 au nouveau titulaire.

Le 14 avril, on accorde des licences d'hôtel à Louis Coutu, Isaïe Boucher (successeur de Geo. Govin) Joseph Beausoleil et Joseph Lemire (successeur de Jos. Rivest). Les mêmes obtinrent leur permis en 1907.

Le 14 octobre 1907, Philias Lavallée et Emmanuel Beauchemin sont délégués par le conseil pour accompagner J. E. Archambault, M.P. auprès de Sir Wilfrid Laurier et prier le premier ministre de faire passer par St-Gabriel la malle du haut du comté.

Le 2 décembre 1907, le conseil fut sommé de rétrocéder à T. Michaud et à J. E. Archambault le terrain du marché qui ne servait plus aux fins pour lesquelles T. Michaud et P. A. Monday l'avaient donné quelques années auparavant. Le 13, on décida de racheter ce terrain en

donnant \$500 à chacun des deux propriétaires, puis on revendit à Noé Lefrançois ce terrain s'étendant de la rue Michaud à la rue Monday, et qui est occupé par les maisons Laprade, Fréchette, etc.

La taxe d'eau qui était de \$150 par année pour les hôtels fut portée cette année-là à \$350, mais on n'accorda de licences qu'à Isaïe Boucher et Louis Coutu.

Le 6 avril 1908, un M. Lachapelle offrit d'éclairer les rues du village. Il laissa une lampe pour faire constater l'efficacité de son système d'éclairage (Bolté). Après essai, le conseil refusa le 4 mai.

Le 22 avril, Amable Baillargeon et autres demandèrent l'ouverture de la rue Michaud au nord jusqu'à leur rue; mais M. Edouard Lambert, propriétaire du terrain à traverser, refusa de céder le terrain nécessaire.

La même année, Ildège Bergeron offrit de fournir à la corporation 50 lampes électriques de 64 chandelles pour \$1,000 par an ou 50 lampes de 32 chandelles pour \$600, mais cette offre fut laissée de côté.

Le 6 juillet 1908, Emmanuel Beauchemin secondé par Arsène Demers propose que le règlement 33 concernant les chemins d'hiver soit adopté par le conseil. Il obtient la majorité malgré l'amendement de Philias Lavallée, secondé par J. B. Gouin, demandant d'attendre que tout le comté ait adopté ce système de chemins doubles.

Le 10 avril 1908, E. Beauchemin, secondé par Z. Jolette, propose que Nap. Ducharme, employé de la corporation, soit chargé de recruter 12 bons hommes aptes à faire le service de pompiers volontaires et de les exercer à cette fin, avec promesse d'un salaire de 25c par heure de service, pour chacun de ces hommes.

On porte les honoraires du secrétaire à \$200 et, en 1909, Siméon Savoie, remplace N. Ducharme, qui avait démissionné comme employé de la corporation, à \$350 par an, avec le logement, puis à \$400 pour 1910.

Le 3 mai 1909, E. Beauchemin, secondé par P. Poirier, propose d'accorder à The Laval Electric Co. un privilège de 10 ans pour établir un système d'éclairage à l'électricité dans les limites de cette municipalité. La mesure fut votée; mais la compagnie n'usa point de son privilège.

Le 5 juillet 1909, on loua la grande salle de l'hôtel de ville à la Fabrique pour l'usage exclusif du culte pendant les travaux de reconstruction de l'église, au prix de \$12 par mois.

Le 3 janvier 1910, les ingénieurs J. A. McConville et Oscar Beau-doin furent chargés de préparer les spécifications pour l'extension de



la prise d'eau au lac Grenache. Sur leur rapport on demanda des soumissions. Les sept que l'on reçut variaient entre \$9,470 et 14,500. On remit la question à plus tard.

Le 30 avril 1910, sur proposition de A. Demers secondé par P. Poirier, on charge E. Beauchemin, le Dr Albert Laurendeau et P. H. Lougpré d'aller à Ottawa expliquer aux autorités compétentes que pour atteindre le Transcontinental, la voie la plus courte, la plus directe, la plus facile à construire est celle qui, passant près du lac Maskinongé, suivrait la rivière Mastigouche jusqu'à la hauteur des terres. Ce chemin aurait une montée uniforme sans accidents de terrain appréciables.

Les 14 et 15 juin 1910, les contribuables appuient de leurs votes la proposition d'établir les chemins doubles. Après bien des pourparlers, des "coups de ficelle" et du tapage, la mesure fut votée pour les comtés de Berthier et Joliette en entier. C'est une amélioration et tout le monde en convient aujourd'hui.

On tente encore de taxer le commerce en août 1910.

En janvier 1911, on parle de transporter la pompe-engin au lac à Payette pour y établir la prise d'eau. On fixe la taxe d'eau du comté à \$35.00 par an.

Le 25 janvier 1912, Edmond Marion succède à J. A. Mireault comme secrétaire et Joseph Gagné remplace Siméon Savoie comme employé à \$400.

Le 3 septembre 1912, le Dr Albert Laurendeau et autres demandent l'incorporation du village en ville. Uric et Jos. Roch, Dr H. Archambault et Albert Laurendeau sont chargés d'étudier la question. Le 17 septembre les contribuables par 115 votes contre 23 s'opposèrent à cette mesure.

Le 2 décembre 1912, on accorde une exemption de taxe d'eau pour 10 ans à la Cie de Fibre de bois.

Le 20 juillet 1913, le Dr Henri Archambault, M.D., J. A. Gadoury, N.P., Edmond Déziel et Adélar Lambert sont chargés de travailler à faire transporter, à St-Gabriel, le chef-lieu du comté. La mesure faillit réussir et ne fut défaite au conseil du comté que par l'abstention d'un voteur qui devait appuyer la mesure et qui changea d'avis au dernier moment.

En 1913 et 1914, on dépensa près de \$800 pour améliorer les rues du village.

En 1912, une couple d'organiseurs libéraux du village, aidés par un financier de Montréal voulurent préparer les voies pour une future élection. Dans ce but le terrain que J. N. Provost venait d'acquérir



du notaire H. Champagne, fut divisé en lots à bâtir. Lors de la révision des listes électorales, les organisateurs présentèrent au conseil une cinquantaine de noms de personnes qui, prétendait-on, avaient acheté de ces lots et par là, étaient devenus électeurs. Comme preuves des contrats d'achat portant des noms de gens résidant à Montréal furent mis sous les yeux des conseillers qui acceptèrent de faire l'entrée, sur la liste, des noms figurant aux actes.

Quelques jours plus tard, un conservateur de St-Gabriel rencontra une des prétendus signataires, qui lui dit n'avoir jamais signé le contrat et même, que c'était la première fois qu'il entendait parler de cela.

On fit une enquête, à la suite de laquelle on contesta la liste électorale devant les cours. Les noms furent retranchés et le conseil du village eût à payer la note en 1913, soit près de \$600 de frais encourus par excès de zèle de partisans. De plus il coûta \$220 à M. Provost pour reprendre possession de son terrain.

Si au moins la leçon pouvait servir!

Le 1er décembre 1913, on refuse le droit de passage et le permis de planter des poteaux dans le village à la Cie Electrique de St-Gabriel et M. Jean Boisclair remit à la corporation les \$700 qu'elle lui avait prêtés en 1903.

Au printemps de 1914, J. A. Gadoury secondé par A. Lambert proposa de demander au gouvernement de rendre carrossable le chemin Desautels reliant St-Michel des Saints, St-Zénon, et Lac Ignace au bas du comté. Cela aurait eu pour effet d'abréger la distance de 18 milles. Ces travaux ne sont pas encore exécutés.

Le 2 mars 1914, une autre requête de la Cie Electrique présentée par le Dr A. Laurendeau fut encore rejetée. Le même jour, sur proposition d'Edmond Déziel, secondé par Elie Falardeau, le Dr H. Archambault, Jos. Lacourse et J. A. Gadoury sont chargés de traiter toutes questions concernant la construction par la corporation du village d'une ligne électrique de St-Norbert à St-Gabriel.

Le 6 avril, on décide d'installer une fontaine publique coin des rues Blanche et St-David.

Le 15 mai, la Cie "Laval Electric" déclare accepter le contrat d'éclairage, et, le 4 août, le conseil autorise le maire et le secrétaire à signer ce contrat.

Le 10 juin 1914, les électeurs votent l'emprunt de \$8,800. On décide de prélever 60c par \$100 sur les biens imposables et l'on fixe la taxe d'eau pour la Fabrique, le couvent et l'Académie à \$50.00.

En octobre 1914, on parle encore de taxer le commerce.

En décembre, le conseil achète de J. D. Gaudet, pour \$350, le vieux moulin de J. B. Roberge, afin d'améliorer le système d'aqueduc.

Le 1er février 1915, on décide d'emprunter \$18,800 pour payer le coût de l'installation électrique.

Le 1er mars 1915, on accorda des licences aux hôtels Lemire et Lavallée, et le 25 mars, Philius Lavallée succède à Edmond Marion comme secrétaire à \$300 par année.

L'ingénieur en chef du gouvernement fédéral (M. Harwood) propose, le 22 mars 1915, de construire au centre du village un égout collecteur et de payer une partie du coût. Le conseil ne trouve pas avantageuse cette proposition dont l'exécution entraînerait des dépenses trop considérables dans le moment.

Le 15 juillet, on décide de charger \$100 de taxe d'eau au bureau de poste puis on transige à \$50.00 et l'on engage, à \$400 par année, Léopold Gauvreau pour prendre soin de l'électricité.

Le 14 septembre 1915, on décide de poser des tuyaux d'égout dans la partie basse des rues St-David et Monday.

Le 12 février 1916, la Cie de potasse obtient une exemption de taxe pour 10 ans.

Le 3 avril 1916, Joachim Poitras est engagé comme secrétaire en remplacement de Philius Lavallée, et l'on décide de placer deux lampes électriques devant la demeure du maire.

Le 1er mai, Damase Lavallée et Jos. Lemire obtiennent une licence pour vente de liqueurs douces; la tempérance ayant été votée par la population.

En juillet 1916, on décide de fournir l'électricité à la St-Gabriel Lumber Co. et de prélever 1% en taxes pour 1916-17.

Par l'entremise de Wilfrid Farly, on emprunte de Nelson et Ulric Mélançon \$15,000 dont on avait besoin pour payer le coût de l'installation électrique. Cette somme ne suffisant pas, le Dr J. A. Sarrasin prêta \$1,200 et Avila Farly \$2,400.

D'après le nouveau code, on procéda à l'élection d'un nouveau conseil et d'un maire élu par le peuple. Avant cette année, c'était les conseillers qui choisissaient l'un d'entre eux pour être le maire.

Le 29 décembre, sur proposition de J. N. Provost secondé par M. Forest on décide de consulter encore les contribuables à propos de la prohibition. Le 5 mars, on maintient la prohibition par une majorité de 120 voix.

On retient les services de Damasse Guilbault à \$600 par année

pour prendre soin de l'aqueduc et faire les autres travaux ordonnés par le conseil.

Le 23 avril 1917, on décide de prélever \$2.61 par \$100 pour acquitter la dette flottante qui se montait à \$7,916.38.

Le 5 mai 1917, on adopte le vote au bulletin secret pour toutes fins d'administration et d'élections municipales.

On accorde des licences de tempérance à Jos. Lemire et à Jos. Beaudoin, ainsi qu'à Ulric Desrochers et l'on réengage le secrétaire à \$350.00.

En août 1917, on cherche de nouveau à établir une taxe d'affaires que le nouveau code permet d'établir assez facilement. Cela aura pour effet de dégrever quelque peu les propriétés immobilières.

#### CONSEIL DU VILLAGE

1893.—Maire, Louis Jacques.—Conseillers: Joseph Beausoleil, P. A. Monday, Albert Laurendeau, Joseph Joly, Georges Dubeau et J. N. Provost.

1894.—Maire, Albert Laurendeau.—Conseillers: Noé Lanoie et Joseph Lambert, conseillers à la place de Geo. Dubeau et Louis Jacques.

1895.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: Abraham Dufault et Adolphe Michaud.

1896.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: Ulric Granger et Octavien Michaud.

1897.—Maire, J. E. Archambault. — Conseillers: Paul Farly, Evangéliste Beausoleil.

1898.—Maire, J. E. Archambault.—Conseiller: Adolphe Michaud?

1899.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: Joseph Boucher, Israël Graham et Norbert Préville.

1900.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: Arsène Beauvilliers, Ulric Roch et Z. B. Germain, ce dernier remplaçant Jos. Boucher, démissionnaire.

1901.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: J. Adolphe Provost, et Damasse Lavallée, ce dernier en remplacement de Israël Graham, démissionnaire.

1902.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: Paul Clermont, P. Horace Longpré, Damase Lavallée, ce dernier résigne et est remplacé le 22 septembre par Wilfrid Farly.

1903.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: Edmond Marion, Arsène Beauvilliers. Le 8 septembre Séraphin Perreault remplace E. Marion, démissionnaire.

1904.—Maire, J. E. Archambault.—Conseillers: J. Bte Gouin qui fut remplacé par Z. B. Germain en mars 1904; en décembre, Emmanuel Beauchemin est élu conseiller à la place d'E. Archambault qui avait résigné.

1905.—Maire, Z. B. Germain, puis en février, Arsène Beauvilliers. Conseillers: J. A. Provost et David Poirier.

1906.—Maire, Z. B. Germain.—Conseillers: Joseph Lemire, Zéphirin Jollette, J. B. Gouin. Le 5 mars, P. H. Longpré remplace Joseph Lemire.

1907.—Maire, Philias Lavallée.—Conseiller: J. Norbert Provost.

1908.—Maire, J. N. Provost.—Conseillers: Emmanuel Beauchemin, Arsène Demers, Pierre Poirier.

1909.—Maire, J. N. Provost, en novembre E. Beauchemin.—Conseillers: Charles Pelletier, J. Bte Roberge.

1910.—Maire, E. Beauchemin.—Conseillers: Jos. Champagne et Paul Farly. 4 juillet Pierre Poirier et Evangéliste Beausoleil. 6 septembre E. Beauchemin, (question des chemins doubles).

1911.—Maire, Joseph A. Champagne.—Conseillers: I. Bergeron, Edmond Déziel, Joseph Forget. Le 1er mai Oscar Dubeau remplace ce dernier.

1912.—Maire, Joseph Champagne.—Conseillers: J. Bte Roberge, Charles Pelletier.

1913.—Maire, Dr Archambault.—Conseillers: Adélarde Lambert, Le 11 avril, Ch. Pelletier est remplacé par J. A. Gadoury et le 29 juillet J. Bte Roberge par Elie Falardeau.

1914.—Maire, Dr Henri Archambault.—Conseillers: Aimé Lavallée, Edmond Déziel, Joseph Lacourse.

1915.—Maire, Dr Henri Archambault.—Conseillers: W. Maximilien Grignon et René McGuire.

1916.—Maire, W. M. Grignon.—Conseillers: Philias Poirier et Georges Dubeau. En mai, Joseph Forest et Edmond Paquin remplacent Edmond Déziel et Aimé Lavallée, démissionnaires.

1917.—Maire, W. M. Grignon.—Conseillers: Philias Poirier, Joseph Forest, Louis Jacques, Albert Marion, J. N. Provost, Edmond Paquin, tous élus ou réélus d'après les nouvelles lois municipales.

## HISTOIRE POLITIQUE

Saint-Gabriel fait partie du comté de Berthier qui, de 1792 à 1829, porta le nom de Warwick. Il comprenait alors les comtés actuels de Joliette et de Berthier. Deux députés, élus par tout le comté, le représentaient à la fois à la chambre d'assemblée. Voici les noms de ces députés :

P.-P.-M. Lavaltrie, 10 juillet 1792 au 31 mai 1796 ;  
Louis Olivier, 10 juillet 1792 au 31 mai 1796 ;  
James Cuthbert, 20 juillet 1796 au 18 décembre 1811 ;  
G. de Lanaudière, 20 juillet 1796 au 4 juin 1800 ;  
Ross Cuthbert, 28 juillet 1800 au 1er mars 1810 ;  
Louis Olivier, 21 avril 1810 au 22 mars 1814 ;  
Ross Cuthbert, 11 avril 1812 au 29 février 1816 ;  
Jacques Deligny, 13 mai 1814 au 9 février 1820 ;  
Jos. Douaire Bondy, 25 avril 1816 au 9 février 1820 ;  
Ross Cuthbert, 11 avril 1820 au 29 mai 1820 ;  
Alexis Mousseau, 11 avril 1820 au 6 juillet 1824 ;  
Jacques Deligny, 25 juillet 1820 au 2 septembre 1830 ;  
Is.-M.-R. Barbier, 28 août 1824 au 5 juillet 1827 ;  
Alexis Mousseau, 25 août 1827 au 2 septembre 1830.

En 1829, le nom de Warwick fut changé en celui de Berthier, mais les limites du comté ne furent pas modifiées. Le nouveau comté de Berthier eut pour représentants :

*Alexis Mousseau*, 26 octobre 1830 au 27 mars 1838 ;  
*Jacques Deligny*, 26 octobre 1830 au 2 janvier 1837 ;  
*Norbert Eno* (1), 7 mars 1837 au 27 mars 1838 ;

De 1838 à 1841, la constitution ayant été suspendue à cause des troubles de 1837-38, il n'y eut pas d'élections, ni de réunion de la chambre. Un conseil spécial fut chargé de l'administration du pays.

En 1841, le comté de Joliette fut formé d'une partie de l'ancien comté de Berthier. Il eut d'abord pour chef-lieu, Sainte-Elizabeth, que l'Industrie (Joliette) devait bientôt supplanter. A partir de 1841, Berthier n'eut qu'un député, et garda le village du même nom comme chef-lieu. Ses députés furent :

*David-Morrison Armstrong*, 8 avril 1841 au 6 novembre 1851 ;  
M. Derome fut défait par lui en 1848.

*Joseph Hilarion Jobin*, 15 décembre 1851 au 23 juin 1854 ; M. Derome fut encore le candidat malheureux.



*Pierre-Eustache Dostaler*, 31 juillet 1854 au 28 novembre 1857 ;

Dostaler qui était conservateur, eut pour adversaires : E. U. Piché, L.-D. Bondy et L.-A. Olivier. Ce fut à l'élection de 1854 que les partis se formèrent dans notre paroisse. Jusque-là, les gens étaient plutôt patriotes que bureaucrates. Dostaler avait à St-Gabriel, pour partisans, son gendre, le Dr J.-O. Laurendeau, M.D., et les amis de ce dernier. De son côté, E.-U. Piché avait pour l'appuyer, son frère, le notaire P.-C. Piché, Bernard Monday et nombre d'autres.

*Eugène-Urgèle Piché*, libéral, 2 janvier 1858 au 10 juin 1861 ;

Il fut élu contre Dostaler. L'indiscrétion d'une servante du Dr Laurendeau fut, en grande partie, la cause de la défaite du candidat conservateur. En Chambre, Piché proposa un vote de non-confiance contre le gouvernement du temps, sur la question du choix de la capitale. Le gouvernement fut défait et la Chambre, dissoute.

*P.-E. Dostaler*, 8 juillet 1861 au 16 mai 1863 ; élu contre E.-U. Piché.

*Anselme-Homère Paquet*, libéral, 23 juin 1863 au 1er juillet 1867.

Le premier juillet 1867, eut lieu l'établissement de la Confédération. A partir de cette date, le comté eut à élire un député pour Ottawa et un autre pour Québec.

Les députés de Berthier à l'Assemblée législative de Québec furent :

*L.-J. Moll*, conservateur, 10 septembre 1867 au 27 mai 1871 ; élu par 23 de majorité contre Edouard-Octavien Cuthbert.

*Louis Sylvestre*, libéral, 11 juillet 1871 au 22 mars 1878 ; en 1871, il défit L.-J. Moll par 76 voix, et en 1875, Les Tranchemontagne, par 45 voix.

*Joseph Robillard*, conservateur, 1er mai 1878 au 9 septembre 1886 ;

En 1878, Robillard fut élu contre L. Sylvestre, mais l'élection fut contestée et annulée pour influence indue. Les organisateurs du triomphe de Robillard avaient été les abbés Clément-Alfred Loranger, curé de Lanoraie ; J.-Bte Champeau, curé de Berthier ; André Brien, curé de Saint-Cuthbert ; Jos.-Sidoine Saint-Aubin, curé de Saint-Norbert, et autres. Une pression avait été faite aussi sur les curés Plinguet, de l'Isle Du Pads, et Saint-Jacques, de notre paroisse, pour les engager à coopérer à l'élection de Robillard. Ces deux prêtres refusèrent de prendre part à la lutte. Les difficultés que des partisans suscitèrent à M. Saint-Jacques par la suite, proviennent de son refus de contribuer à l'élection de Robillard.



De violents sermons furent faits en chaire contre le parti libéral qui, à cette date encore, comptait dans ses rangs des éléments peu désirables : libéraux très avancés et membres interdits de l'Institut canadien de Montréal.

De même qu'on reproche, aujourd'hui, aux conservateurs, d'avoir, pour auxiliaires, certains orangistes fanatiques, on faisait alors un crime au parti libéral d'accepter l'aide des ultra-libéraux. "L'enfer est rouge, le ciel est bleu", disait-on en chaire. "Êtes-vous rouge ou bleu?" demandait-on au confessionnal. Si le pénitent répondait : "Rouge", le guichet se fermait. Pas de Pâques pour les rouges ! En même temps, on exhortait les femmes à travailler à la conversion politique des maris et des enfants.

Des scènes regrettables eurent lieu à plusieurs assemblées. Un dimanche après la messe, le sénateur Paquet vint tenir une assemblée à Saint-Norbert. Pour une raison quelconque, les conservateurs n'avaient pas d'orateur présent à l'assemblée qui pût répondre à Paquet. Le curé Saint-Aubin résolut de se dévouer pour la bonne cause. Il monta à la tribune et s'efforça de réfuter les avancés de l'orateur libéral. On en vint aux gros mots. On se traita réciproquement de serpent et de couleuvre. Le tapage s'éleva et des forts-à-bras, les Dauphin, descendirent, par la force, de la tribune, M. Saint-Aubin qui eut sa soutane déchirée et reçut des horions.

Quelques jours plus tard, à une autre assemblée, David Fréchette voulut descendre encore une fois M. Saint-Aubin, mais ce dernier, qui se gardait et qui était bâti en athlète, fit un mauvais parti à son assaillant.

Robillard fut élu par une majorité de 166. Les libéraux transmirent jusqu'à Rome leurs plaintes contre les curés politiques de Berthier et de Charlevoix, où des scènes à peu près identiques avaient eu lieu.

L'élection de Berthier fut reprise en 1880, et Robillard, appuyé cette fois par le gouvernement, gagna par 191 voix sur le même adversaire.

En 1881, Robillard eut, pour opposant, S. Pelland, qu'il battit par 164 voix.

*Louis Sylvestre*, libéral, 14 octobre 1886 au 24 décembre 1889.

Robillard fut battu par 221 voix à l'élection de 1886, qui se fit sur la question Riel. Sir John-A. Macdonald et les ministres canadiens-français qui le supportaient, les "pendards", comme on les ap-

pelait, furent pendus et brûlés en effigie, en plusieurs endroits, entre autres, à Saint-Gabriel, devant l'hôtel de John Bellemare.

*Omer Dostaler*, national, 15 janvier 1890 au 9 mai 1890.

R. Savignac, conservateur, fut défait par 237 voix. Dostaler s'était présenté comme partisan de Mercier, mais une fois élu, il retourna à son ancien parti et ne fit qu'une session.

*Cuthbert-Alphonse Chênevert*, libéral, 17 juin 1890 au 22 décembre 1891. Son opposant, Victor Allard, conservateur, eut 52 voix de minorité.

*Victor Allard*, conservateur, 8 mars 1892 au 27 février 1897. Sa majorité fut de 131 voix sur Chênevert. L'élection fut faite après le renvoi du cabinet Mercier par le lieutenant-gouverneur Angers, et aux cris de "scandales" et "voleurs".

Saint-Gabriel qui avait reçu tant de faveurs de Mercier, resta assez fidèle à son bienfaiteur, mais il y eut des défections dans maints endroits.

*C.-A. Chênevert*, libéral, élu par acclamation, 7 décembre 1900.

*Joseph Lafontaine*, libéral, élu par acclamation, 25 novembre 1904, réélu, 8 juin 1908, sur Téléphore Michaud, par 255. Saint-Gabriel donna cependant 16 de majorité à Michaud ; Saint-Damien, 63 ; Saint-Charles-de-Mandeville, 42 à Lafontaine.

*J.-O. Gadoury*, conservateur, élu en 1912, par 1 de majorité, sur Jos. Lafontaine. Saint-Gabriel avait donné 92 à Lafontaine et Saint-Charles, 2 ; Saint-Damien, 37 à Gadoury.

*Joseph Lafontaine*, libéral, 1916, élu par 753 de majorité sur Jos.-Octave Lavallée. Saint-Gabriel avait donné 173 à Lafontaine et Saint-Charles 21. Dans Saint-Damien, Lavallée avait 1 de majorité.

Depuis la Confédération, les députés à la Chambre des communes, furent :

*Anselme-Homère Paquet*, libéral, 14 septembre 1867 au 9 février 1875.

En 1867, Paquet fut élu par 36 voix sur Louis Tranchemontagne. Saint-Gabriel et Saint-Damien donnèrent à Paquet 79 de majorité. En 1872, il eut 742 voix de majorité sur E.-O. Cuthbert, et il fut élu par acclamation en 1874, alors que dans les autres comtés, on se servait pour la première fois du scrutin secret.

*Edouard-Octavien Cuthbert*, conservateur, 27 février 1875 au 15 janvier 1887.

Ayant été nommé sénateur, Paquet choisit pour son successeur

S.-N. Drainville et l'imposa à la convention, alors que le haut du comté voulait avoir pour candidat le notaire P.-C. Piché, de Saint-Gabriel. Le résultat fut que Cuthbert eut 272 voix de majorité sur Drainville. A l'élection suivante, Pierre Béliveau, marchand de Saint-Gabriel, fit la lutte en faveur des libéraux, mais il fut défait par 219 voix. Les libéraux du bas du comté boulaient à leur tour. Saint-Gabriel donna à Béliveau 271 voix et 65 à Cuthbert; Saint-Damien 55 pour Béliveau, 75 contre. En 1882, Louis Sylvestre fut défait, à son tour, par 18 voix.

*Cléophas Beausoleil*, libéral, 22 janvier 1887 au 1er décembre 1899. Elu par 231 voix, en 1887, sur J.-B. Robillard, par 157 voix, en 1891, sur Victor Allard, il n'eut pas d'opposition en 1896. Ce fut le plus remarquable de nos députés.

*J.-E. Archambault*, libéral, 18 janvier 1900 à 1908. Elu par acclamation le 18 janvier 1900, défait aux élections générales de novembre 1900, F.-O. Lamarche par 294 voix, et en 1904, T. Michaud, par 209 voix.

*Arthur Ecrément*, libéral, 1908 à 1911. Il défait Victor Allard par 265 voix.

*J.-A. Barrette*, conservateur, 1911 à 1917.

En 1911, Barrette eut deux libéraux pour adversaires: Arthur Ecrément et J.-J. Denis. Il obtint 26 de majorité sur son plus fort adversaire.

Saint-Gabriel fait partie de la division de Lanaudière, qui eut pour sénateurs:

Is-Auguste Olivier, 22 mai 1867 au 6 septembre 1873;

Jos.-Hyacinthe Bellerose, 16 octobre 1873 au 13 août 1899.

J.-P.-B. Casgrain, 27 janvier 1900 à date.

La division de Lanaudière comprend tout le comté de Berthier, celui de Maskinongé (moins Louiseville, Rivière-du-Loup, St-Léon, Saint-Paulin, St-Alexis), et le comté de Joliette (moins St-Paul, Saint-Ambroise, Saint-Alphonse et Saint-Côme).

Alors que les conseillers législatifs étaient élus par le peuple, comme les députés, la division de Lanaudière eut pour représentants:

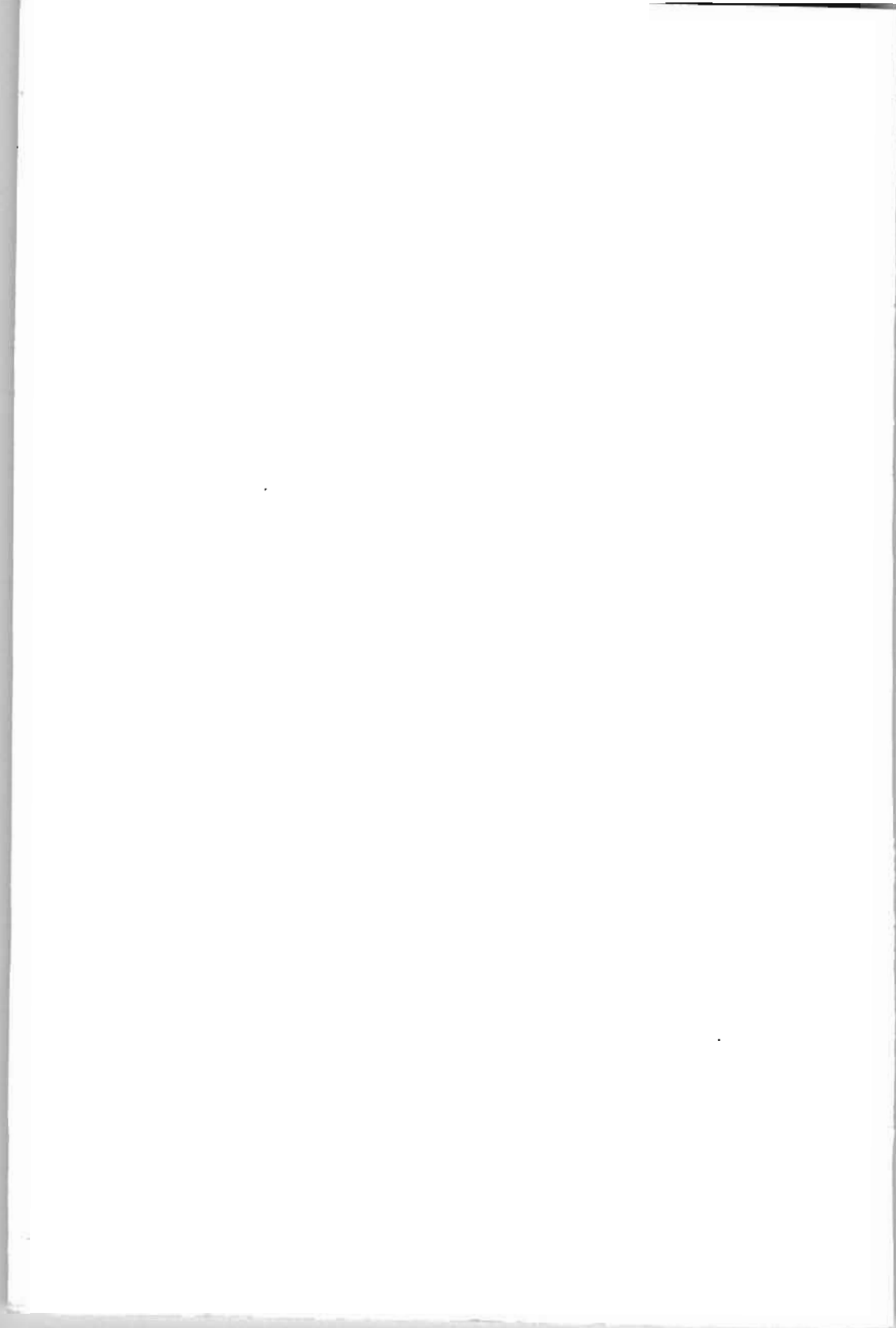
*Alex.-B. Lajoie*, libéral, 2 octobre 1862 au 18 novembre 1862.

L.-A. Olivier lui avait fait la lutte.

*L.-A. Olivier*, conservateur, 6 avril 1863 au 1er juillet 1867. Il avait défait L.-H. Paquet.



M. le notaire ARTHUR ECREMENT.



Depuis 1867, les conseillers sont nommés par lettres patentes. Voici les noms des conseillers pour la division de Lanaudière :

Pierre-Eustache Dostaler, 2 novembre 1867 au 14 janvier 1884.

L.-F.-R. Masson, 27 mars 1884 au 4 octobre 1884, (résigna).

Vincent-Paul Lavallée, 4 septembre 1885 au 24 janvier 1888, (résigna).

Ls Sylvestre, 10 janvier 1890.

L.-P. Bérard résigna et fut remplacé, en 1916, par l'hon. Jules Allard.

#### SAINT-DAMIEN-DE-BRANDON

En récompense de ses services pendant la guerre contre les Etats-Unis en 1812-14, le capitaine Samuel Hibbart reçut, du gouvernement, une étendue de terrain au 9<sup>e</sup> rang du canton Brandon. Ce militaire avait épousé la veuve Therrien, qui avait eu, de son premier mari, cinq fils; Louis, Xavier, Henri, Joseph et Thomas. Hibbart leur céda ses terrains où ils s'établirent avec des neveux du beau-père, des Hibbart.

Louis Therrien eut 5 fils et 7 filles; Xavier, Henri et Joseph eurent également chacun cinq fils et des filles. Thomas n'eut que 2 fils.

Louis Therrien fut le premier colon de St-Damien où il arriva en 1824. En 1825, il fut rejoint par ses frères et par Timothy Page, qui s'établit à côté de lui.

Leurs plus proches voisins étaient alors les Billy dit St-Louis. Ces derniers avaient la terre qui appartint successivement à Jean Trépanier, Jos.-B. Champagne et enfin à Diédonné Lafrenière, au nord du lac, mais dans les limites actuelles de Saint-Gabriel.

Près des St-Louis vint bientôt s'établir Daniel Beausoleil, père de Zézé (Joseph), du grand Louison, d'Edouard et de Norbert.

Les colons qui se fixèrent à St-Damien, avant 1855, et qui y séjournèrent quelques années, furent, outre ceux déjà nommés: France et Edouard Thibault, Chs. Bernard, Daniel Coutu, José Jacques, James et George England, Johnnie Grenier, et son beau-père Bonny Proulx, Dominique et Zeffe (Joseph) Tellier, Adolphus Armstrong, Edouard Mondor, Jean-Marie Boucher, Cuthbert Lafrenière, Joannesse Lafosse-Duperreau (qui avait quitté le 4<sup>e</sup> rang dont il avait été un des premiers colons; il avait pris la terre sur laquelle habite aujourd'hui Onésime Lafrenière), Joseph Granger, Bénoni Mondor,



Fabien et Joseph Forest, François Mondor, J.-Bte Payette dit St-Amour, Michel Gouin, J.-Bte Desrosiers, Louis Bolduc, Félix et Georges Sylvestre, Elzéar Comtois, les Croizetière ou Crochetière, Joseph Denommé, Augustin Deshaies (venant du 4e rang), Fabien Villandré, Théodore Bellemare, les Bélanger, les Grenache, Xavier et Bte Robert, les Maxwell, Ambroise Gravel, etc.

Quand les curés de St-Gabriel se rendaient à St-Damien, ils disaient la messe dans la maison Maxwell, (au village), actuellement la propriété de Joseph Préville.

On construisit ensuite une chapelle chez Josaphat Grenache. Lorsque l'église actuelle fut bâtie, on transporta cette chapelle près de l'église, où elle sert de presbytère.

L'église qui existe encore aujourd'hui mais que l'on a agrandie depuis, est en bois. Elle fut bénite le 12 octobre 1867 par le curé de St-Gabriel, M. Joseph Plessis-Bélaïr, assisté de M. J.-J. Desautels qui venait prendre charge de la nouvelle paroisse. Les premiers marguilliers de St-Damien furent élus le 25 décembre 1867, savoir : Isaac Mondor, Joseph Champagne et Ambroise Gravel.

Le terrain de la fabrique avait été donné par Joseph Maxwell et Napoléon Bolduc. La partie qui se trouve à l'ouest du chemin a été concédée par la fabrique à des particuliers.

Mgr Bourget y fit sa première visite le 1er octobre 1868.

En 1908, on décida de construire un couvent en bois, à deux étages. La fabrique fournit \$1500; le gouvernement contribua également à son érection. La commission scolaire assumait la balance du coût. Ce sont les religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie qui ont pris charge de cette institution.

Les maîtres de poste à St-Damien ont été Joseph Deshaies, Mme Euclide Boucher et Mme Joseph Maxwell.

Un autre bureau de poste, ouvert chez Onésime Lafrenière, vers 1909, doit disparaître prochainement nous dit-on, la malle rurale rendant ce bureau inutile. Il porte le nom de bureau de poste du Cap St-Gabriel, mais il se trouve dans St-Damien.

Les marchands à St-Damien furent : Aubert Hamelin, Hercule Maxwell, Léandre Erard, puis Téléphore Michaud, Elzéar Dénommé, Colbert Bourret, Jos. Brault, M. Marion, Napoléon Bolduc, Josaphat Grenache, Adélard Bruneau, Aldérie Boucher, Emérentienne Maxwell et Mme Dufresne.

Les notaires Lemarbre, J.-A. Bérément et Lavallée, exercèrent tour à tour leur profession à St-Damien.

Les maires de St-Damien furent :

1876, Bruno Mondor ;

1877-81, Charles Payette ;

1882-6, Louis Joannesse-Duperreault ;

1887, J.-B. Gouin ;

1888, Geo. Sylvestre ;

1889, J.-B. Gouin ;

1890, Ch. Frappier ;

1891-3, J.-B. Gouin ;

1894-1900, Romulus Mondor ;

1901-2, Napoléon Deshaies ;

1903-4, Camille Bolduc ;

1905-6, Joachim Robert ;

1907-8, Jos. Gravel ;

1909, Cuthbert Lafrenière ;

1910, Jos. Baril ;

1911, Geo. Croizetière ;

1912, Jos. Baril ;

1913-4, Siméon Lafrenière ;

1915, Gustave Frappier ;

1916-7, Siméon Lefrenière.

Les conseillers actuels sont : Jos. Gravel, Edouard Frappier, Jos. Beuparlant, Ovila Dandonneau, Jos. Baril, Adélaré Turenne.

Les curés de Saint-Damien ont été MM. les abbés Jean-Jacques Desautels 1867 à 1875, Isidore Forget-Despatie 1875 à 1878, Joseph Brien 1878-1901, Pierre Derome 1901-1904, J.-Bte Desrosiers 1904-1912, J.-L.-N. Jodoin 1912 à date.

### SAINT-EDMOND

Mission fondée en 1889 d'une partie de Saint-Gabriel, de Saint-Barthélemy et de Saint-Cuthbert. La première messe y fut dite le premier dimanche d'octobre 1889, par le curé de Saint-Barthélemy, M. l'abbé Edmond Moreau, accompagné de M. l'abbé Fabien Parizeau. C'est probablement au premier de ces prêtres que la mission doit son nom et sa fondation.

La première cloche pour la nouvelle mission fut bénite par Mgr Fabre, à Saint-Barthélemy, en 1889, mais elle ne fut apportée et mise en place que le 11 mars 1890. Elle avait été donnée par M. Cléophas Beausoleil et pesait 120 livres.

Les registres d'état civil furent ouverts le 6 oct. 1889 alors que M. l'abbé Fabien Parizeau y entra l'acte de baptême de Joseph-Fabien-Edmond, fils de Sifroid Laprade.

Le cimetière fut béni le 1er septembre 1890.

Ce fut M. F.-X. Fontaine qui donna le terrain où se trouve la chapelle: soit deux arpents en superficie.

La chapelle elle-même mesure 62 pieds sur 35, à part la sacristie. Elle a coûté \$940 et la sacristie \$175. Cette dernière a déjà été agrandie.

Ce fut M. André Laferrière qui fut l'entrepreneur de la chapelle et de la sacristie.

La population en 1901 était de 462 âmes; en 1904, 504 âmes; en 1911, 440 âmes seulement dont 310 communiant et 85 chefs de famille.

La mission fut desservie d'abord par le vicaire de St-Barthélemy jusqu'à l'automne de 1891, alors que l'abbé Gédéas Plouffe vint y résider. Il habitait la maison d'Octave Lachance.

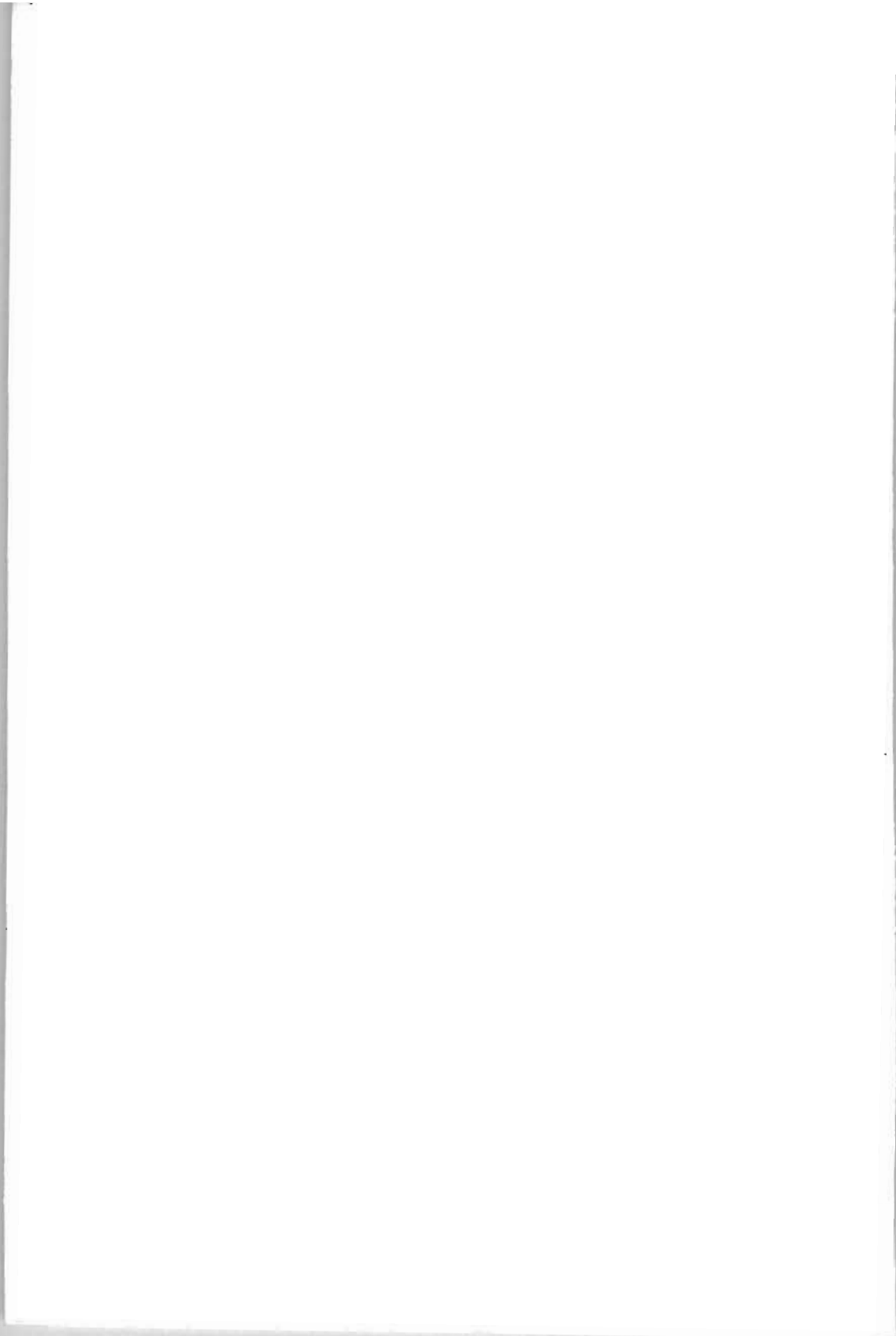
L'abbé Pierre Derome desservit à partir de 1892, avec résidence à St-Barthélemy, mais à l'automne de la même année il vint lui aussi habiter la maison Lachance, et en 1893, il construisit le presbytère, et restaura la chapelle en 1897. Le 1er octobre 1901, M. l'abbé Comtois prit charge de la mission, puis en mars 1913, M. l'abbé Nadeau, qui était vicaire à St-Gabriel depuis près de 6 ans remplaça M. Comtois.

St-Edmond a deux marchands: Napoléon Lagacé et Wencelas Chaput, et trois écoles.

Parmi les premiers colons de St-Edmond, on peut mentionner:



M. l'abbé JOSEPH-MÉDERIC NADEAU.  
Desservant à Saint-Edmond.



Henry Magnan, remplacé par Bte Rainville, Bte Barrette, Pierre (Zamette) Coutu, Pierre Piette, Garçon Provost, Paul Champagne, Wilfrid Martineau (qui se noya au moulin d'Hamelin), Aimé Lauzon, Pierre Rouillard, Trudel qui avait une scierie où se trouve celle d'Hamelin; Xavier Durand, Louis Turcotte, Aimé Lauzon, Louis Lachance, père d'Octave, Bte Brisard, etc., etc.

L'industrie laitière, l'élevage des animaux et l'exploitation des forêts sont les différentes sources de revenus des habitants de la mission de St-Edmond. Le sol est rocheux et très occidenté de sorte que l'agriculture n'y est guère rémunératrice.

Du temps que M. l'abbé Derome desservait St-Edmond, la dîme rapportait environ \$40 au desservant, et le casuel y était aussi très maigre. Aujourd'hui, grâce à la bonne volonté des habitants, la dîme atteint presque \$300.

#### SAINT-DIDACE

Appelée d'abord Petite-Rivière-Maskinongé, St-Didace comptait, en 1841, les colons suivants: Nicolas Béland, I. Germain, Emm. Lagacé, Joseph Gosselin, J.-N. Hilaire, Pierre Trudel, A. Mercile, Louis Cauchon (dont la femme Elizabeth Bellemare, décédée le 27 sept 1850), J.-Bte Champagne (et son épouse Flavie Prescott), Chs Bacon, Narcisse Turcotte, Joseph Turgeon décédée le 20 déc. 1851, (et Petronille Prisque son épouse), Louis Lefrançois, Ferdinand Meunier dit Lagacé (époux de Louise Lefrançois) et Emmanuel Brulé.

Presque tous ces colons habitaient la concession Saint-Guillaume et se faisaient desservir par le missionnaire de Saint-Gabriel.

En 1850, ils avaient été rejoints par Cuthbert Brulé, Joseph Lambert et Sophie Barrette, Joachim Trudelle et Emilie Lajoie, Benjamin Dénommé et Sophie Doucet, Olivier Mailloux et Dorintilde Piché, Pierre Champagne et Emélie Bacon, Norbert Bernesche et Emilie Brulé, Norbert Brunelle et Rosalie Chaput, Félix Sylvestre et Adeline Plante, Xavier Bacon et Emilie Gagnon, Antoine Brunelle, veuf de Julie Pépin et époux de Julie Savoie, Pierre Savoie et Judith Jacques, Bénoni Gagné et Théotiste Comtois, Edouard Savoie et Julie Pépin, Isaac Bernesche et Julie Brissette, Daniel Trudel et Geneviève Savoie (décédée le 1er novembre 1850), Elie Fleury et Geneviève Brissette (décédée le 5 sept. 1850), Joseph Duteau dit Vilandré et Geneviève Dupuis, Hilaire Champagne et Emérance Gobeil.



Ces colons se trouvaient dans la partie ouest de St-Didace, l'autre partie était desservie vers 1850 par des prêtres du comté de Maskinongé.

Le 1er janvier 1853, M. C.-Félix Turgeon, ayant pris charge de la paroisse, ouvrit les registres ce jour-là, et y entra l'acte de sépulture de Julie Brissette.

Outre le territoire actuel de St-Didace, M. Turgeon eut à desservir Mandeville et Mastigouche. Très zélé pour la colonisation et le bien-être des colons, il se donna beaucoup de peine pour faire ouvrir une voie de communication dans ce dernier endroit. Ce fut lui qui surveilla les travaux, mais il ne voulut recevoir aucun paiement (1857).

Il fit construire une chapelle à Mastigouche et s'y rendait de temps en temps pour y célébrer les offices religieux. Du 9 juillet 1859 au 28 nov. 1860, il fut aidé par l'abbé F. Ancé, vieux prêtre retiré de cure, dont nous parlons dans l'histoire de St-Gabriel, M. Turgeon quitta la paroisse en 1861. M. Pierre-Adélarde-Arcade Bellemare, son successeur fit les demandes nécessaires pour faire reculer d'un mille vers l'ouest, la ligne interdiocésaine. Il desservit la paroisse jusqu'en 1874 et fut remplacé par M. Gédéon Béliveau 1874-5.

Après lui les différents curés furent MM. Denis Gérin-Lajoie 1875-8, Antoine Lamy, desservant 1878, Chs-Olivier Gingras 1878-1884. Théophile Joyal 1884-1890. Jos.-Euchariste Héroux 1890-1912. Le curé actuel, M. Théotime Gravel vint prendre charge de la paroisse en 1912.

La paroisse compte deux municipalités scolaires avec 6 écoles dans la paroisse et une au village. Cette dernière a érigé en 1903 un couvent où les révérendes Filles de Jésus donnent l'instruction.

#### SAINT-CLEOPHAS

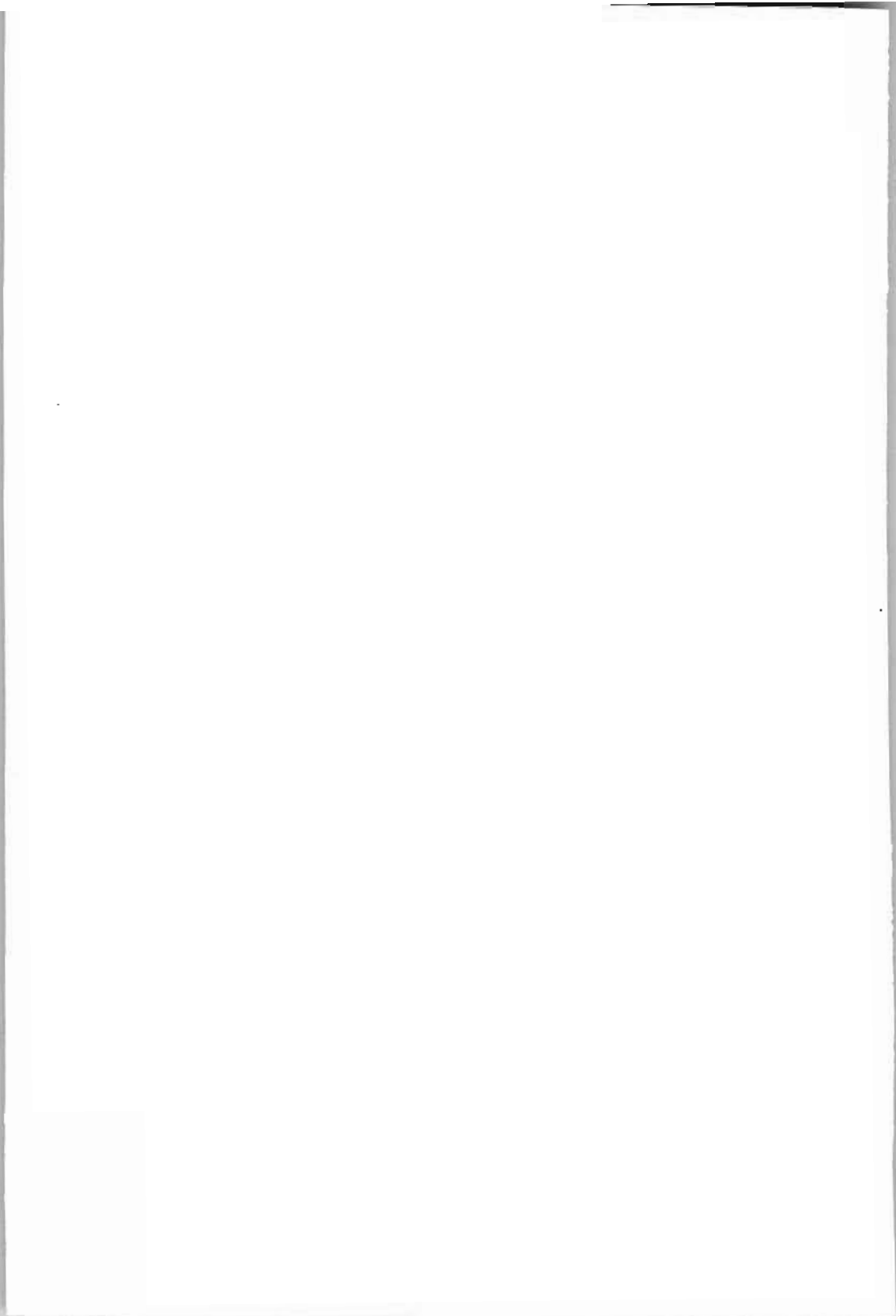
Cette paroisse fut formée d'une partie de Saint-Gabriel de Brandon et de Saint-Félix-de-Valois. Elle fut érigée canoniquement le 4 fév. 1897 et civilement, l'année suivante.

Son église, qui est en bois, fut construite en 1895, dans le 2e rang de Brandon, sur une colline d'où elle domine les alentours. Elle se trouve à environ un mille de l'endroit où Amable Jette aurait voulu la voir, vers 1850.

Cléophas Beausoleil, député du comté, se donna beaucoup de peine pour aider à l'érection en 1894 et 1895. Il contribua aussi à



M. l'abbé ELIE POITRAS  
Curé de Saint-Cléophas.



la construction de l'église en payant le coût de la toiture. Quoi qu'on en ait dit, ce fut en reconnaissance de ces bons procédés que la paroisse porte son nom.

La première messe y fut célébrée le 18 fév. 1897, par l'abbé Pierre Pelletier, curé de St-Félix. Ses différents curés furent les abbés Arthur-Omer Houle, (1897 à 1903), Narcisse Gauthier (1903-4), Joseph-A. Lavallée (1904 à 1910), Delphis Desroches (1910 à 1915), E. Poitras (1915 à 1917).

Depuis 1915, les révérendes Soeurs des SS. Coeurs de Jésus et Marie donnent l'instruction aux enfants de Saint-Cléophas.

La population n'y dépasse guère 450 âmes. L'agriculture, l'industrie laitière et l'élevage des animaux sont les principales sources de revenu de ses habitants.

La voie du Pacifique traverse la paroisse et passe à quelques arpents seulement de l'église.

### ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Le premier colon fut Maxime Mandeville, qui donna son nom au lac, puis à la paroisse. Plusieurs autres personnes prirent des lots autour du lac et commencèrent le défrichement, mais sans y résider. Les premiers qui s'y fixèrent vers 1836-7 furent Léandre Bergeron, époux de Sophie Roch, et Moïse Paquin, époux de Euphémie Gingras.

Avant 1840, ils avaient été rejoints par Joseph Charpentier et Eloïse Sylvestre,

Moïse Robert et Geneviève Ferland,

Basile Laprade,

Moïse Laprade et Marguerite Lanoie,

En 1850, on trouvait encore :

HeHrcule Gingras et Delphine Barolette,

Gonzague Préville et Sophie Brissette,

Pierre Martin et Delphine Marchand,

Nazaire Baril et Marguerite Lanoie,

Edouard Sylvestre et Louise Lanoie,

Alexis Paquin et Aurélie Beausoleil,

Louis Ferland (décédé avant 1850) et Geneviève Laprade,

Etienne Ferland,

Daniel Trudel et Geneviève Savoie (décédée 1er nov. 1850),

Amable Dulac et Marie St-Antoine,

Olivier Pennigard et Agnès Dulac,  
Louis St-Antoine et Mathilde Paquin,  
Louis Paquin et Josephite Beauparlant,  
Guillaume Dulac et Marguerite Tureotte,  
Norbert Dulac et Julie Charpentier,  
Jean Sicard dit Carnfel et Adelaïde Fleury,  
Antoine Sicard dit Carnfel et Geneviève Laprade (veuve de  
Louis Ferland),  
Pierre Paquin et Clarisse Sylvestre dit Beausoleil,  
David Charpentier et Delima Laprade,  
Olivier Tavallier dit Pennigard et Agnès Dulac,  
M. Marseille, etc.

Tous ces colons s'étaient fixés autour des deux lacs Mandeville.

Dans le même temps se colonisait la vallée de la Mastigouche où, parmi les premiers colons, on peut mentionner : Louis, Léandre, Pierre, Octave et Didace Hénault, Louis et Frs Provost, Baptiste Roy et ses fils : Baptiste et Pierre, Isaac Desalliers dit St-Martin, Denys Aubin, Amable et Nicholas Joly, Prosper Lanoie, Pierre et Hyacinthe Desjardins, Frs Rondeau, Frs Vaillancourt, Gonzague et France St-Jean.

Mastigouche fit d'abord partie de St-Gabriel, puis fut rattaché à St-Didace en 1853. Vers 1858, on construisit une chapelle chez Pierre Didace (plus tard Léandre) Hénault. M. le curé Turgeon allait desservir ces colons. Il fut aidé en 1859 et 1860 par l'abbé Frédéric Ancé, le père Ancé comme on l'appelait et dont nous avons parlé ailleurs. La chapelle fut par la suite transportée sur la terre de Frs Provost et on l'agrandit. En 1897, on la transporta près de l'église de St-Charles de Mandeville où elle sert de presbytère.

Ce fut M. le curé Joyal, de St-Didace, qui fonda la mission de St-Charles de Mandeville en 1894. Il fit construire une chapelle qui a été bénite le 30 juin 1895 et qui a été agrandie en 1911-12 et bénite le 6 juin 1912.

Adolphe Bussière et J.-Bte Roberge en furent les entrepreneurs.

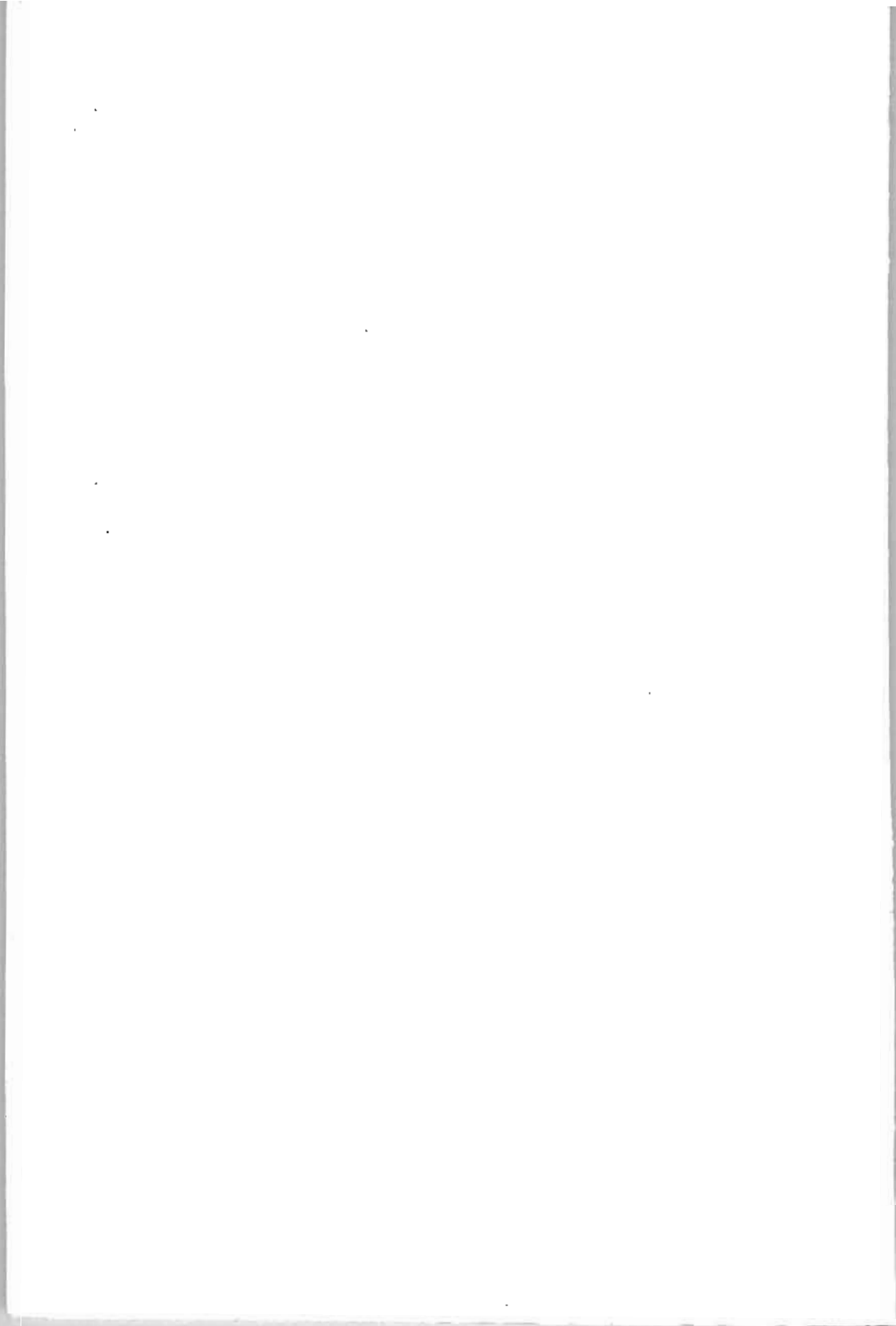
Le terrain de l'église fut donné par Joseph Bergeron, puis la fabrique acheta, en face de l'église, environ 4 arpents, de Léandre Savoie, que ce dernier consentit à vendre pour \$100. M. Joyal célébra la première messe dans la chapelle le 1er novembre 1895.

M. Joyal eut pour l'aider en 1894-5, M. J.-G. Laquerre, en 1895-6, M. Ch. de Carufel et en 1896-7, M. J.-E. Poisson. En oct. 1897, M. Laquerre arriva comme desservant et résida depuis à St-Charles.



M. l'abbé JOSEPH-GAUDIOSE LAQUERRE,  
Curé de St-Charles de Mandeville.





Pendant que l'on transportait la vieille chapelle de Mastigouche, et qu'on la convertissait en presbytère, le desservant habita chez Léandre Bergeron.

Le 29 août 1903, la paroisse fut érigée canoniquement par Mgr. l'évêque des Trois-Rivières.

Le premier registre d'état civil est daté de 1897.

L'école qui existe encore au village, fut construite en 1905. Devenue trop petite, on y ajouta un étage dernièrement.

Au début, St-Charles eut deux hôtels tenus par Adolphe Bussière et Pierre Desalliers, mais ces hôtels n'existèrent que deux ans.

Les marchands à St-Charles furent Osé Joly, Pierre Perreault, Alfred Paquin qui revendit à Cuthbert Lafrenière, Ch.-Ed. Hughes Jos. Jackson. Ce dernier ouvrit une manufacture de rouleaux de fil qui appartient aujourd'hui à M. Bergeron.

Le docteur Paquin y a un bureau où il vient le mercredi de chaque semaine.

Le club de pêche de Mastigouche, qui a pour gérant Pierre Desalliers et qui, l'été, emploie plusieurs guides choisis surtout à St-Charles, est une source de revenus assez considérable. L'industrie du bois, la chasse et l'agriculture font vivre la plus grande partie de la population.

#### LES MAIRES DE SAINT-CHARLES FURENT :

1907-8. Georges Dulac.

1908-13. Jos. Prescott.

1914-17. Amédée Sylvestre, assisté des conseillers suivants: Jos. Bergeron, Alphonse Lafrenière, Louis Savoie, Louis Lefrançois, Alpha Marseille, Tancrède Joly.

#### BUREAU DE POSTE

Le service des postes fut établi à St-Gabriel le 6 sept. 1851, avec J. O. Chalut, N.P., comme maître de poste. Le bureau de poste fut installé dans le magasin actuel de M. Cléophas Martineau.

Avant 1851, les citoyens de St-Gabriel devaient aller chercher leur correspondance à Berthier.

Le 20 juillet 1858, Allan Gunn succéda à Chalut et le bureau de poste fut transporté au magasin du nouveau titulaire, dans la maison habitée maintenant par Adolphe Paquin.

En avril 1860, Gunn quitta la paroisse et Michel O'Heir, qui avait

ouvert un magasin à St-Gabriel, où se trouve aujourd'hui le magasin J. D. Gaudet, lui succéda en oct. 1861.

O'Heir transporta plus tard le bureau de poste dans la maison actuelle de Salem David.

Le 20 juillet 1893, O'Heir démissionna et Téléphore Michaud le remplaça le 1er sept. 1893. Il transporta le bureau de poste dans sa maison actuelle.

Le 27 oct. 1904, M. Michaud démissionna pour briguer les suffrages à l'élection fédérale de cette année-là et, le 1er fév. 1905, Evangeliste Beausoleil fut nommé. Le 10 mai 1908, Mme Beausoleil devint titulaire.

En 1911, M. Beausoleil quittant la paroisse pour aller habiter Willow Bunch, Sask. (1), M. Paul Farley devint maître de poste. Il acheta de M. Beausoleil la maison où était le bureau de poste, (ancien magasin Lambert, occupé aujourd'hui par les bureaux de la Banque de Commerce) ; mais à la suite des élections de 1911, il fut destitué, au commencement de 1912, par les conservateurs qui voulaient réinstaller M. T. Michaud dans ses anciennes fonctions. Le bureau de poste fut donc déménagé chez le nouveau titulaire.

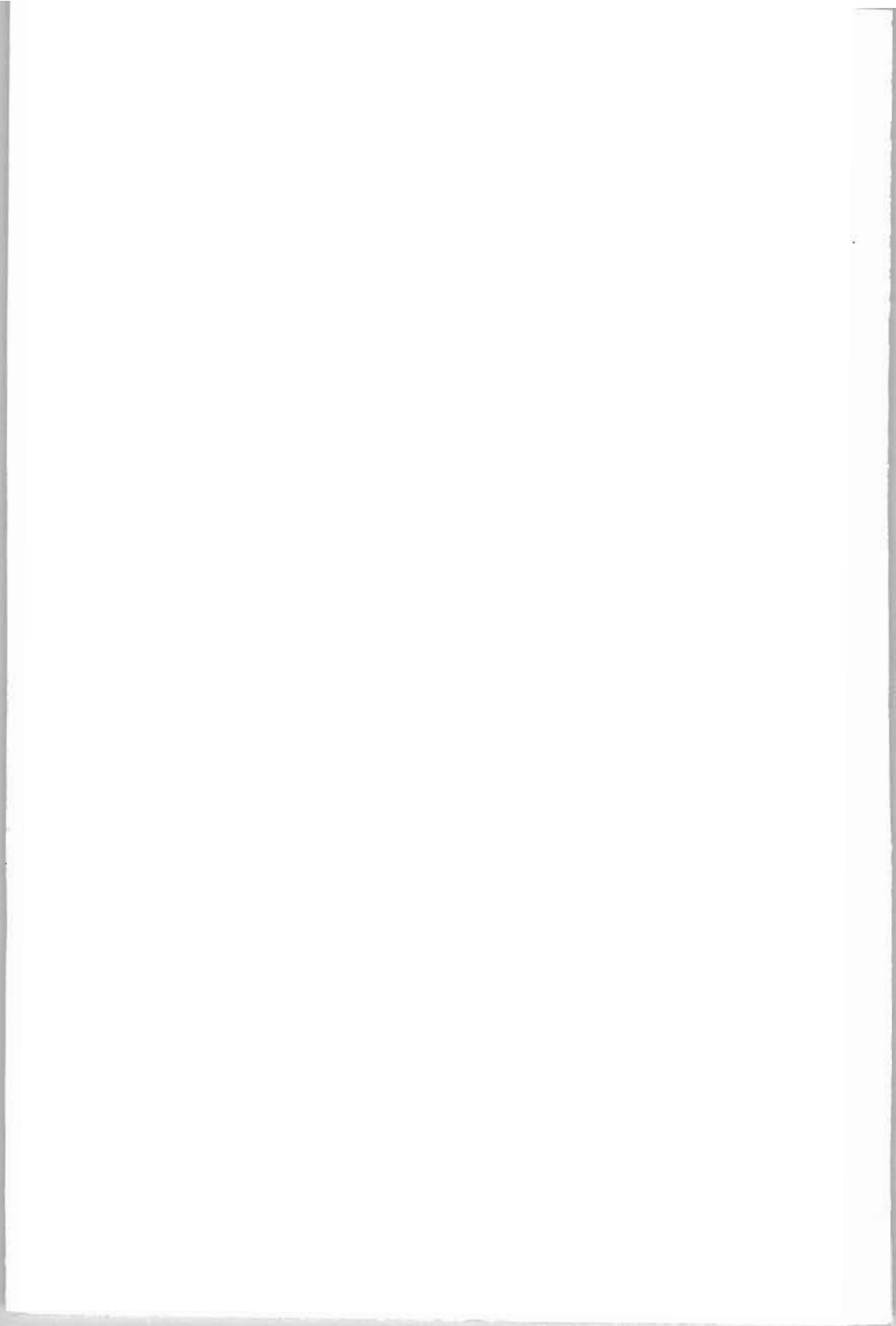
En 1915, on inaugura l'hôtel des postes actuel construit par le gouvernement fédéral. Pour donner une idée de l'animosité qui existe entre les deux partis, disons que les conservateurs seuls purent travailler à la construction du nouveau bureau de poste.

C'est un bel édifice surmonté d'une beffroi où l'on a installé une horloge à 4 cadrans éclairés la nuit à l'électricité. Une cloche puissante sonne les heures.

(1) Willow Bunch fut fondé par Jean-Louis Légaré. Parti de St-Gabriel jeune homme, Légaré épousa la fille d'un chef de tribu sauvage auquel il succéda dans sa charge. Dans la guerre des Sitting Bull contre les E.-U. et dans la rébellion Riel, il rendit des services importants au gouvernement du Canada et des E. U. et reçut d'eux de grandes concessions de terrains. Il fit venir à Willow Bunch ses frères et quelques neveux, qui furent bientôt suivis par d'autres parents et des amis de St-Gabriel et de St-Damien. Bref les 4/5 de la population de Willow Bunch proviennent de St-Gabriel et de St-Damien. Il y a actuellement 175 familles canadiennes-françaises dans cette paroisse de l'Ouest. Quelques-unes y ont déjà acquis une honnête aisance.



HOTEL DES POSTES.  
HOTEL-DE-VILLE ET CHAPELLE TEMPORAIRE.



### BANQUES.

En 1902, la banque des Cantons de l'Est, fusionnée en 1911 avec la banque Canadienne du Commerce; ouvrit une succursale à Saint-Gabriel, dans la maison de Téléphore Michaud avec Anselme Locas comme gérant.

En 1912 la banque déménagea dans la maison Paul Farly, occupant le local du bureau de poste. Le 29 novembre 1912, Philip McCabe remplaça M. Locas. Arthur Guay succéda à ce dernier le 31 mai 1915 et fut lui-même remplacé, le 18 janvier 1916, par M. J. R. Boivin gérant actuel.

La banque d'Hochelaga ouvrit également une succursale, le 16 mars 1915, dans la maison T. Michaud. M. Mathieu en fut le premier gérant. Le gérant actuel M. G. Dupuis le remplaça le 6 décembre 1915. Ces deux banques sont l'une et l'autre à loyer.

Il y avait en, avant 1898, deux banques privées dans St-Gabriel, celles du notaire Hector Champagne et du Dr A. Laurendeau, mais la crise financière de 1897-8 les obligea de suspendre leurs opérations. Les déposants toutefois retirèrent tous les argents qu'ils avaient prêtés à ces deux institutions.



CLEOPHAS BEAUSOLEIL (1)

Né à Saint-Félix-de-Valois, près des anciennes limites de notre paroisse, le 19 juin 1845, de Joseph Beausoleil, cultivateur, et de Rose Ducharme.

Il entra à l'académie de Berthier, en 1855; puis passa au collège de Joliette où il fut un des plus brillants élèves de son temps. Son cours terminé, il porta la soutane quelque mois, mais il la quitta bientôt pour la toge. Il se fit admettre au barreau après avoir fait sa cléricature chez Bélanger et Desnoyers.

Après avoir été l'un des rédacteurs à l'Ordre, en 1866, il aida Hector Fabre à fonder l'Événement, à Québec l'année suivante; puis, six mois plus tard, il revint à l'Ordre et passa peu après au Nouveau Monde.

Ce fut surtout à ce dernier journal qu'il acquit la renommée de brillant journaliste et de polémiste redoutable. Oscar Dunn, A.-D. DeCelles et l'hon. Cauchon purent, tour à tour, apprécier la force de ses arguments et les ressources de son intelligence.

De concert avec L.-O. David, il fonda en 1873, le Bien Public et le Courrier de Montréal. En 1875, il quitta le journalisme et fut nommé syndic officiel et chargé d'appliquer la loi des faillites dans le district de Montréal. Cette charge ayant été abolie en 1880, il se mit à l'exercice de sa profession et eut pour associés les hon. H. Mercier (père), P.-G. Martineau, F.-X. Choquette, etc.

M. Beausoleil fut "le conseiller intime, l'ami de coeur, l'agent actif et dévoué de Honoré Mercier.

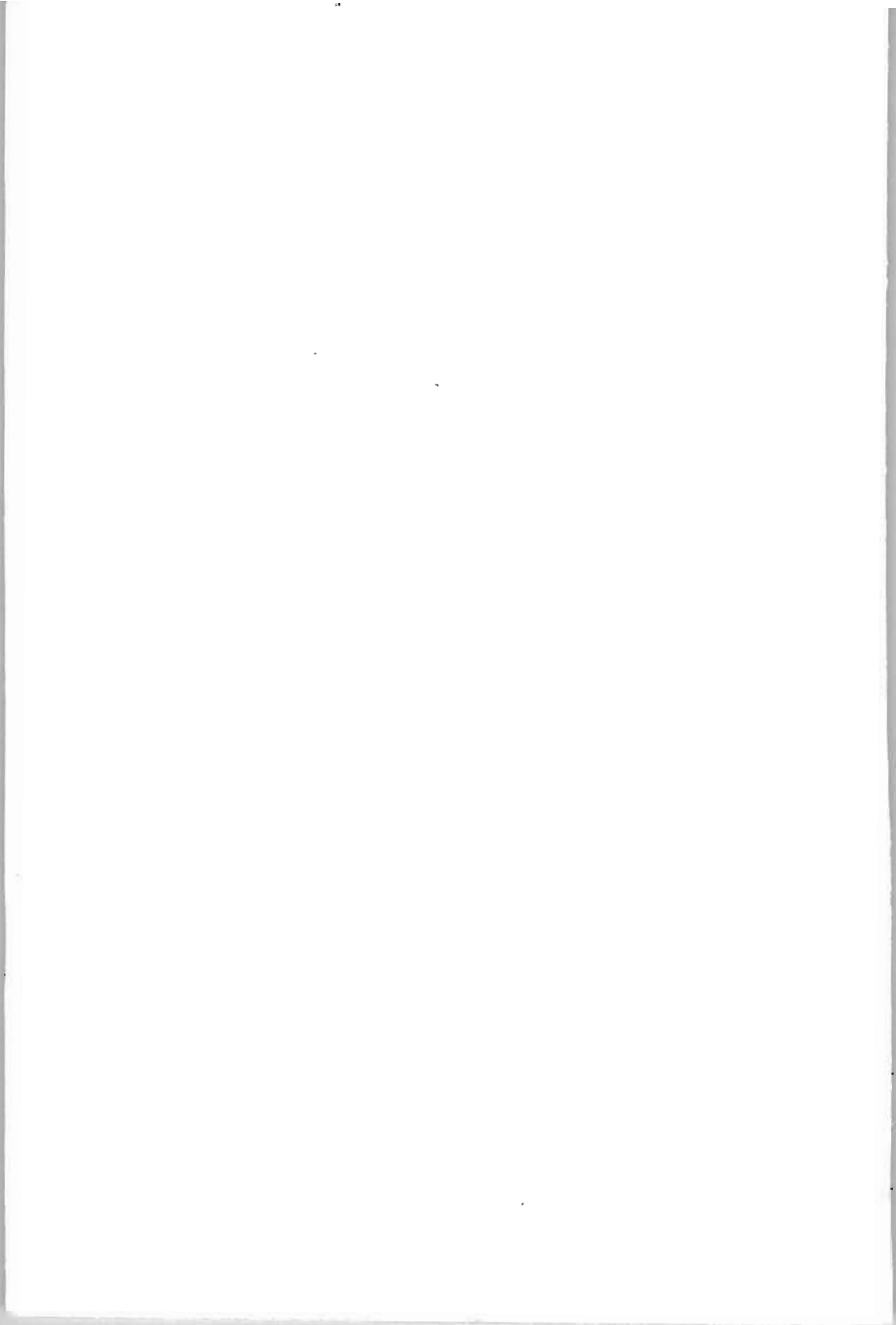
Il s'établit entre lui et le ministère national, un courant régulier de communication et il était consulté officieusement sur toutes les grandes questions. Esprit délié, rompu aux affaires et aux expédients de la politique, partisan sans fanatisme, libéral sans illusions, M. Beausoleil ressemblait au grand patriote que fut Mercier, par plus d'un côté: méthodiques, exacts, rigoureux, ni l'un ni l'autre ne se payaient de mots."

Si M. Mercier n'avait eu pour amis et auxiliaires que des hommes comme M. Beausoleil, son administration n'aurait pas été tant critiquée.

(1) Cette biographie est extraite, en grande partie, de celle que M. Alfred Pelland a écrite vers 1895.



M. CLEOPHAS BEAUSOLEIL.



Organisateur en chef du parti libéral, notre distingué concitoyen déploya une grande habileté et contribua plus que tout autre au succès de Mercier dans la région de Montréal.

Elu député de Berthier, au fédéral, en 1887, il représenta ce comté pendant plus de douze ans et fut le plus remarquable de nos députés.

“Comme orateur, il était doué d’une éloquence sévère et réfléchie, d’une dialectique vigoureuse et serrée. Il n’avait ni la verve, ni l’esprit des réalités, ni la flamme apparente; non plus le geste dont le jeu intéresse le regard et fait écouter un orateur, même quand il dit peu de chose. Il avait une voix un peu sourde, faisait peu de gestes, mais quand il parlait, il avait quelque chose à dire et il le disait en peu de temps.

Bon debater et tacticien plein de ressources, il proposa une motion en faveur des écoles séparées et de la langue française qui rallia, sous son drapeau, tous les Canadiens-français et conduisit à deux doigts de sa perte, le gouvernement si fort de sir John A. MacDonal. En 1891, il prononça, sur le budget, un magistral discours qui força le ministre des finances à modifier son tarif.”

A plusieurs reprises, Mercier voulut faire entrer M. Beausoleil dans son cabinet, mais M. Laurier ne voulut pas s’en séparer, bien que, plus tard, après 1896, il oublia de lui donner le portefeuille qu’il avait certainement mérité. Ce fut M. J.-I. Tarte, ouvrier de la onzième heure, qui le supplanta.

Plusieurs amis de l’hon. Mercier regrettèrent que, en 1891-92, M. Beausoleil n’ait pas siégé à Québec, avant que les influences pernicieuses que l’on sait, n’aient fait sombrer, dans notre province, le parti libéral et, en même temps, Mercier, le plus grand de nos patriotes.

Depuis 1874, le gouvernement permettait de construire une voie ferrée qui reliait notre paroisse aux grands centres. Avant chaque élection, on voyait des ingénieurs ou des gens se disant l’être, planter dans nos champs des jalons indiquant le tracé de la voie projetée. Les élections passées, on n’entendait plus parler de rien.

M. Beausoleil, qui résidait à Saint-Gabriel en été, depuis 1881, avait compris, mieux que qui que ce soit, l’importance qu’aurait pour tout le nord du comté, la construction de ce chemin de fer. Il en fit un des articles de son programme aux élections de 1887. Il intéressa à son projet, M. Mercier, qui vint à Saint-Gabriel promettre

que son gouvernement aiderait de tout son pouvoir à mener l'entreprise à bonne fin.

M. Beausoleil forma une compagnie dans laquelle entrèrent: P.-A. Monday, le Dr J.-N. Dubeau, Joseph Marion, Z.-B. Germain, Pierre Béliveau, Pierre Charette, Maxime Deschênes, E. Beausoleil, J.-E. Archambault, Séverin Marion, Edouard Erard, Octave Contré. John Bellemare, T. Michaud, le docteur J.-O. Laurendeau, etc., etc.

Ces personnes payèrent 10% de la valeur des parts qu'elles avaient souscrites.

Des subventions furent votées par les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Les travaux commencèrent sans retard. Le 12 novembre 1888, la compagnie du chemin de fer Montréal & Lac Maskinongé pouvait présenter à son président, M. Cléophas Beausoleil, l'adresse suivante:

A Cléophas Beausoleil, Ecr. M.P.,

Président de la Compagnie du Chemin de fer  
Montréal & Lac Maskinongé

La Compagnie de Chemin de fer, Montréal et Lac Maskinongé saisit avec empressement l'occasion qui se présente, aujourd'hui, de fêter son président.

Pour la première fois, en ce jour, la paroisse de Saint-Gabriel de Brandon a vu les chars entrer fièrement dans son village.

Pour la première fois, le sifflet de la locomotive a fait entendre aux citoyens de cette paroisse ses notes ronflantes et joyeuses.

Pour la première fois, enfin, la paroisse de Saint-Gabriel de Brandon a son chemin de fer.

C'est en ce grand jour que la Compagnie a voulu témoigner à son Président, à celui qui, par son esprit d'entreprise, son courage et son indomptable énergie, a su relier cette paroisse aux grands centres, les sentiments de reconnaissance et de gratitude qu'elle vous doit pour cette grande entreprise.

Vous nous l'aviez promis ce chemin, M. le Président, et nous avons foi en vos promesses. Depuis longtemps nous espérions voir une voie ferrée relier notre paroisse aux grandes villes, ces foyers du commerce et de l'industrie!... Vains efforts!... tout semblait se réunir pour déjouer nos calculs, pour tromper nos espérances.

Maintenant, nous l'avons ce chemin! et les ressources de notre sol fertile et de nos grandes forêts ont un débouché dans le commerce.

Et à vous seul, M. le Président, appartient l'accomplissement de cette grande oeuvre.

Laissez-nous vous dire que, toujours, les actionnaires de la compagnie de chemin de fer Montréal et Lac Maskinongé garderont votre souvenir! que toujours votre nom sera présent à leur mémoire!!

Par la construction de ce chemin, vous avez écrit en lettres de fer votre nom pour les générations futures. Puissiez-vous, par le succès de votre entreprise, recevoir la récompense de vos peines et de vos labeurs!

Puisse la prospérité de notre paroisse qui, grâce à vous, prend sa place dans le monde commercial, vous rémunérer de tout ce que vous a coûté la construction de ce chemin!

Monsieur le Président, votre chemin de fer vous a coûté bien des veilles, bien des sacrifices, parfois même, l'entreprise vous a paru au-dessus de vos forces.

Nous ne doutons point que Madame Beausoleil, votre digne épouse, que nous avons le plaisir de voir à vos côtés, vous ait soutenu dans les moments de découragement, elle qui, dans les tristesses comme dans les bonheurs de la vie, partage si dignement vos destinées. Laissez-nous lui offrir nos hommages et nos remerciements. Elle a été à la peine, nous voulons qu'elle soit à la gloire.

Daignez, Madame, partager les joies du succès avec votre époux, notre digne président. Merci à elle! Merci à vous, Monsieur le Président.

La Compagnie de Chemin de fer Montréal et Lac Maskinongé.  
St-Gabriel de Brandon, 12 novembre 1888."

---

La construction de cette voie ferrée avait coûté bien des démarches à M. Beausoleil. Il avait fallu ériger une quinzaine de ponts et viaducs dont plusieurs étaient longs et élevés.

Les subventions votées ne suffisant pas, il avait dû fournir plus de \$30,000 de son propre argent. En retour, les actionnaires renoncèrent à leurs droits sur ce chemin de fer en faveur de M. Beausoleil qui le loua pour 99 ans à la compagnie du Pacifique.

Le village de St-Gabriel comptait en 1887 environ 40 maisons. Dès 1890, ce nombre avait doublé et il s'y trouve près de 400 feux aujourd'hui.



Nous devons ces progrès à M. Beausoleil, car il est certain que, sans notre voie ferrée, le village n'aurait pas le quart de la population qu'il possède. Non seulement le village, mais le reste de la paroisse, ainsi que St-Damien, St-Didace, St-Charles et St-Cléophas lui doivent leur progrès.

M. Beausoleil fit des démarches nombreuses pour faire continuer le chemin de fer jusqu'à Ste-Emilie de l'Energie en passant par St-Damien. Ces deux paroisses votèrent chacune un bonus de \$5,000 et des cultivateurs de ces deux endroits souscrivirent \$30,000 outre les frais nécessités par les explorations, plans et devis, mais le gouvernement de Québec refusa toute aide: Tour à tour les hon. Taillon, Flynn et Marchand reçurent la visite de M. Beausoleil qui se fit accompagner de MM. V. Allard et Mathias Tellier, puis de M. C.-A. Chênevert M.P.P..

Lettres, entrevues, requêtes, tout fut inutile.

M. Beausoleil siégea au conseil de ville de Montréal presque sans interruption, de 1882 à 1897. Il fit aussi partie de la commission scolaire de la même ville pendant nombre d'années et remplit un rôle très important dans ces deux corps.

Lors du vote sur le bill remédiateur à propos de la question des écoles du Manitoba, M. Beausoleil crut devoir se séparer de son parti. On lui fit des reproches à propos de cette prétendue défection, même jusque dans son comté. Il n'en fut pas moins élu par acclamation aux élections suivantes, mais très peiné de ces reproches, il résolut de sortir de la politique. M. Laurier le nomma maître des postes, à Montréal. Il occupait encore cette charge, lorsqu'une longue et cruelle maladie vint mettre fin à une carrière si bien remplie.

Il mourut à St-Gabriel, le 3 octobre 1904. Le conseil municipal du village décida de lui faire des funérailles civiques, en témoignage de reconnaissance. M. Beausoleil fut inhumé dans notre cimetière.

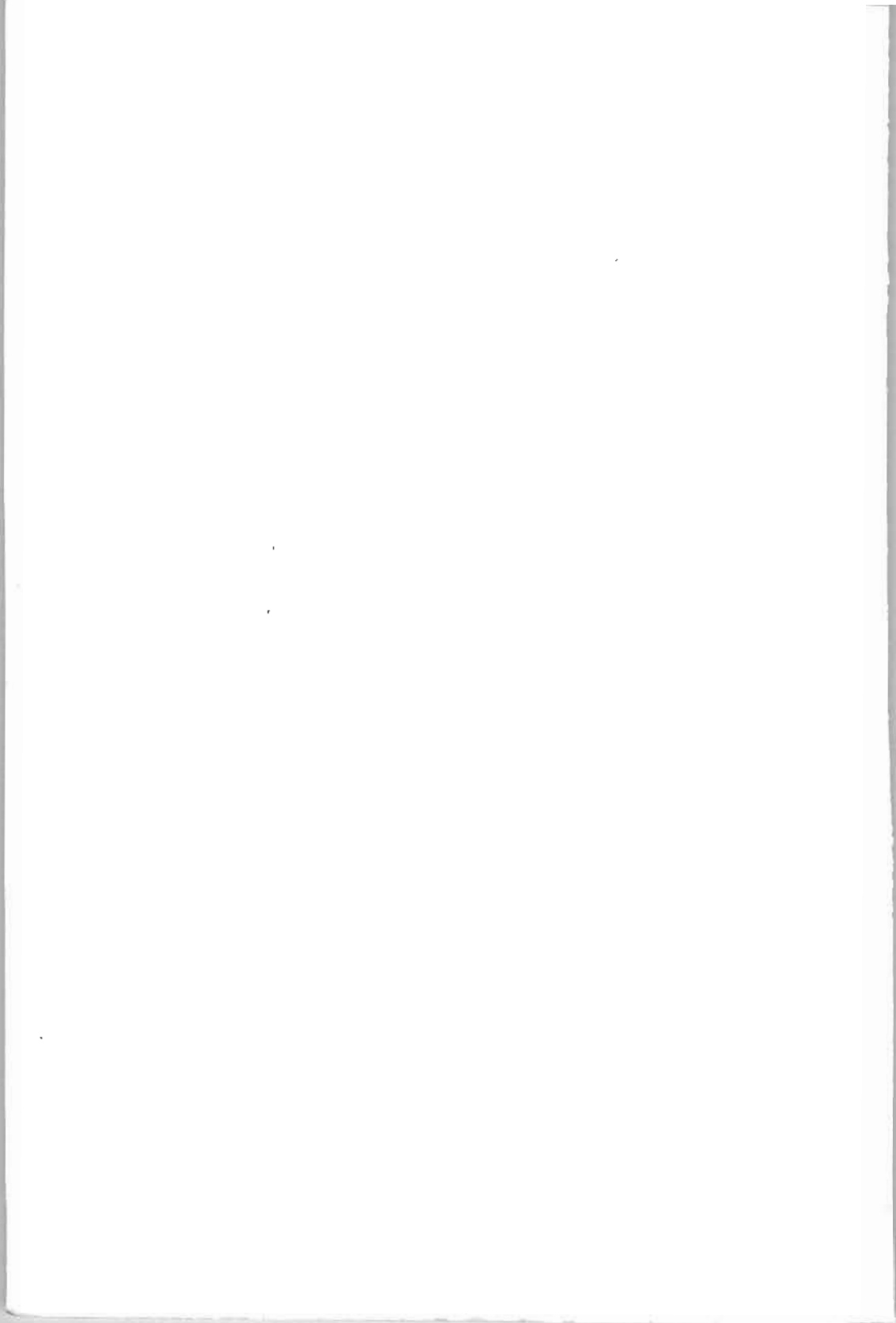
#### PETER- ALEXANDER MONDAY

Fils de Bernard Monday, fondateur du village de St-Gabriel, et de Marie-Louise Mandeville, il naquit le 25 oct. 1834. En 1864, il épousa Domitilde, fille de J.-Bte Provost, et de Marguerite Langlois dite Lachapelle. Il n'eut pas d'enfants.

Il reçut de son père, la terre qui appartient aujourd'hui, en



M. PETER-ALEXANDER MONDAY.



grandé partie, à la succession Archambault. La station du Pacifique et près de 200 maisons sont construites sur ce terrain.

Peter Monday continua l'oeuvre de son père, c'est-à-dire qu'il travailla tant qu'il en eut la force, au progrès de la paroisse et surtout du village.

Affable, d'un caractère et d'une générosité sans bornes, il n'eut que des amis. Toujours prêt à rendre service, il ne pouvait refuser ceux qui demandaient son assistance. Bien souvent même il n'attendit pas qu'en eût fait appel à son bon cœur.

Un jour, il apprend qu'un ami résidant à Saint-Michel des Saints, venait de subir de grandes pertes par le feu qui avait détruit sa grange, son écurie, son bétail et ses grains de semence. On était alors en avril, au moment où les routes sont si mauvaises dans nos campagnes. Sans hésiter, Peter Monday ramassa, chez lui et ailleurs, une charge de différents grains de semence et la conduisit lui-même à cet ami, demeurant à 58 milles de Saint-Gabriel.

Plusieurs orphelins lui ont dû leur instruction, et des veuves, le pain de chaque jour pour elles et leurs enfants.

Afin de pouvoir payer la dernière année du cours de son fils aîné, élève du collège de Joliette, le père d'une nombreuse famille avait dû se défaire de son unique vache. Monday, qui en était devenu l'acquéreur, la rendit à son propriétaire sans exiger un sou en retour. L'écolier est aujourd'hui prêtre.

La générosité de Monday, la large hospitalité qu'il exerçait, des prêts à des amis insolvables et surtout des milliers de piastres qu'il dut payer pour cinq ou six personnes auxquelles il avait endossé des billets, le plongèrent dans les dettes. Une cruelle maladie qui lui enleva son énergie et ses moyens d'action, l'obligea de vendre ses propriétés pour échapper à un désastre complet. Il mourut le 27 nov. 1903, et fut inhumé à Saint-Gabriel.

Monday s'adonna à la politique toute sa vie. Libéral convaincu, il eut la bonne fortune de voir son parti tenir, pour ce qui concernait Saint-Gabriel, les promesses qu'il faisait.

Ami dévoué pour M. Cléophas Beausoleil, il le seconda dans l'exécution de ses projets qui devaient amener la prospérité dans le nord du comté. Comme lui, il rêva de voir Saint-Gabriel relié par un chemin de fer à la vallée de la Matawin.

Avec le capitaine Octave Hénault et un ingénieur, il passa quinze jours dans les Laurentides à chercher un passage où la construction

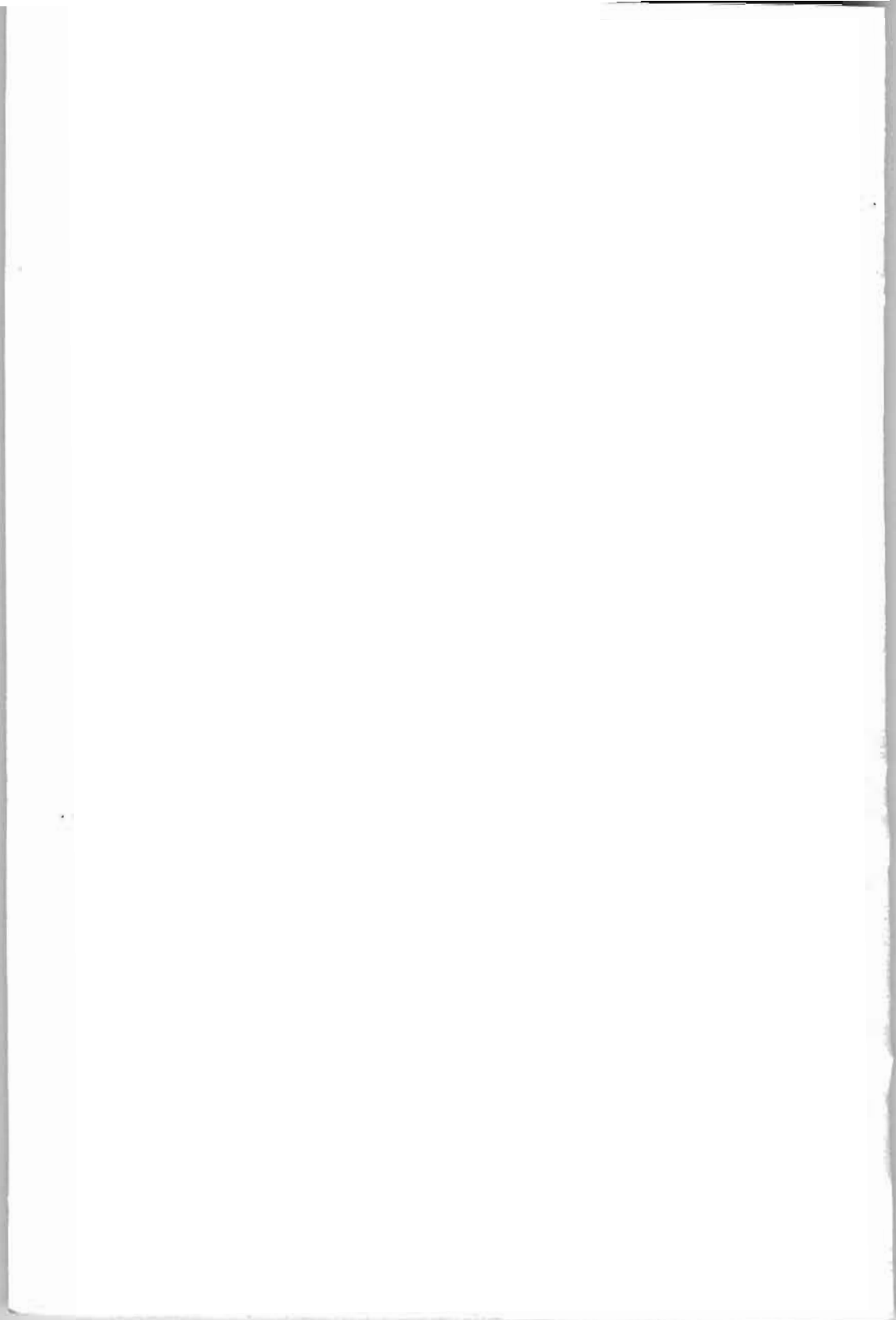
d'une voie ferrée entre St-Gabriel et St-Michel des Saints serait facile. Le passage trouvé, on ne put obtenir les subsides désirés. Le gouvernement Mercier n'était plus, et ses successeurs, jetés au ménagement, ne voulurent rien accorder, malgré les demandes réitérées de M. Beausoleil.

De 1880 à 1896, Monday eut le plaisir de recevoir, sous son toit, toutes les personnes distinguées que le parti libéral comptait alors dans ses rangs. L'hon. M. Mercier, entre autres, y reçut trois fois l'hospitalité.



M. le notaire P.-CAMILLE FICHE.





PIERRE-CAMILLE PICHE, NOTAIRE

Naquit à Saint-Sulpice en 1827, fit ses études à l'Assomption où il fut l'ami et le confrère du P. Lacombe. En 1847, il enseignait à Saint-Antoine tout en étudiant le notariat. Il fut admis à la pratique en 1851, et vint se fixer dans l'établissement que M. Amable Jetté, père de sir L.-A. Jetté, venait de fonder sur la rivière Bayonne. Il le seconda dans ses démarches pour faire de cet endroit le centre d'une paroisse. Après l'insuccès de M. Jetté, le jeune notaire transporta son étude à Saint-Gabriel où il pratiqua jusqu'à son décès.

Libéral ardent, il prit part à toutes les luttes politiques du comté. Son frère, E.-U. Piché, avocat, lui doit une partie de ses succès. Bernard et Peter Monday, Michel O'Heir, Charles Champagne (Gargon Charlette) et le notaire Piché furent les têtes dirigeantes du parti libéral dans le nord du comté.

Lorsque H.-A. Paquet fut nommé sénateur, les libéraux de St-Gabriel voulurent faire choisir le notaire Piché, pour briguer les suffrages, mais Paquet imposa à la convention la candidature de M. Drainville (1875). Ce dernier ayant été défait à l'élection qui suivit, on parla de nouveau du notaire Piché, comme un futur candidat.

Pour détruire les chances de succès de Piché, quelques adversaires politiques l'attaquèrent dans sa réputation. Il était secrétaire-trésorier de la municipalité et de la commission scolaire, on l'accusa d'avoir dilapidé les fonds appartenant à ces deux corporations. Les conservateurs, qui avaient la majorité au conseil et à la commission, votèrent son renvoi et demandèrent une reddition de comptes. (1876-7)

Nous disons dans l'histoire municipale et scolaire de la paroisse ce qu'il advint de ces accusations: les détracteurs furent condamnés par la cour et, à la suite de plusieurs vérifications des livres de compte, on trouva qu'au lieu d'être en déficit, Piché était en droit de réclamer une soixantaine de piastres qu'on lui devait.

L'innocence du notaire était reconnue, mais ses adversaires avaient réussi à empêcher sa candidature, et même, ils avaient dépassé le but qu'ils se proposaient, car ces tracasseries avaient ruiné la santé de M. Piché qui mourut le 19 février 1881, victime de nos haines politiques. Le succès de ses ennemis ne fut que passager; les libéraux reprirent la majorité au conseil et à la commission. Nous croyons que depuis 1880, les conservateurs ont toujours été depuis en minorité dans ces deux corps. Pas plus en politique qu'ailleurs, la calomnie n'a sa place, et le succès qu'elle donne est bien éphémère.

JUGE P.-CAMILLE PICHE

Il naquit le 27 avril 1865, à Saint-Gabriel de Brandon, de P.-C. Piché, notaire, et de dame Sophie Desparrois dit Champagne. Après des études sommaires à l'école de son village, il entra à l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal. Lorsqu'il sortit de cette institution, il fit de commerce et ouvrit un magasin de quincaillerie, à St-Gabriel, dans la maison qu'a remplacée le magasin J.-D. Gaudet. Mais ses goûts et ses aptitudes le poussèrent vers l'étude du droit. Il fut admis au Barreau, après avoir suivi les cours de l'Université Laval, de Montréal, où ses confrères l'avaient élu leur président, en 1894.

Le 13 août 1889, il avait épousé, à St-Gabriel, demoiselle Marie-Denise Michaud dont il eut deux fils: Paul-Emile et Edmond.

Il fut l'un des fondateurs du parlement modèle, en 1891, et y fut une des plus brillantes figures. C'est là qu'il commença à faire valoir le grand talent oratoire dont il était doué.

Dans la pratique de sa profession, il eut pour associés: Adolphe Bazin, l'hon. Honoré Mercier, jr. et Z. Cordeau.

En 1900, il fut bien près d'être choisi pour être le porte-drapeau libéral dans Berthier; en 1904, il se fit élire, par une forte majorité dans la division Ste-Marie, de Montréal.

Il fut bientôt nommé membre de la commission des écoles catholiques de Montréal et conseiller du roi. Pendant plusieurs années, il fut l'organisateur en chef des forces libérales de la province.

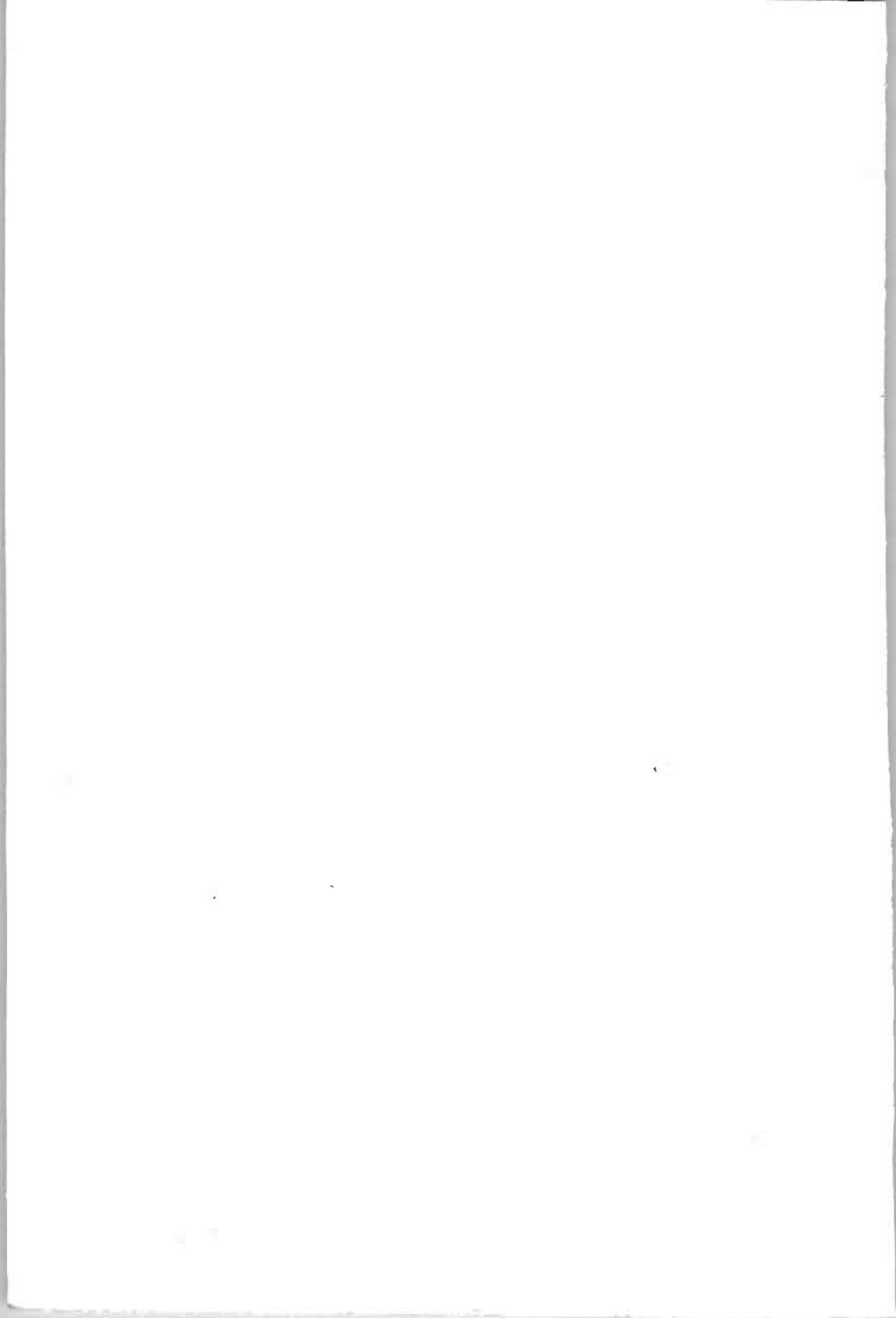
En 1906, M. Piché devint juge des sessions de la paix, à Montréal, et commissaire des licences. Il occupait encore ces deux charges lorsqu'une mort prématurée l'enleva à l'affection des siens, le 5 avril 1909.

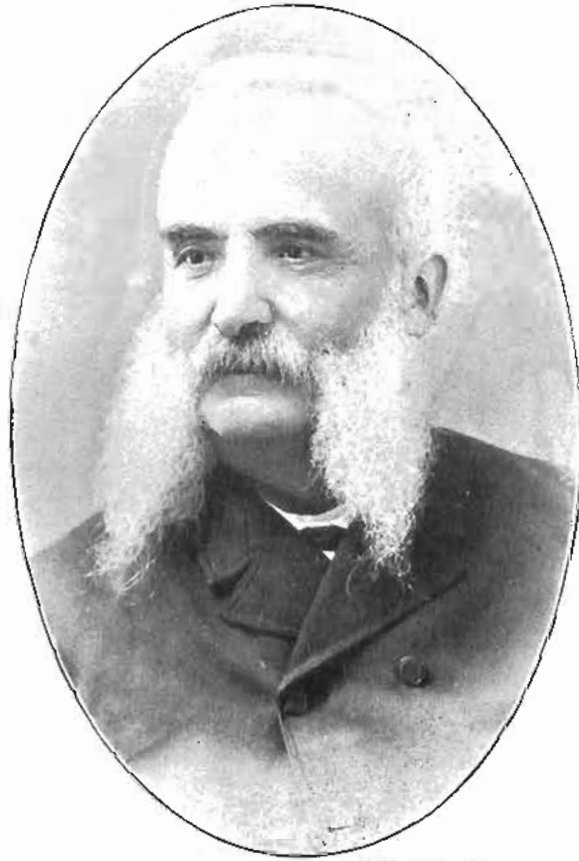
"Figure d'une grande finesse et d'un esprit plus fin encore, P.-Camille Piché avait su faire valoir les dons exquis dont il était doué. Il était instruit, il avait du jugement, de l'éloquence, du tact, et il inspirait la confiance par sa physionomie d'honnête homme, tandis que son inaltérable gaieté le rendait précieux à ses amis. Quel plus grand bien pourrait-on dire d'un homme qui n'a pas eu le temps de donner toute sa valeur! Il ne faisait qu'arriver à la maturité lorsque la mort l'a enlevé."

Fidèle à sa paroisse natale, il a voulu prendre son dernier repos dans notre cimetière, au milieu de ses concitoyens dont il fut toujours l'ami dévoué.



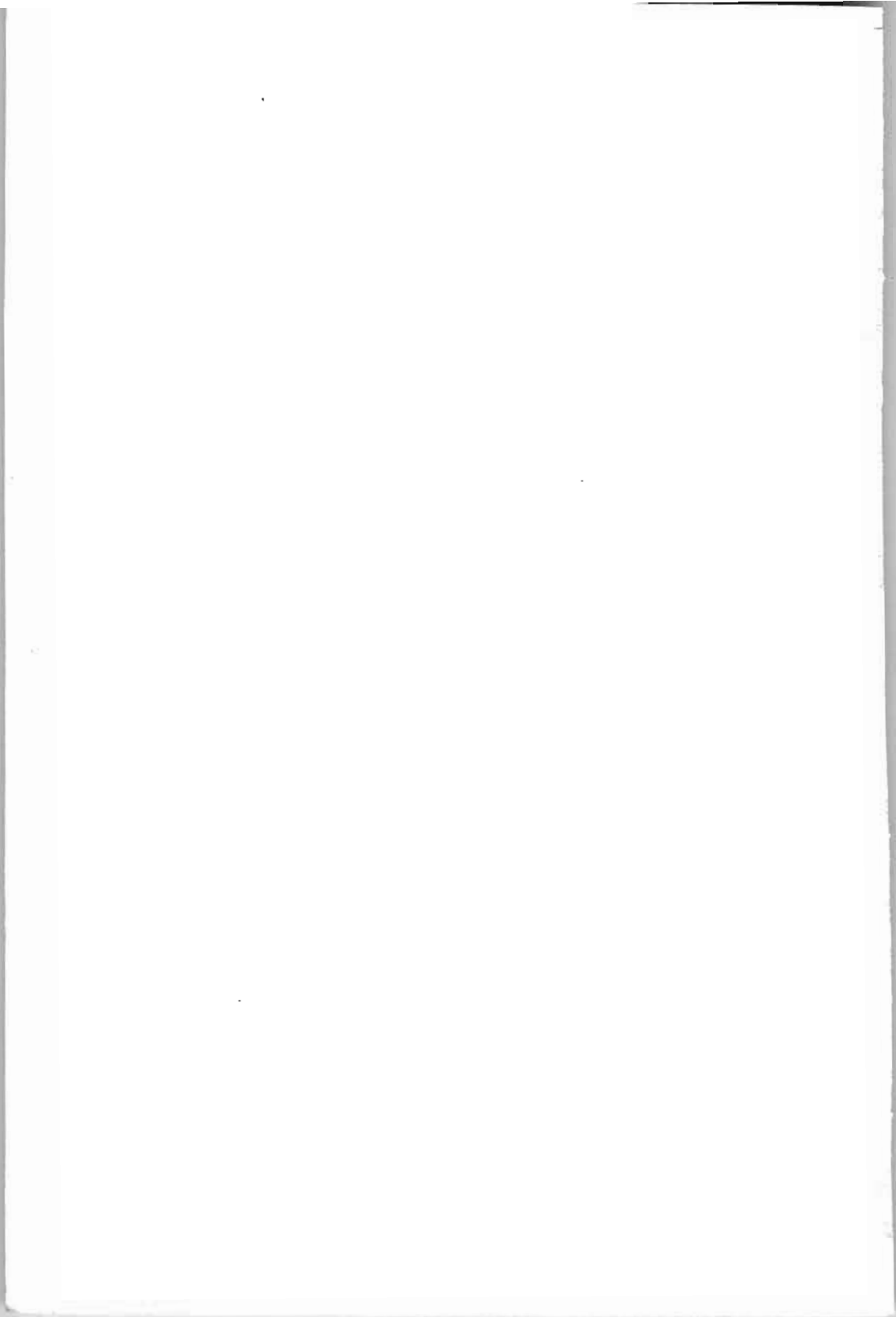
M. le juge D-CAMILLE PICHE.





M. JOS-OCTAVE LAURENDEAU, M.D.





M. J.-O. LAURENDEAU, M.D.

Le docteur Joseph-Olivier Laurendeau, né à St-Cuthbert, le 17 juin 1830, descendait d'une ancienne famille française, dont les ancêtres habitaient au commencement du 17ième siècle, le diocèse de Larochele, dans la province de Bordeaux, en France; et c'est vers cette époque, qu'un rameau de cette famille émigra au Canada, s'y implanta et fournit, au cours des deux derniers siècles, de nombreuses ramifications dispersées un peu partout dans l'Amérique du Nord. Actuellement, dans la province de Québec surtout, les descendants de Louis Rolandeau, — premier colon émigré de France au Canada, vers l'an 1640, et dont le nom s'est peu à peu altéré et transformé en Laurendeau, — ont des représentants éminents dans les professions libérales, l'industrie, le commerce, etc. Et le Dr J. O. Laurendeau fut l'un des premiers de cette pleiade d'hommes remarquables fournis par cette famille.

Dernier né d'une famille de huit enfants, sa santé chancelante, son aversion pour les travaux manuels, son intelligence précoce, son goût pour l'étude poussèrent sa famille à le faire instruire. Il fit son cours classique au collège de l'Assomption, puis il étudia la médecine à Québec.

Admis à l'exercice de la médecine en 1853, il alla immédiatement se fixer à St-Gabriel de Brandon, où deux médecins de langue anglaise, les docteurs Dame et Bethune l'avaient déjà précédé.

Un fait remarquable et que l'on pourrait généraliser dans la province de Québec, c'est que St-Gabriel de Brandon fut à l'origine colonisé par une population de langue anglaise qui disparut en moins d'un demi siècle; soit par l'émigration, ou soit en se fondant avec la population canadienne-française. Aussi, les docteurs Dame et Bethune, ainsi, qu'un autre médecin anglais, le Dr Rice qui s'établit à St-Gabriel de Brandon vers le même temps, ne demeurèrent dans ce centre que très peu d'années; en 1860, le Dr Laurendeau était seul à prodiguer ses soins non seulement à sa paroisse, mais à une demi-douzaine de localités environnantes, dans le haut des comtés de Berthier, Joliette et Maskinongé!

En 1855, il épousa Mademoiselle Céline, fille de Pierre-Eustache Dostaler, de Berthier, qui, par la suite, représenta durant plusieurs parlements, le comté de Berthier à la Législature, puis fut nommé conseiller législatif.

Conservateur en politique, il supporta avec enthousiasme son

beau-père, dans toutes ses élections; il devint le chef reconnu des conservateurs du haut comté de Berthier.

Vers 1859, Michel O'Heir, marchand d'origine irlandaise, vint se fixer au village de St-Gabriel. Il devint bientôt un auxiliaire très précieux aux chefs libéraux de la même région. Intrigant, actif, très prenant par ses manières insinantes, causeur intéressant, consacrant les trois-quarts de son temps à endoctriner ses amis, O'Heir devint en politique, puis graduellement dans les choses municipales et, enfin, dans la vie privée, l'adversaire, puis l'ennemi redoutable du Dr Laurendeau, pondéré, calculateur, tenace et absolu dans ses convictions. O'Heir épousa la cadette des filles de l'Hon. P.-E. Dostaler, et il semble que devenus beaux-frères, ces liens de parenté entre les deux adversaires n'aient servi qu'à augmenter leur animosité réciproque, leur fanatisme politique. Ennemis irréconciliables, le destin seul mit fin à cette lutte homérique, en forçant M. O'Heir à quitter St-Gabriel de Brandon après un séjour de plus d'un quart de siècle. Dans les choses et les questions politiques, civiques, publiques en un mot, cet esprit dogmatique, intransigeant que ces deux hommes possédaient et avaient développé, infusé dans leur entourage chez leurs amis, a certainement nui au progrès matériel de la localité; car ces luttes stériles, acrimonieuses se sont prolongées assez longtemps après la disparition de ces deux antagonistes.

Chose singulière, dans la vie privée, avec sa famille, ses clients, le Dr Laurendeau était aussi doux, aussi conciliant, qu'il était intransigeant, intolérant en matière politique et dans les choses publiques. Toute sa vie, il fut ultra-conservateur; et si aujourd'hui, en 1917, il était encore vivant, il serait sans doute bien embarrassé de prendre position sur la question de la participation à la guerre et de la conscription. Heureusement pour lui, pour sa religion politique, pour ses idéals publics, le destin lui a épargné les mauvais jours que les Canadiens-français ont vécus depuis qu'un gouvernement conservateur sans mandat, dont la majorité malveillante et hostile envers notre race, a imposé la conscription dans le Canada aux seules fins d'atteindre la province de Québec.

Sans doute qu'il aurait reconnu les torts de ses amis politiques, car il était foncièrement droit et honnête, mais il aurait énormément souffert de se sentir obligé de rompre avec son parti, de jeter un voile sur son passé, de laisser s'enfuir ses illusions. S'il aimait beaucoup la politique, il aimait encore davantage son village, sa paroisse,



M. ALBERT LAURENDEAU, M.D.

10

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1951

et il l'a bien prouvé en 1891, lors d'une élection fédérale, lorsqu'il donna son vote en faveur de M. Cléophas Beausoleil, candidat du parti libéral.

Depuis 1879, c'est-à-dire depuis la mise en opération du "Chemin de fer du Nord", entre Montréal et Québec, St-Gabriel de Brandon faisait des instances auprès du gouvernement provincial pour obtenir un embranchement; et le Dr Laurendeau était un des plus actifs à la tête du groupe qui demandait ce progrès. Un moment, il crut réussir, lorsque le célèbre financier Sénécal, acheta du gouvernement conservateur le chemin de fer du Nord.

Pour obtenir l'influence et le vote du Conseiller Législatif P.-E. Dostaler, M. Sénécal avait promis aux citoyens de St-Gabriel de Brandon de leur construire l'embranchement qu'ils convoitaient, dès qu'il serait propriétaire de la voie Montréal-Québec. Mais malheureusement, le beau-père du docteur, trop honnête, trop rigide, trop entier dans ses convictions; croyant dans sa conscience que le gouvernement Chapleau — alors au pouvoir — faisait une transaction préjudiciable à la province, se sépara de son parti et vota contre la vente du "chemin de fer du Nord" à Sénécal. Dès que ce dernier eut mis la main sur cette importante voie ferrée, il poussa l'embranchement de Joliette jusqu'au village de St-Félix de Valois, sous l'influence du Dr Lavallée, alors député conservateur de Joliette, mais refusa d'aller plus loin. Voilà comment St-Gabriel de Brandon perdit la première chance d'avoir son embranchement, et comment s'évanouirent les illusions du Docteur. Vers le même temps, M. Cléophas Beausoleil, jeune politicien très actif, réussit à se faire élire député du comté de Berthier, au fédéral, en promettant à St-Gabriel de Brandon son embranchement, — et il tint parole. Par son travail incessant, son activité inlassable, son énergie sans bornes, cette voie était en opération, vers 1889. En 1891, le Dr Laurendeau, pour témoigner à M. Beausoleil sa reconnaissance, lui accorda sa confiance et son vote, sans toutefois renoncer à ses principes conservateurs, comme il l'a bien prouvé, après la disparition au champ politique de ce député qui a puissamment contribué au progrès du haut du comté de Berthier.

Le docteur Laurendeau était bien de la race de ces Canadiens qui ne craignent pas de se créer une nombreuse famille; il éleva dix enfants, dont huit garçons et deux filles; et ces enfants aux aptitudes variées, ont actuellement des représentants remarquables dans les ordres religieux, les professions libérales, l'industrie, le commerce.



Il est mort en avril 1897, laissant à son fils aîné, le Dr Albert Laurendeau, sa nombreuse clientèle et le soin de continuer sa bonne réputation.

#### M. JOSEPH-ELOI ARCHAMBAULT, N.P.

Fils de François Archambault, entrepreneur de l'Assomption, et d'Ozine Magnan, son épouse, il naquit à Saint-Jacques de l'Achigan, le 3 déc. 1861.

Après avoir fini son cours au collège de l'Assomption, il étudia à l'Université Laval et fut admis à la pratique du notariat en 1885. Il vint alors se fixer au village de Saint-Gabriel de Brandon.

Doué de toutes les qualités qui procurent des amis à un homme, il fut maire du village de St-Gabriel de 1895 à 1907, préfet du comté de Berthier de 1895 à 1900, et député libéral à Ottawa, pour la même division, de 1900 à 1908, alors qu'il fut nommé inspecteur des poids et mesures à Montréal par le gouvernement Laurier. Il occupa la même charge sous le gouvernement Borden, après 1911.

Comme candidat, il obtint dans Saint-Gabriel, des majorités plus fortes que M. Beausoleil même n'avait pu en obtenir.

Chanteur très agréable à entendre et fervent amateur de musique, il contribua plus que tout autre aux succès que remporta notre chœur de chant.

Ce fut sous son administration comme maire, que le village fut doté d'un aqueduc qui fonctionne 365 jours par année. Avant ce temps-là, l'eau manquait à tout moment et l'on ne pouvait songer à établir un service d'incendie.

Il dirigea ou aida toutes les entreprises qui devaient contribuer au progrès du comté ou de la paroisse.

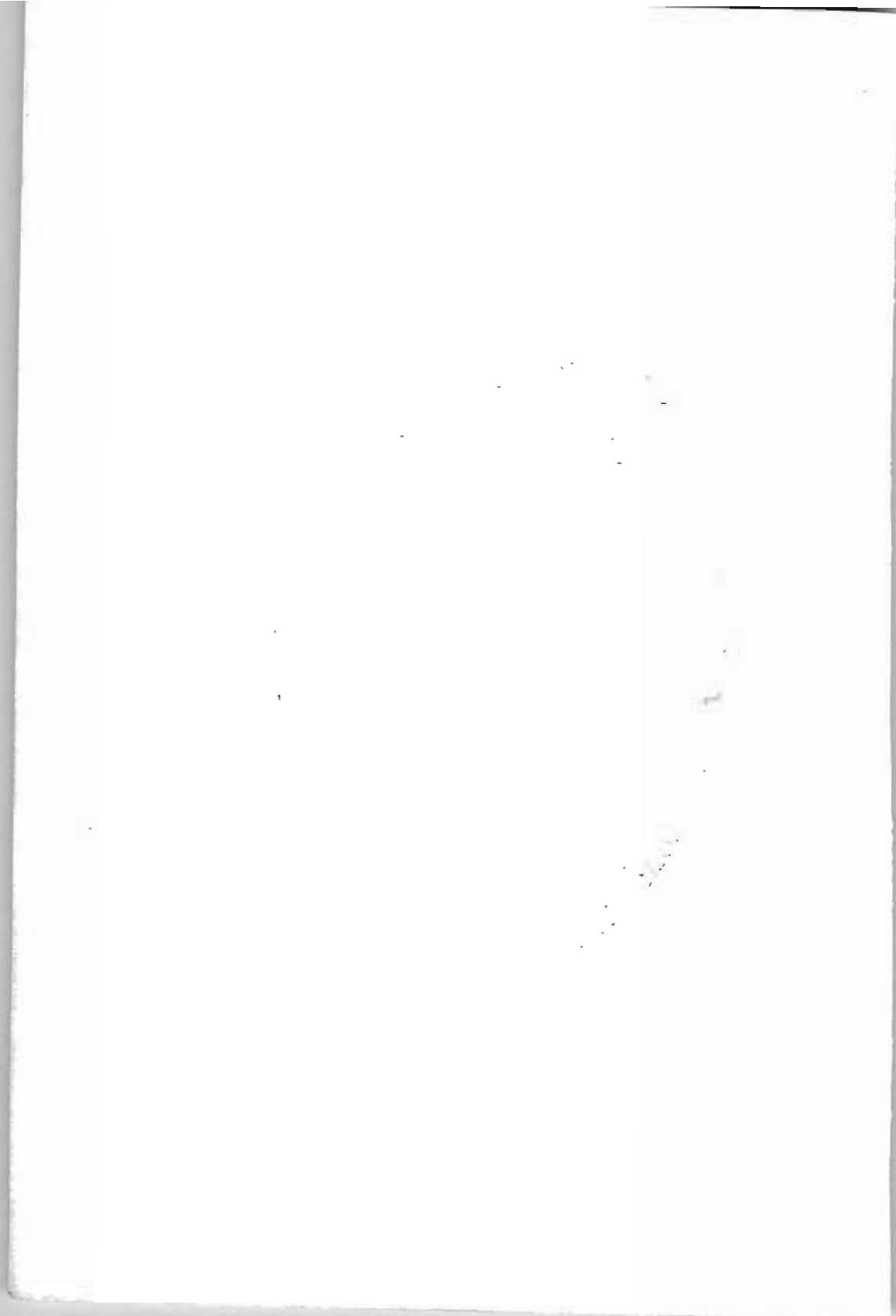
Une grave maladie le forçant à demander un congé, il se retira à Joliette où il mourut le 23 décembre 1916.

Il fut inhumé à Saint-Gabriel.

Le 9 février 1886, il avait épousé demoiselle Annie Parent. L'abbé Odon Archambault, de l'évêché de Joliette, et Mme Rodolphe Girard, d'Ottawa, naquirent de ce mariage.

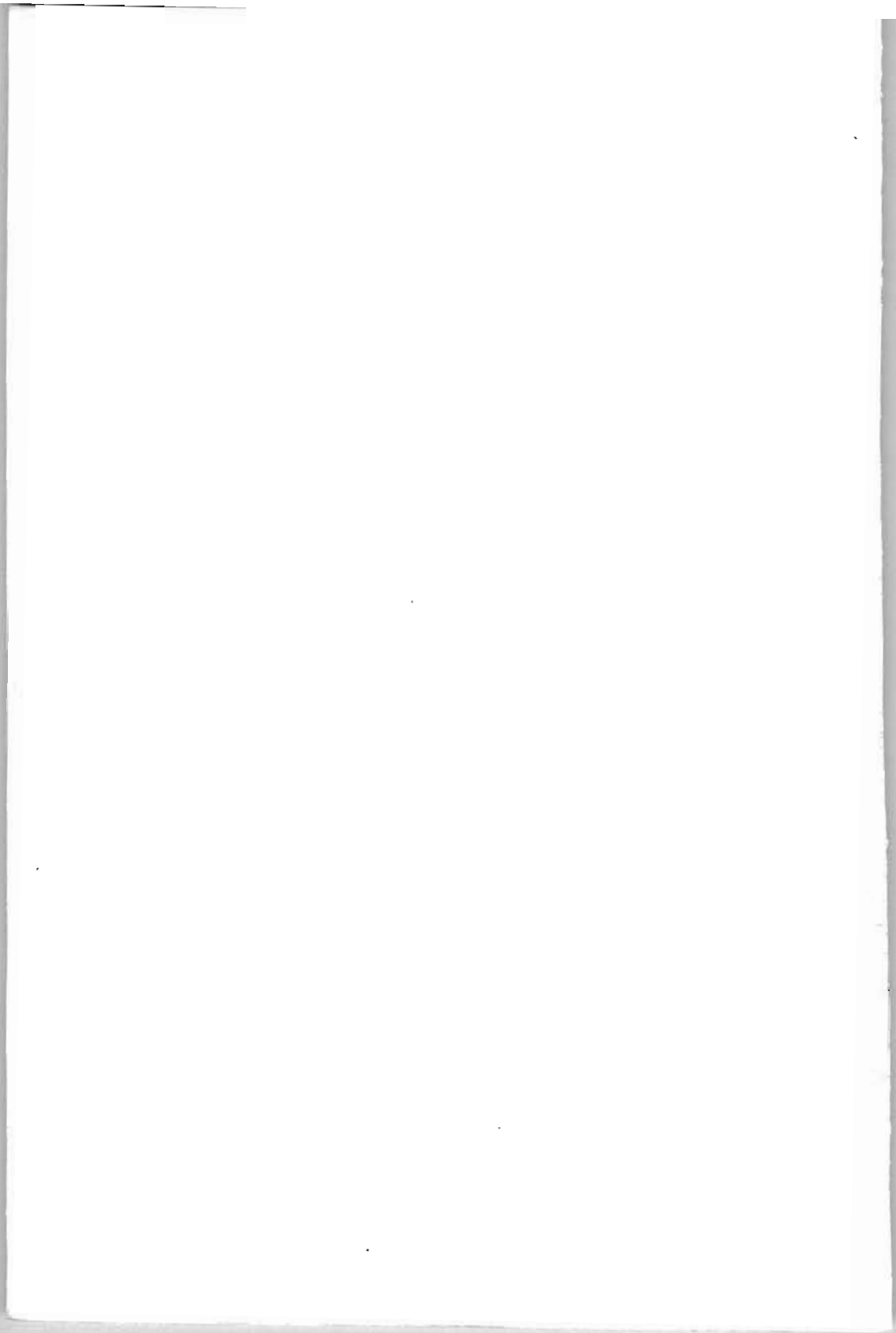


M. LE NOTAIRE J.-ÉLOI ARCHAMBAULT.





M. HENRI ARCHAMBAULT, M.D.



DR HENRI ARCHAMBAULT, M.D.

Né à la Pointe-Claire, le 4 mars 1871, de François Archambault et d'Ozine Magnan. Son père, qui était architecte-entrepreneur, résidait ordinairement à l'Assomption, mais il était alors à reconstruire l'église de la Pointe-Claire et habitait cette localité pendant les travaux.

Le futur médecin fit son cours au collège de l'Assomption d'où il sortit en 1891. Il étudia la médecine à l'Université Laval et fut admis à la pratique en 1895. Après quelques mois de repos, il vint se fixer à St-Gabriel de Brandon, en janvier 1896. Il épousa Joséphine Cormier, de Hartford, Conn., le 18 janvier 1898.

Le Dr Archambault s'est formé une jolie clientèle dans Saint-Gabriel, et dans Saint-Damien où, depuis mai 1909, il a ouvert un bureau chez Ludger Pelletier. Il s'y rend chaque mardi.

Depuis 1909, il est le gérant, à Saint-Gabriel, des biens appartenant à la succession de François Archambault, (propriété Monday).

Le conseil de la paroisse l'a chargé de voir à l'application des règlements d'hygiène dans la municipalité.

Fervent mutualiste, il fut président des Forestiers Catholiques, et des Indépendants, des Artisans, de l'Alliance Nationale, cours de Saint-Gabriel, et l'est encore de l'Union Saint-Joseph du Canada. Il est aussi le médecin examinateur de chacune de ces sociétés.

Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus aux succès de notre chœur de chant. Il prit aussi une part active aux différentes luttes politiques, fut maire de St-Gabriel et préfet du comté en 1915.

Il a fait faire au village de St-Gabriel, un pas de géant vers le progrès en introduisant ici l'électricité, et faillit réussir à faire transférer à Saint-Gabriel le chef-lieu du comté de Berthier.

TELESPHORE MICHAUD

Il naquit à Ste-Mélanie, en février 1850. Après avoir été commis dans une maison de commerce à Joliette, il ouvrit à Saint-Damien, en 1871, un magasin qu'il transporta l'année suivante à Saint-Gabriel, où il eut pour associé: Narcisse Michaud. Ce magasin était dans la maison Fugère qu'a remplacé la résidence du notaire J.-A. Gadoury.

En 1873, il épousa Paméla Galarneau. La même année, il trans-

porta son magasin à l'angle des rues Sainte-Anne et Saint-David où résida plus tard le notaire J.-E. Archambault.

En 1875, il acheta la maison de Désiré Jetté, et y continua seul son commerce jusqu'en 1882, alors qu'il prit comme associé Adolphe Michaud, son frère, auquel il céda bientôt sa part pour ne s'occuper que du commerce de grains et de farine. Il habitait alors avec son beau-père, qui lui avait fait donation de ses biens, la maison qu'a remplacée celle de M. Edouard Lambert. En 1881, il construisit le magasin de Joachim Robert, qu'il céda en 1894 à Octavien Michaud. Il continua cependant le commerce de bois et de grains. Pour récompenser M. Michaud des services rendus à son parti, les conservateurs le nommèrent maître des postes après que M. O'Heir eût quitté St-Gabriel. Après 1896, les libéraux lui laissèrent remplir la même charge, malgré deux voyages qu'il fit au Klondyke, en 1898 et de 1899 à 1901. En 1904, il démissionna pour briguer les suffrages en faveur de son parti. Malgré sa grande popularité dans le nord du comté, M. Michaud fut défait par le notaire J.-E. Archambault, puis par Jos. Lafortune.

Après le retour des conservateurs au pouvoir en 1911, M. Paul Farley, que les libéraux avaient nommé maître des postes, fut destitué afin de permettre à M. Michaud de reprendre la charge qu'il avait abandonnée en 1904.

En 1886, de société avec Evangéliste Beausoleil, il avait acheté de Nazaire Légaré et de Honoré Payette, les droits que ces derniers avaient sur l'aqueduc de St-Gabriel, construit en 1879. Le conseil municipal donna aux nouveaux propriétaires un privilège de 30 ans.

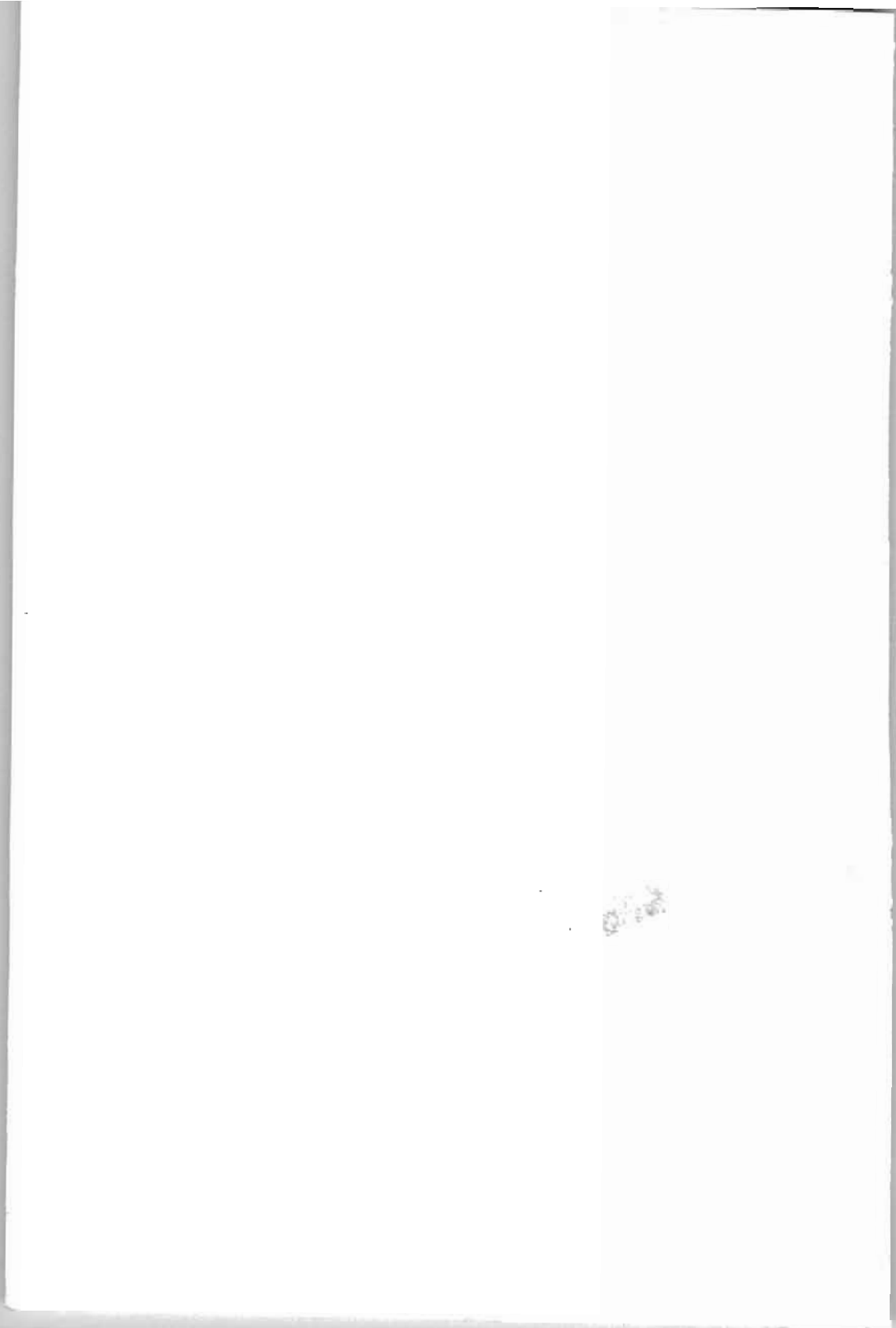
La prise d'eau qui était chez Godfoy Payette, au 6e rang, fut installée au ruisseau à Gauthier (Sarrazin) près de l'ancienne scierie de Wm. Morrison. Vers 1890, on dut retourner chez Payette où le cours d'eau est plus considérable. Le conseil vota alors \$3,000, pour aider aux travaux en se réservant un droit de rachat qu'il exerça vers 1900, pour municipaliser le service de l'eau.

En 1883, Nazaire Légaré et Honoré Payette avaient construit une scierie, près du lac Maskinongé. M. Cléophas Beausoleil, nouvellement fixé à St-Gabriel, avait été le promoteur et le bailleur de fonds de l'entreprise. C'était la première scierie dans Saint-Gabriel ayant la vapeur pour force motrice. Michaud acheta bientôt cette scierie, en revendit peu après un tiers à Evangéliste Beausoleil, et, plus tard, un autre tiers à J.-E. Archambault. Lorsque Emmanuel



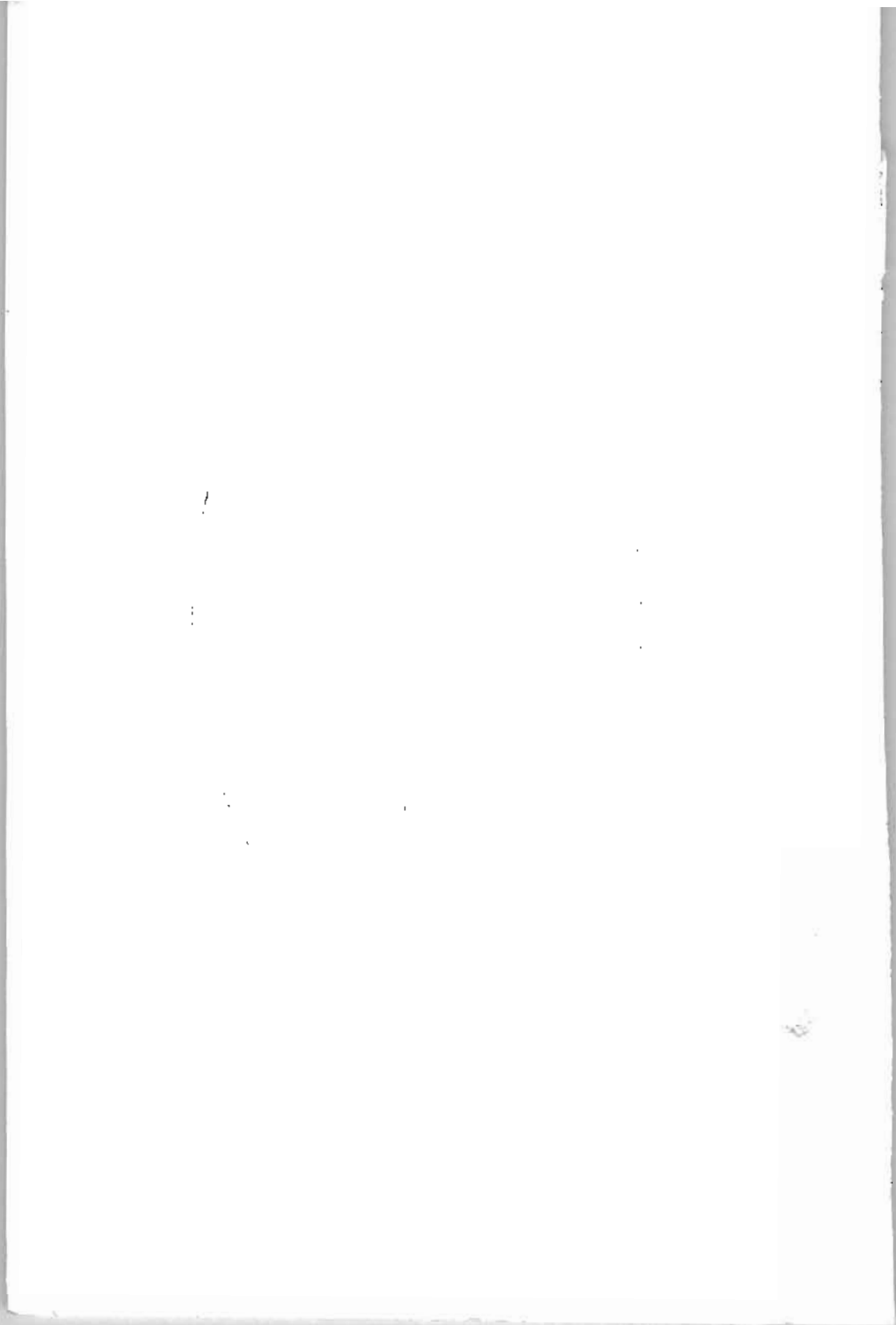


M. TELESPIHORE MICHAUD.





M. J.-E. JALBERT.



Beauchemin s'en porta acquéreur, M. Evangéliste Beausoleil en était devenu le seul propriétaire avec son frère Cléophas, qui n'avait cessé de travailler au succès de cet établissement, si utile aux progrès du village.

M. Michaud fut donc un des pionniers du commerce et de l'industrie dans Saint-Gabriel.

#### JOSEPH J. JALBERT

Il naquit à Saint-Gabriel de Brandon, le 4 janvier 1863, de Olivier Jalbert et de dame Virginie Boucher, son épouse. Il commença à l'école du 7<sup>e</sup> rang, des études qu'il continua aux Etats-Unis où il se rendit en 1879. Il entra, en qualité d'apprenti, chez un orfèvre d'Oswego, N.-Y. En 1884, il y épousa Joséphine Pinault qui mourut en 1898, lui laissant deux fils: Gabriel et Horace.

En 1887, M. Jalbert s'en alla habiter Woonsocket où résidait la famille de son père. Il entra d'abord au service de la maison Farrington, et, deux ans plus tard, fonda la compagnie Jalbert & Farrington. En 1899, cette association fut dissoute, et M. Jalbert ouvrit, sous son nom, un commerce de diamants, montres, bijoux, etc., qui prospéra. Sa maison devint bientôt la plus importante du Rhode-Island, dans ce genre de commerce.

En 1900, il épousa en secondes noces, Albina Paradis, de Woonsocket.

En 1910, le gouverneur Pothier, dont il est un des plus sincères amis, le nomma membre du State Board of Charities and Corrections, qui contrôle et dirige les institutions de charité et les maisons de réforme du Rhode-Island. En 1911, le bureau se fit représenter par lui à la convention de St-Louis, où l'on discuta les meilleurs moyens à prendre pour améliorer le sort des jeunes gens internés aux maisons de réforme des Etats-Unis. En 1912, il fut chargé d'une nouvelle mission, et visita Washington, Omaha, Cleveland, Boston, Indianapolis, Seattle, Victoria, Portland, (Orégon), San Francisco, etc.

Le gouverneur Beckman, successeur de l'hon. Aram Pothier, nomma M. Jalbert au même poste pour un autre terme de six années.

Notre distingué compatriote, qui a le culte du souvenir, revient, de temps à autre, revoir sa paroisse natale. Encore cet été (1917),

nous avons eu le plaisir de le voir au milieu de ses anciens concitoyens. Des deux enfants de M. Jabbert, l'un, Gabriel, aide son père à son commerce, l'autre, Horace, né le 19 juillet 1891, obtint ses degrés à l'Académie navale d'Annapolis. Il est maintenant lieutenant dans la marine des États-Unis.

#### JOSEPH BEAUGRAND DIT CHAMPAGNE

Né le 11 avril 1834, à Berthier, de Sulpice Beaugrand dit Champagne, et de Vénéranee Guilhaud. Il fréquenta d'abord l'école de sa paroisse natale, puis vint à St-Gabriel, apprendre l'anglais, de Robert Gondie. Il entra ensuite dans le commerce à Montréal, chez Joseph Beaudry, puis chez Martin & Monat. Lors de l'invasion des États pontificaux par les Garibaldiens, M. Champagne fut un des premiers à offrir ses services pour la défense de la papauté. Il partit avec le premier contingent de Zouaves en 1868. Après avoir tenu garnison à Civitta Vecchia et ailleurs, il prit part à la défense de Rome.

Revenu au pays, il rentra chez Martin & Monat et resta à leur emploi jusqu'en 1882. Il fit la traversée de l'Atlantique huit fois pour aller en Angleterre acheter des marchandises pour ses patrons. Il fit de nouveau la traversée en 1900 alors qu'il se rendit à Lourdes, Parry-le-Monial et à Rome.

En 1882, il revint à St-Gabriel après avoir acquis une honnête aisance et résida chez son père qui avait acheté la terre de Morrison, et qui lui fit donation de ses biens. Cultivateur soigneux et entreprenant, notre ex-zouave, essaya d'implanter à St-Gabriel différentes cultures, entre autres celle de la vigne et de la canne à sucre qui réussirent mal, mais ces échecs ne le rebutèrent pas. Il améliora la terre que son père lui avait laissée et en fit une des plus belles propriétés de Saint-Gabriel.

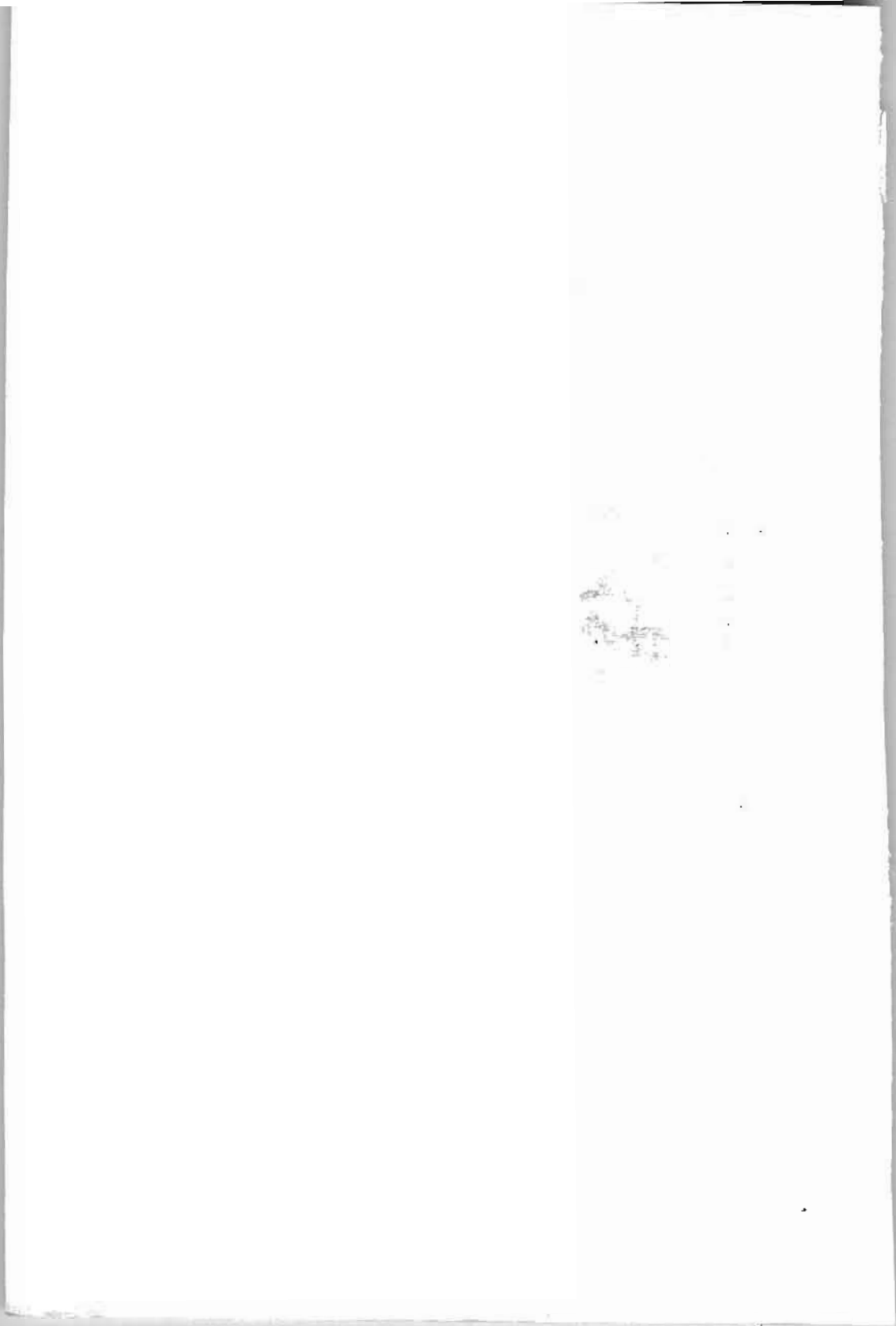
Resté célibataire, M. Champagne s'appliqua à répandre le bien autour de lui. L'église, le convent bénéficieraient de sa générosité, et les pauvres savent le chemin de sa demeure.

M. Champagne a passé la direction des travaux de sa femme et la gestion de ses biens à son neveu Arthur Beaugrand dit Champagne; mais il ne peut rester inactif, malgré son âge avancé; et c'est là, peut-être, dans le travail, que se trouve le secret de sa verte vieillesse. Il a



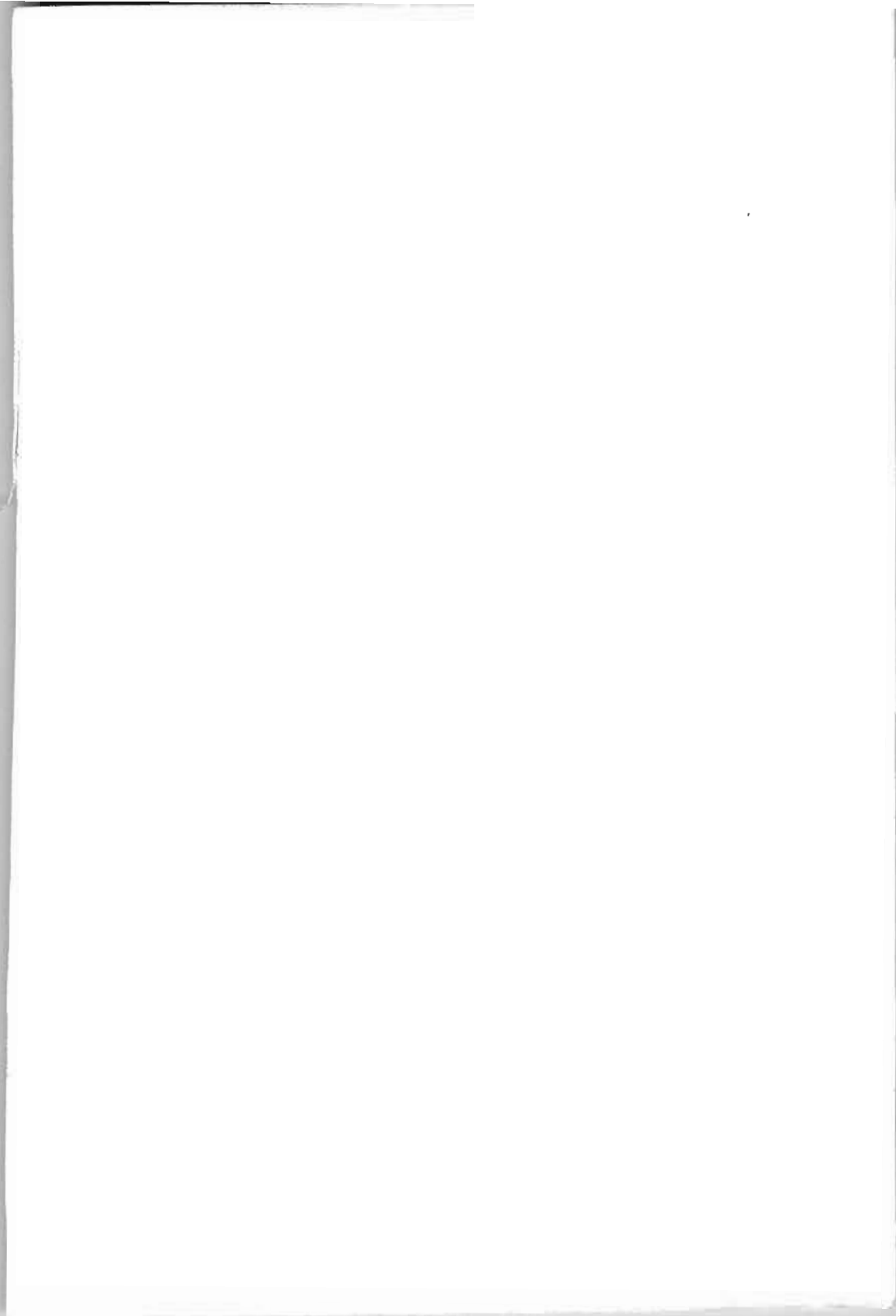
M. JOSEPH BEAUGRAND-CHAMPAGNE.







M. l'abbé JOSEPH-ALEXIS PAUZE,  
Curé actuel de Saint-Gabriel de Brandon.



pu, avec les rares survivants de ses anciens compagnons, prendre part à la procession du congrès eucharistique de Montréal, en 1911.

M. Champagne est décédé pendant l'impression de ce volume.

### M. LE CURE JOSEPH-ALEXIS PAUZÉ

Le curé actuel de notre paroisse naquit à Saint-Alexis-de-Montcalm, le 17 nov. 1870. Il eut pour père Vanasse Pauzé, cultivateur, et pour mère, Angelique Laporte.

Après des études à Joliette et au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 21 déc. 1895. Nommé vicaire à St-Jean d'Iberville, en 1896, il passa à St-Roch de l'Achigan, en 1898; puis en 1899, au St-Enfant-Jésus-de-Montréal où il séjourna 5 ans. En 1904-5, l'évêque l'envoya successivement à St-Thomas-de-Joliette et à Berthierville; en 1905, il le nomma vicaire à la cathédrale de Joliette, et en 1909, le chargea de la cure de Ste-Emilie-de-l'Energie. M. Pauzé répara le presbytère et reconstruisit l'église. Il fut à la fois l'architecte, l'entrepreneur et le surveillant des travaux. L'église, qui a des transepts, mesure 140 pieds de longueur. Toute la boiserie est superbe. L'autel et les bancs sont les plus jolis du diocèse et rivalisent avec ceux de la cathédrale. Cependant le coût ne dépassa pas \$22,000.

Avec une répartition de \$6,000 seulement, M. Pauzé put mener l'entreprise à bonne fin, et, lorsqu'il laissa Ste-Emilie, la dette n'y était plus que de \$10,000.

Il construisit aussi un couvent qu'il confia aux Sœurs des Saints Coeur de Jésus et de Marie. Ces religieuses prirent possession de leur couvent le 9 nov. 1915, et le lendemain, M. Pauzé quittait Ste-Emilie, pour venir prendre charge de notre paroisse, dont la Fabrique, grevée de dettes par la reconstruction de l'église, avait besoin d'un administrateur habile pour remettre ses finances en bon état. C'est pourquoi Mgr l'évêque de Joliette avait choisi M. Pauzé pour succéder au chanoine Sylvestre que la maladie contraignait à prendre un repos bien mérité.

En prenant possession de sa nouvelle cure, M. l'abbé Pauzé constata que le presbytère avait besoin d'être reconstruit presque à neuf. Il se mit résolument à l'oeuvre et surveilla lui-même les travaux.

Ardent apôtre de la tempérance, il réussit à faire prohiber la vente des boissons enivrantes à Ste-Emilie, puis à St-Gabriel.

### DR JOSEPH-GEORGES PICHE

Fils de P.-C. Piché, et de Sophie Desparois-Champagne, son épouse, il naquit à Saint-Gabriel de Brandon le 4 septembre 1868.

Après des études à l'école normale Jacques-Cartier, d'où il sortit en 1887, il vint habiter Saint-Gabriel. En 1892, il passa aux Etats-Unis et fut comptable dans une épicerie, en gros, de Providence, R.-I. Retourné à Montréal, en 1896, il devint employé à la douane de cette ville, 1896-1901, tout en suivant les cours de médecine à l'Université Laval et fut admis à la pratique en 1900.

De 1900 à 1914, il eut son bureau rue de Montigny; puis il s'installa au No 287 rue Saint-Denis.

Il s'est créé une très forte clientèle grâce à ses succès professionnels, dus à des études sérieuses et suivies.

Il est le médecin-examineur en chef de la Merchants & Employers' Guarantee & Accident Co., dont il fut un des fondateurs avec Georges Dubeau, jr., aussi natif de Saint-Gabriel de Brandon.

Le docteur Piché est membre de la Société Médicale de Montréal.

En 1894, il épousa, à Saint-Gabriel, Albertine, fille de John (Joseph) Bellemare dont il eut 4 enfants: Julien, Georges-Albert, Ernest et Rachel. En été, il habite la jolie résidence qu'il s'est fait construire dans son village natal, au "Bois-des-Amoureux."

### SCIERIES, MOULINS A FARINE ET MANUFACTURES

1° La première scierie construite dans Saint-Gabriel fut celle d'Etienne Chênevert, bâtie vers 1845. Elle fut achetée, en 1849, par Antoine Tellier, en même temps qu'une grande étendue de terrain boisé qui l'avoisinait. A la scierie étaient annexés un moulin à farine et un moulin à carder, le tout actionné par l'eau.

Cet établissement, considérable pour l'époque, se trouvait à la Pique-Dur, à quelques pas au-dessus de la voie du Pacifique, sur le ruisseau Tellier, un des affluents de la rivière Bayonne.

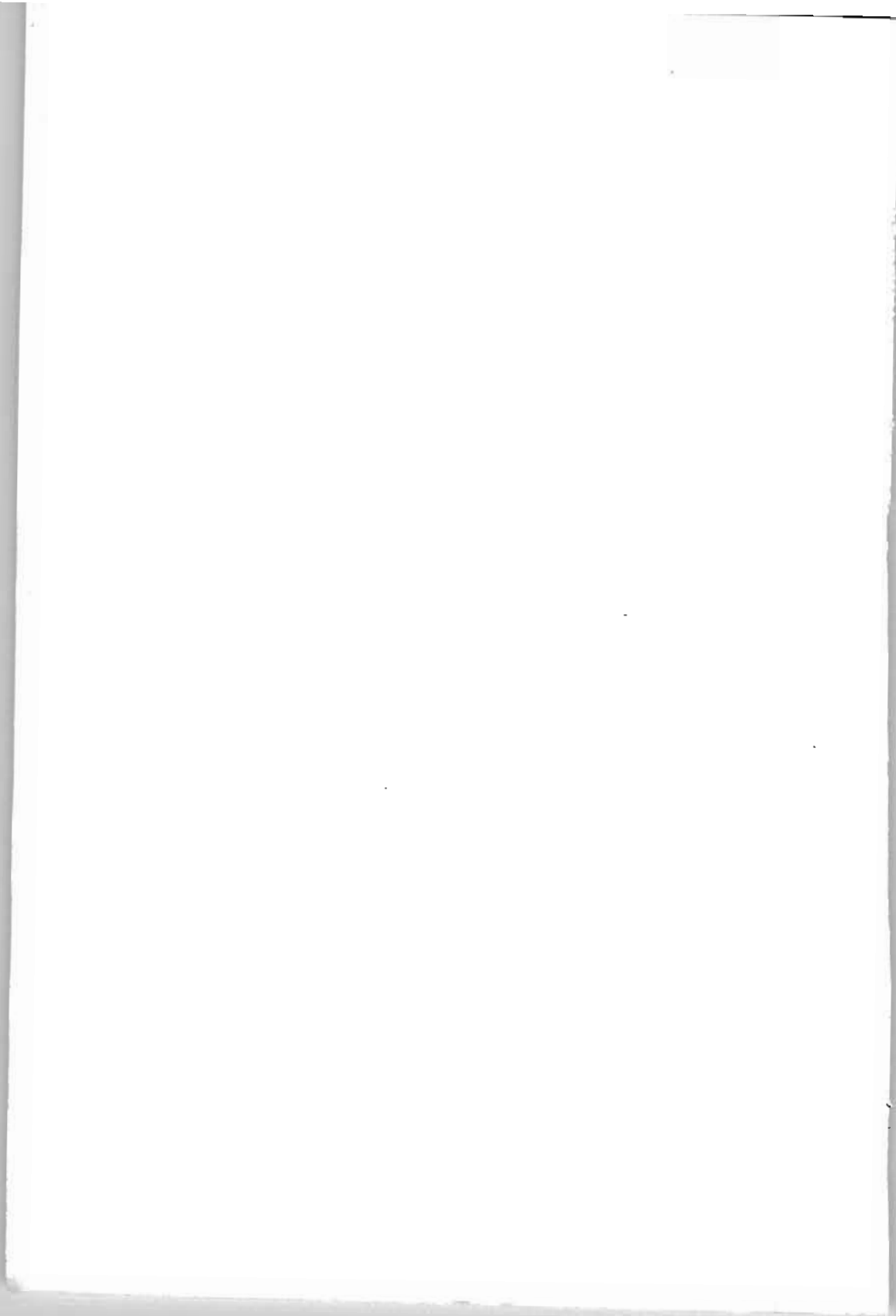
Ce moulin et la résidence du propriétaire furent détruits par un incendie qu'y alluma une fillette de trois ans, plus tard madame Cuthbert Lafrenière.

2° et 3° Le second gros moulin de Saint-Gabriel (avec scie et moulages), fut construit par Jack Armstrong, vers 1848, au ruisseau Aubin sur "les Lots."

Armstrong ne résida pas à ce moulin, il y mit des gérants, entre



M. J.-GEORGES PICHE, M.D.





autres: Bte Deroïn, Joseph Lafontaine, etc. Un nommé Schwartz acheta l'établissement, qui passa par la suite avec les 600 arpents de terrain boisé qui l'entouraient aux mains de F.-X. Beaudry. Ce dernier ne le fit pas fonctionner et les constructions tombèrent bientôt en ruines.

Lorsque les pères Trappistes voulurent s'établir dans la province, ils vinrent visiter la terre de Beaudry et furent bien près de s'y fixer.

Malheureusement pour Saint-Gabriel, ils ne s'entendirent pas avec l'agent du propriétaire. Plus tard, Edwin Remington fit l'acquisition de ce terrain, au prix de \$2,200 seulement. Avec A. A. Larocque, il y construisit une scierie et coupa le bois de construction qui se trouvait dans les 600 arpents de terre.

Depuis cinq ans, ce dernier moulin a été remplacé par une charbonnière où l'on utilise le bois impropre à la construction. C'est une compagnie formée de gens de Saint-Gabriel, sous la présidence de T. Guilmette, qui exploite cette industrie du charbon de bois.

4° Vers 1849, Michel Collins construisit un troisième moulin, à l'entrée de Saint-Damien, sur la grande Matembin. Une couple d'années plus tard, Edouard Hamelin l'acheta et le passa à Aubert et à Joseph Hamelin. Ces derniers l'exploitèrent en compagnie d'abord, puis Aubert en devint l'unique propriétaire. Après lui, Léandre Bruno, Noé Rainville, Napoléon Deshaies et autres en firent tour à tour l'acquisition. Il existe encore aujourd'hui.

5° Le moulin à scie qui se trouve dans les limites actuelles du village de St-Damien fut construit, vers 1850, par Alexis Bernard pour le compte de Wm Morrison, de Berthier (1).

George Morrison, son fils, en eut la direction. Gaspard Gravel, puis Bte Denommé devinrent, après Morrison, les propriétaires de ce moulin qui existe encore.

5° Vers 1850, P.-J.-O.-D. Girardin, construisit un moulin à farine à la rivière Maskinongé. M. Deroïn, de Berthier, l'acheta en 1851, nous avons raconté (pages 104 et 105) que l'écluse, trop élevée de ce moulin, faisait inonder les terres basses du nord du lac et du Cordon et que quelqu'un mit le feu au moulin qui fut détruit complètement.

Fanfan Boucher (Isaïe), Remi Dauphinois et Gonpil Bergeron,

(1) Ce Morrison conserva longtemps, dans son hangar, le cadavre pétrifié de sa mère qui devait cet état de solidification au voisinage d'une source calcaire dont les eaux s'étaient infiltrées dans la tombe.

trois des propriétaires que la crue des eaux ruinait, furent arrêtés sous soupçon, puis libérés grâce à un alibi.

On reconstruisit une scierie au même endroit avec un barrage moins élevé, mais son propriétaire, un nommé Dufresne, tomba sur la scie et se fit fendre la tête. Le moulin fut abandonné et il est disparu depuis longtemps. A l'eau basse, on distingue encore très bien les restes de l'écluse.

6° Le moulin de Babylas Laporte, au 4e rang, qui se trouvait en face de chez Camille Joly.

7° Le gros moulin à scie et à farine d'Amable Jetté, construit vers 1849, sur la rivière Bayonne, au premier rang, sur la terre actuelle de Ludger Poirier. M. Jetté dépensa un fort montant à la construction de l'écluse, qui refoulait l'eau de la rivière si loin que les gens du 3e rang, et même ceux du 4e, pouvaient y porter leur grain en canot.

Son propriétaire avait espéré fonder là un village considérable. Il avait ouvert un magasin et attiré près de lui plusieurs hommes de métiers et le notaire P.-C. Piché.

Lorsqu'il fut convaincu que l'évêque ne lui accorderait pas un desservant, il transporta son magasin au village de Saint-Félix de Valois. Le moulin fut abandonné et tomba bientôt en ruines.

8° La scierie de Wm Morrison, marchand de Saint-Gabriel. Elle se trouvait sur le ruisseau à Gauthier (Sarrazin), non loin du chemin "des Lots" et de la carrière, d'où l'on a extrait la pierre de l'église actuelle.

9° La scierie appelée Petit-Moulin qui se trouvait à l'extrémité nord du 5e rang, près du lac. La chaussée fut construite par P.-J.-O. Girardin et le moulin par Aubert Hamelin qui habitait à l'est du chemin où était l'ancienne résidence de M. Cléophas Beausoleil.

MM. Allard et Bte Roberge furent les propriétaires successifs du Petit-Moulin dont la corporation du village a fait l'acquisition en 1914, afin de pouvoir améliorer le service de l'aqueduc. Le moulin fut alors démoli.

10° Le moulin Hamelin, à Saint-Edmond, sur la rivière Chicot. Il fut construit par Edouard Hamelin, vers 1860, passa plus tard à son fils, puis à une compagnie dont ce fils était le gérant. Il a coûté bien cher et n'a pas rapporté à ses propriétaires les bénéfices qu'ils en attendaient. Le bois se fait rare aux environs et ses moulanges ne servent presque plus.

Le barrage a formé un lac assez poissonneux, mesurant, avec les baies, près de deux milles de circonférence.

11° Le moulin de Racine, au 6e rang, sur la Belle-Rivière, à environ sept arpents au sud du chemin. Il ne fonctionna pas longtemps et était déjà disparu il y a trente ans.

12° Le moulin à Payette, au 6e rang, sur le ruisseau de l'aqueduc, à moitié chemin entre le lac à Payette et la route du 6e rang. Ce moulin existait encore il y a 30 ans, mais il ne servait plus.

Payette avait acheté de Laurent Coutu les 600 arpents de terre qui se trouvent autour du moulin.

13° Moulin de Stanislas Desrosiers, au 3e rang. Il fonctionna entre 1850 et 1860. Il était sur le ruisseau qui coule au sud du chemin du 4e rang et qui passe où était le moulin Tellier. Il avait été construit par un Brissette.

14° Moulin de David Béliveau. Il était sur le même ruisseau que le précédent et à quelques arpents en aval. Il cessa de fonctionner vers 1884.

15° Moulin de Bte Denis, au 4e rang. Il eut pour propriétaires après Denis: Norbert Provost, vers 1850, puis Pierre Charette. Il n'existe plus depuis 35 ans.

16° Moulin de Zézé Béland sur la Mastigouche. Il fut construit en 1853 ou 1854. Trente-cinq ans plus tard, il n'en existait aucune trace lorsque Johnny Bussière bâtit un autre moulin au même endroit.

Béland était très habile dans la construction des écluses. En 1853 ou 1854, les Gilmore, qui faisaient "chantier" à Mattawin, avaient fait construire, par un ingénieur anglais, une grosse écluse près du village actuel de St-Michel-des-Saints, à la tête de la chute. Le printemps suivant, l'eau l'enleva comme une paille. Ce fut Béland qui la reconstruisit. On l'a réparé depuis, mais en suivant les mêmes plans et elle existe encore quoique beaucoup moins élevée qu'autrefois.

17° Moulin de Caisse, à l'extrémité ouest du 4e rang. Il existe depuis plus de 45 ans.

18° Moulin Bergeron, situé près du village de Saint-Charles de Mandeville. Il existe depuis plus de 50 ans.

19° Moulin d'Honoré Payette et de Nazaire Légaré, construit près du lac vers 1883, sur l'instigation de M. Cléophas Beausoleil. Ce fut la première scierie de la paroisse ayant la vapeur pour force motrice. T. Michaud, Évangéliste Beausoleil, en furent les propriétaires successifs. En 1897, Emmanuel Beauchemin l'acheta et l'améliora beaucoup.

En août 1917, Atebez Farley, acheta du shérif ce moulin qui était inactif depuis cinq ans environ.

20° Moulin de Pit Terrien, à l'extrémité de la terre d'Aimé Mondor. Il fut construit vers 1888 et appartint successivement à Pit Terrien, Bte Gouin, Zotique B. Germain et Hermas Roch. Il existe encore.

21° Sur la petite Matembin, il y avait le moulin de Bte Dénomné construit il y a plus de 30 ans et qui fut détruit par le feu il y a six ans environ.

22° Sur la même rivière, il y a le moulin à scie d'Hermas Roch construit en 1916. Il est à environ un mille en amont de l'endroit qu'occupait le moulin Dénomné.

23° Plus haut que le précédent et sur le même cours d'eau, il y a un autre moulin qui a appartenu successivement à Joseph Guiboche, Joseph Boucher, Napoléon Deshaies et Hermas Roch. Il fut construit il y a plus de 25 ans.

24° Sur la grande Matembin, au 9e rang, se trouve le moulin construit par Jos. Bélanger et devenu la propriété de M. Tellier puis de M. Gravel. Il existe depuis près de 50 ans.

25° Sur le chemin du gouvernement et relevant encore de St-Damien, il y eut le moulin d'Onésime Desroches qui existait il y a 30 ans et plus.

26° Sur le même chemin, mentionnons encore le moulin de Liboire Grandchamp. Le propriétaire de cette dernière scierie périt par l'explosion de la chaudière, vers 1911. Pour obtenir une plus grande force, il avait chargé la soupape de sûreté.

27° et 28°. Au second lac Mandeville, se trouvent le moulin de Médard Ferland, existant depuis plusieurs années, et celui de Naz. Prescott, construit récemment.

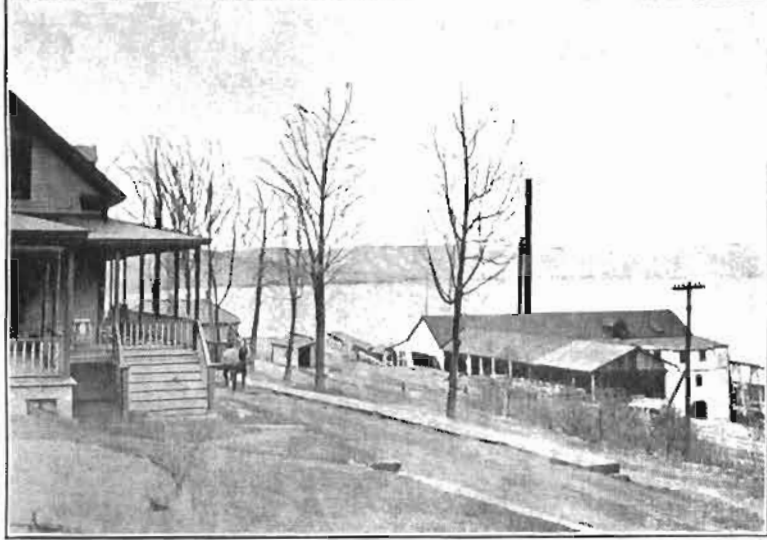
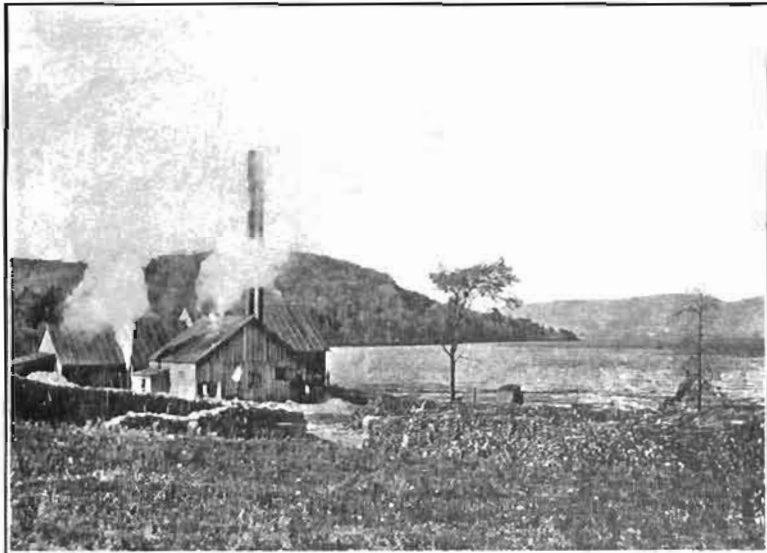
29° A la décharge du lac Maigret, il y avait le moulin de Charpentier qui fut détruit par le feu, il y a 20 ans environ.

30° A l'est du premier lac Mandeville se trouve le moulin de Bergeron construit depuis plus de 30 ans.

31° Près du village de St-Charles, il y a la manufacture de bobines pour fil (cannelles). Elle fut construite par M. J. Jackson, il y a près de quinze ans. M. Bergeron en est devenu le propriétaire, vers 1912.

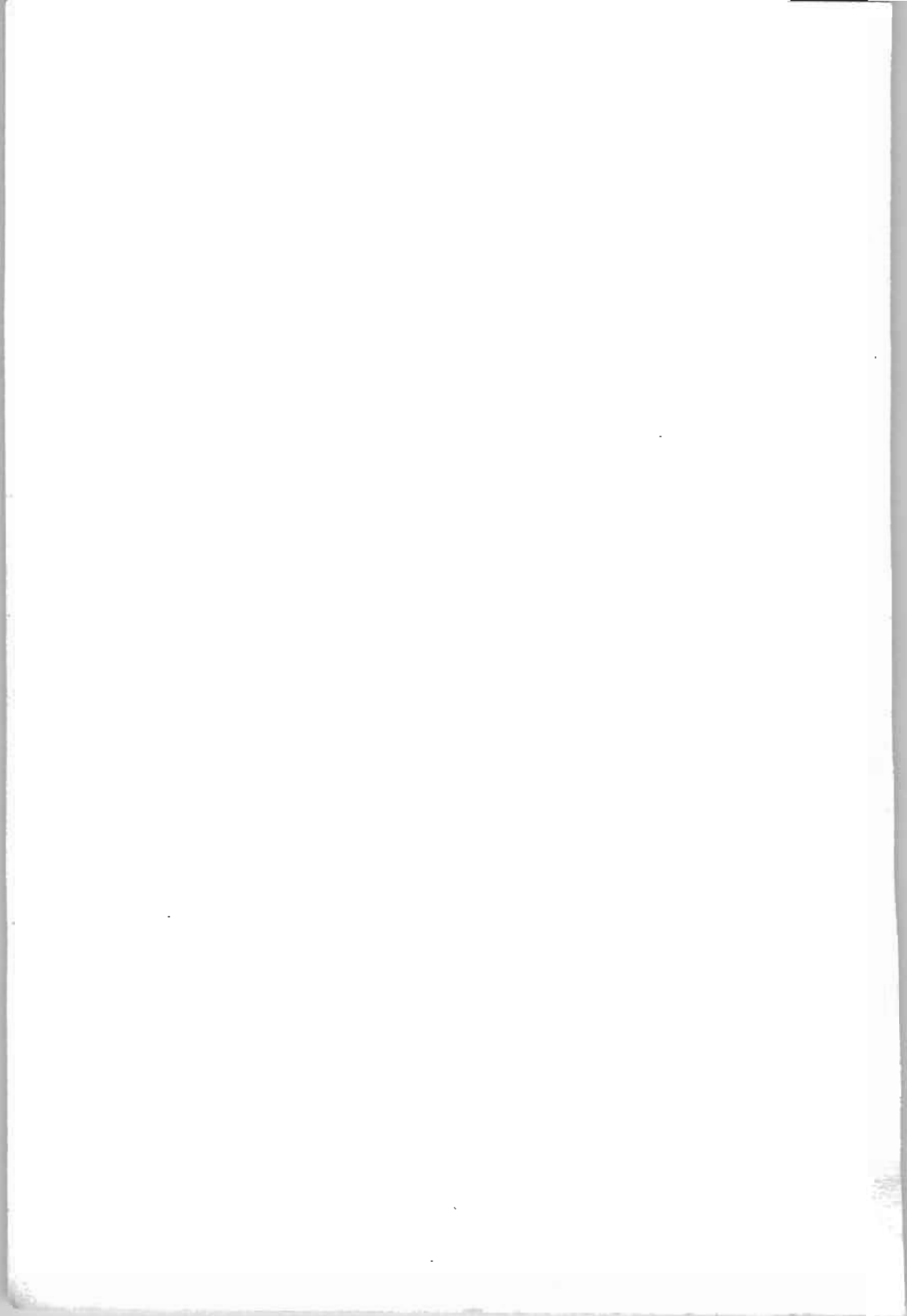
32° Le moulin à scie d'Amédée Sylvestre. Il a la vapeur pour force motrice et est situé près du village de Saint-Charles. Il fut construit récemment.

33° Sur la rivière Bayonne, près de la voie du Pacifique, il y a un moulin qui existe depuis quarante ans.



VUE DU LAC MASKINONGE, SCIERIES A.-D. EARLY.  
(Anciennes scieries Beauchemin).

VUE DU LAC MASKINONGE ET SCIERIES McLAREN.





34° Dans le village de St-Gabriel, on trouve la manufacture de David Poirier, construite vers 1893, par une compagnie de gens de l'endroit. Elle fut d'abord gérée par M. Vézina, puis louée à Joseph Boucher et Romulus Mondor et enfin vendue au propriétaire actuel qui y fait des meubles et y prépare différentes pièces servant à la menuiserie.

35° Le moulin à fibre de bois du Dr Albert Laurendeau. Il fut construit près du lac, à côté du moulin Farley, il y a 5 ans environ et fonctionne très bien.

36° Les scieries McLaren, au sud du lac Maskinongé. Construites par A.-A. Larocque et J.-A. Renaud en 1896, elles furent détruites par le feu en 1898, et reconstruites sans retard avec l'aide du village qui vota un bonus de \$5,000. Cédées plus tard à M. Durand, elles sont devenues la propriété des MM. McLaren.

Chaque année, elles mettent en planches, madriers, lattes, bois de pulpe, etc., plusieurs centaines de mille billes et procurent de l'ouvrage à plus de cent hommes en été. Un nombre encore plus élevé est employé en hiver, soit dans les chantiers, soit au flottage du bois qui se fait par la rivière Mastigouche sur les trois branches de laquelle sont les limites à bois.

Un yacht à vapeur conduit au moulin les billes qu'il prend à l'embouchure de la rivière Mastigouche.

37° Le moulin de Bte Roberge et fils, dans le village. Il fut construit il y a trois ans et est actionné par la vapeur.

38° et 39° Moulin de Roussel au 4e rang. Il était près du moulin actuel d'Isidore Poitras. Au bout de deux ans, il fut transporté sur la terre d'Aimé Mondor, à St-Damien, mais il n'y fonctionna que 2 ans.

40° Moulin à scie et à farine d'Isidore Poitras. Il est situé au 4e rang, sur la décharge du lac à Laporte dont le barrage du moulin refoule les eaux. Il fut construit il y a une dizaine d'années. Deux ou trois ans après sa construction, la chaussée céda sous la pression de l'eau, enleva une partie du moulin et ouvrit une profonde tranchée d'au moins un arpent de largeur, laissant partout la roche à découvert. Plusieurs pièces de la machinerie furent entraînées à des distances considérables malgré leur poids.

On remit immédiatement le moulin en activité.

41° Le moulin Maxwell à l'est et près du village de St-Damien. La terre où il était bâti appartient aujourd'hui à M. Phaneuf.

42° Moulin de Joseph Sarrazin, au Chemin-du-Lac. Il était



sur la terre de François Plante et n'existe plus depuis au-delà de 30 ans.

43° Moulin de Fournier, au 1er rang, sur la terre de Gabriel Rondeau. Il n'existait plus en 1880.

44° Il existe aussi dans notre village une fonderie établie en 1895, par J.-B. Desrosiers avec l'aide de la municipalité qui lui prêta \$1,000. Devenue la propriété de Jean Boisclair, elle fut détruite par le feu en 1903 et reconstruite immédiatement après.

45° La manufacture de cercueils appartenant à Séraphin Perrault. Elle existe depuis une vingtaine d'années.

Outre ces industries, il y a dans les anciennes limites de St-Gabriel plus de 15 beurreries et fromageries qui sont des plus rémunératrices pour les intéressés, surtout ces années-ci.

Il y a encore la tannerie de I. Bergeron qui appartient si longtemps à Joseph Joly, et qui existe depuis plus de 40 ans.

Il en existait une autre, celle d'Onésime Boisvert, mais elle est disparue depuis 25 ans.

Une potasserie a été ouverte par le Dr Albert Laurendeau, vers 1915.

La fabrication de la potasse a été, il y a 40 ans et plus, une des principales industries de la paroisse. La potasserie Doyle exista longtemps au Cordon. Il y en avait une autre au Chemin-du-Lac.

La manufacture de portes et fenêtres de Z. Jolette fonctionna une dizaine d'années. Elle était à l'extrémité sud de la rue Monday, à côté de l'établissement de M. Falardeau. Ce dernier est voiturier et charron. Les prédécesseurs de M. Falardeau dans cette industrie ont été M. Bellerose (Micotte), qui avait son atelier où se trouve la maison du maire Grignon; Honoré Payette qui avait le sien où s'élève le magasin de quincaillerie Laporte; M. Fournier dans la Côte de l'École, Charles Bélair, dans l'épicerie actuelle de J.-N. Provost, Charles Boisjoly, dans la rue Blanche.

Il y aurait encore dans Saint-Gabriel bien de la place pour un grand nombre d'industries, surtout pour celles qui emploieraient des jeunes garçons et des jeunes filles. La main-d'oeuvre de ce genre abonderait, le prix du terrain est peu élevé et l'on peut maintenant utiliser l'électricité comme force motrice.

## TELEPHONE

En 1894, une compagnie locale fut formée pour établir, dans St-Gabriel et les paroisses voisines, un service téléphonique à domicile. Cette entreprise réussit et rapporta de beaux bénéfices à ses actionnaires. Le bureau central fut placé d'abord chez M. Téléphore Michaud, puis chez M. Hermas Roch qui était devenu le propriétaire de la plus grande partie des actions de la Cie.

Aujourd'hui la compagnie est affiliée à la Bell et M. Roch est le gérant à Saint-Gabriel. Les paroisses voisines sont reliées par le téléphone à notre village, qui compte une trentaine d'abonnés.

## PROFESSIONS LIBERALES, COMMERCES ET METIERS

Il y a trois médecins à St-Gabriel: les docteurs Albert Laurendeau, Henri Archambault et Alexis Sarrazin. Leurs prédécesseurs ont été les docteurs Dame, Bethume, Rice, J.-O. Laurendeau, J.-O. Lambert, J.-A.N. Dubeau, Hénault, Rochette, J.-E. Lafontaine, Labbé, Sylvio Roch. Ce dernier avait ouvert, en 1910, dans la maison à l'ouest du magasin d'Adolphe Michaud une pharmacie qui fut fermée lors de son départ, en 1911. Il ne reste plus que celle du Dr A. Sarrazin qui a été ouverte la même année que celle du Dr Roch.

Nous avons aussi trois notaires: MM. J.-A. Gadoury, J.-N. Prévile et J.-O. Lavallée.

Leurs prédécesseurs ont été les notaires A. Defoy, J.-O. Chalut, P.-C. Piché, Hector Champagne, A. Ecrément, J.-E. Archambault, J.-A. Mirault.

Les grèves des notaires Piché, Ecrément et Archambault, sont chez le notaire Gadoury et celui du notaire Champagne chez J.-N. Prévile.

Les premiers marchands de Saint-Gabriel furent Wm Morrison, dans la maison Hicks; L.-J. Gauthier, puis Zéphirin, son fils, à la Côte-à-Gauthier; Allan Gumm, dans la maison qu'habite Adolphe Paquin; Michel O'Heir, au même endroit, 1856, puis où se trouve le magasin actuel de J.-D. Gaudet, dans la maison qu'il acheta, vers 1860, de Pierre Germain; Ulric Dequoy, dans le jardin qui se trouve entre la maison d'Edouard Lambert et celle de Téléphore Ferland; David St-Antoine, Octave Lachance, Théodore Patoile, Séverin Marion, Maxime Deschênes, (ces quatre derniers dans la maison qu'ha-

bita plus tard le notaire Archambault et qui fut détruite par le feu le soir des élections de 1911) ; Deschênes tint aussi magasin dans l'épicerie actuelle de Cléophas Martineau ; Madame Ecrément, après avoir eu son magasin dans la maison Archambault, ouvrit ensuite où se trouve le magasin Gaudet et fut remplacée en ce dernier endroit par Amédée Piché, qui y vendit de la farine, et par Camille Piché qui y fit le commerce de quincaillerie ; Désiré Jetté eut d'abord son magasin dans la maison Hicks, puis il construisit le magasin qui fut occupé après lui par Téléphore Michaud et Adolphe Michaud et qui vient d'être vendu à Cuthbert Lafrenière ; F.-X. Marchand tint d'abord à la Rivière chez Deroin, puis en face de chez le Dr Dame, au Cordon, (dans la maison de Dunn), ensuite au village, dans la maison de Piquette, que l'on avait transportée et qui était devenue la propriété de Jos. Dubord-Lafontaine ; plus tard la même maison servit de magasin à Pierre Béliveau et à Sophie Béliveau ; cette dernière reconstruisit en neuf, au même endroit, l'édifice qu'occupent le club de St-Gabriel et le magasin de Jos. Forest ;

Narcisse Michaud qui eut pour successeur Narcisse Fugère, à l'endroit où le notaire J.-A. Gadoury a sa résidence.

On pourrait nommer encore Remi Tellier et Joseph Boucher, puis le premier seul, dans la maison du Dr Sarrazin ; Médard Bélanger, dans la maison de la fabrique, puis dans celle qu'a remplacée la maison d'Arsène Demers, occupée aujourd'hui par le maire M. Grignon ; Ulric Granger, puis sa femme où se trouve aujourd'hui l'épicerie de Charles Pelletier ; Georges Dubeau, dans l'atelier de Roméo Laferrrière ; J.-A. Provost, dans la maison de brique au coin de la rue Monday et faisant face au marché disparu aujourd'hui ; Octavien Michaud dans le magasin actuel de Josephat Robert ; Pierre Poirier, dans la rue Blanche.

Il y eut certainement d'autres marchands dont les noms nous échappent. La liste qui précède n'est pas complète, non plus celle qui suit dans laquelle nous donnons les noms des marchands actuels et des hommes de métiers.

Dans la rue St-David :

- J.-Norbert Provost, farine et épiceries ;
- Ludger Chevrette, farine et épiceries ;
- Salem David, restaurant (et salle de barbier) ;
- J.-D. Gaudet, marchandises sèches, chaussures etc. ;
- Cuthbert Lafrenière, épiceries ;
- V. Allard, boucherie ;

N. Bernatchez, épicerie;  
M. Sarrazin, restaurant (et atelier de plombier);  
F.-X. St-Jean, horloger-bijoutier;  
Joseph Lemire, hôtel et liqueurs douces;  
Mlle Carpentier, chapeaux de dames;  
Osmon Paquin, machines agricoles etc.;  
Cléophas Martineau, épicerie et maison de pension;  
Albert Gouin, cordonnier;  
M. Morin, cordonnier;  
Dans la rue Blanche:  
Dr Alexis Sarrazin, pharmacie;  
Charles Pelletier, épicerie et bonbons;  
Louis Jacques, vaisselle et épicerie;  
Joseph Forest, restaurant;  
Paul Farley, sellier;  
Madame Gadoury, chapeaux de dames;  
M. Beauparlant, photographies;  
M. Laporte, quincaillerie;  
Séraphin Perreault, pompes funèbres;  
A. Bousquet, marchandises sèches;  
Joseph Longpré, épicerie;  
Roméo Laferrière, ferblantier et plombier;  
Ulric Roch, quincaillerie, grains de semences, etc.;  
Albert Marion, boucher;  
M. Laporte, barbier;  
Ulric Desrochers, épicier en gros, et en détail et maison de pension;  
M. Laferrière, épicier;  
Wilfrid Farley, épicier;  
Georges Dubeau, machines agricoles;  
René McGuire, barbier;  
Ulric Graham, charretier;  
M. Sarrazin, boulanger;  
M. Sarrazin, forgeron et machiniste.  
Dans la rue Beausoleil:  
Joseph Soubhani, marchandises sèches;  
A. St-Germain, tailleur;  
M. Desmarais, tailleur;  
Joseph Leblanc, charretier;  
Jimmy Provost, charretier;

Dans la rue Monday :

Avila Farley, sellier ;

Elie Falardeau, charron.

Dans la rue Michaud :

Joachim Robert, épicerie, grains et farine ;

M. Delorme, horloger-bijoutier ;

Mme Grenier, photographe ;

Aristide Ducharme, boulanger ;

Dans les rues transversales :

Edmond Paquin, machines agricoles ;

M. Laprade, machines agricoles, bois de construction ;

M. Tessier, boulanger ;

M. Pichette, épicerie ;

M. Beansoleil, épicerie (successeur de Paul Clermont) ;

M. Bavitch, marchandises sèches ;

T. Guilmette, bois de construction, charbon et bois, etc. ;

M. Fréchette, plombier-ferblantier ;

J. Champagne, forgeron ;

I. Bergeron, teneur.

#### LA PLUS ANCIENNE MAISON

La plus ancienne maison du village est celle qui, agrandie et réparée, est habitée par M. Cléophas Martineau.

Elle fut construite en 1850, pour le notaire J.-O. Chalut, par Charles Desmarais, au prix de \$28.

Avant de faire faire les cloisons, le propriétaire, qui était encore célibataire, donna un bal dont les vieillards ont gardé le souvenir.

En outre de l'aristocratie de Saint-Gabriel, on vit à cette soirée dansante : le père et la mère du notaire, deux demoiselles Deroin, de Berthier ; (l'un fut la mère du Dr Hénault, l'autre se fit religieuse), l'avocat Doire, les demoiselles Gagnon (filles de l'hôtelier de ce nom, de Berthier), etc., etc.

James Doyle et Bastien, de la Rivière, furent les violoneux à cette soirée. Edward Elliot, surnommé Bonhomme, dansa une gigue simple avec Dolly Armstrong, femme de Charles Morrison. Ils étaient les deux plus beaux danseurs de leur temps. Aussi cette gigue fut-elle le clou de la soirée. Quand il avait ses souliers de boeuf, Elliot vous dansait "l'aile de pigeon" (pigeon's wing) de la plus belle façon. Quant à Dolly, elle pouvait danser toute la nuit sans se lasser. On



dansa aussi force menuets et autres danses alors en honneur. Bref la soirée fut un véritable succès puisqu'on en parle encore au bout de 67 ans.

#### PRETRES ET RELIGIEUX NATIFS DE NOTRE PAROISSE

St-Gabriel a fourni aux Soeurs Sainte-Anne plus de 25 religieuses, aux Soeurs de la Providence, de Jésus-Marie etc., plus de 12 jeunes filles.

Parmi les prêtres et les religieux natifs de notre paroisse et de Saint-Damien, mentionnons: les abbés T.-G. Plante, Grandchamp, Médéric-Tancrède Beuparlant, Fabien-Gédéon Deshaies, Hector Desrochers, Médéric Hamelin, J.-R. Granger, Anatole Ecrément, Marion, Georges Granger, Arthur Dubeau, Odon Archambault, Eugène Mondor, le P. Fortunat Laurendeau, S.J., le frère Honoré Sarrazin, l'abbé Paul-Emile Farley. On pourrait encore ajouter Wilfrid Laurendeau qui revêtit l'habit religieux, mais que la mort a enlevé avant qu'il ait prononcé ses voeux.

#### ADDENDA

Un document (1), trouvé pendant l'impression de ce volume, nous fournit, avec quelques erreurs, plusieurs renseignements, dont voici les principaux:

1° Le lac Mandeville aurait d'abord porté le nom de petit lac Maskinongé, et le nôtre, grand lac Maskinongé. Lorsque l'acte de concession fut fait, en 1750, on avait en vue d'inclure dans la seigneurie le petit lac qui a une île et qui, effectivement, fait partie de la seigneurie, et non pas le grand lac qui n'a aucune île et qui est à six milles à l'ouest.

2° Mandeville vivait près du lac qui porte son nom, avant 1800, qu'il y mourut, vers 1810 et fut enterré là. Dans son témoignage, John Hebbart prétend y avoir vu l'endroit où Mandeville fut enterré (2).

3° La plupart des Anglais qui s'établirent à St-Gabriel descendaient de loyalistes émigrés des Etats-Unis lors de la déclaration de l'indépendance.

(1) Report of special Committee on Petition of Wm Morrison and others of the Township of Brandon, in the County of Berthier, presented to the House 26th March 1845.

(2) Hebbart était intéressé à reculer la date de ce décès et il fait une erreur d'au moins 15 ans puisqu'en 1825 Mandeville aida Monday à couper son premier arbre.

4° Dès 1814, ces colons avaient pris des lots autour du lac Maskinongé, croyant s'établir dans le canton Brandon et ils avaient payé chacun une guinée à Antrobus pour obtenir ces terres du gouvernement. (1).

5° Vers 1816 et 1817, cinq des colons du lac Maskinongé avaient été poursuivis par Pothier à la cour des Trois-Rivières, et ce seigneur avait retenu pour lui-même les services de tous les avocats de Trois-Rivières, excepté du plus jeune d'entre eux, afin que les accusés restassent sans défenseur expérimenté. Les accusés demeuraient cependant dans le district de Montréal. (2).

6° Une borne avait été placée par l'arpenteur Bouchette lorsqu'il comprit le lac Maskinongé dans le canton Brandon, mais O'Sullivan, autre arpenteur la fit enlever. Au dire des défenseurs de Pothier, John Hebbart et Wm Dunn aidèrent ce dernier à enlever la borne.

7° Les colons avaient obtenu du gouvernement des billets de location avant que Pothier obtienne des ordres en conseil lui donnant la propriété du lac.

8° En 1823, les arpenteurs Dignan et Smith arpenterent une partie du canton Brandon.

9° En 1835, 1838, et 1839, L.-J. Gauthier, Wm Morrison, Wm Hope etc., firent des démarches auprès du gouvernement pour faire annuler les ordres en conseil de 1825.

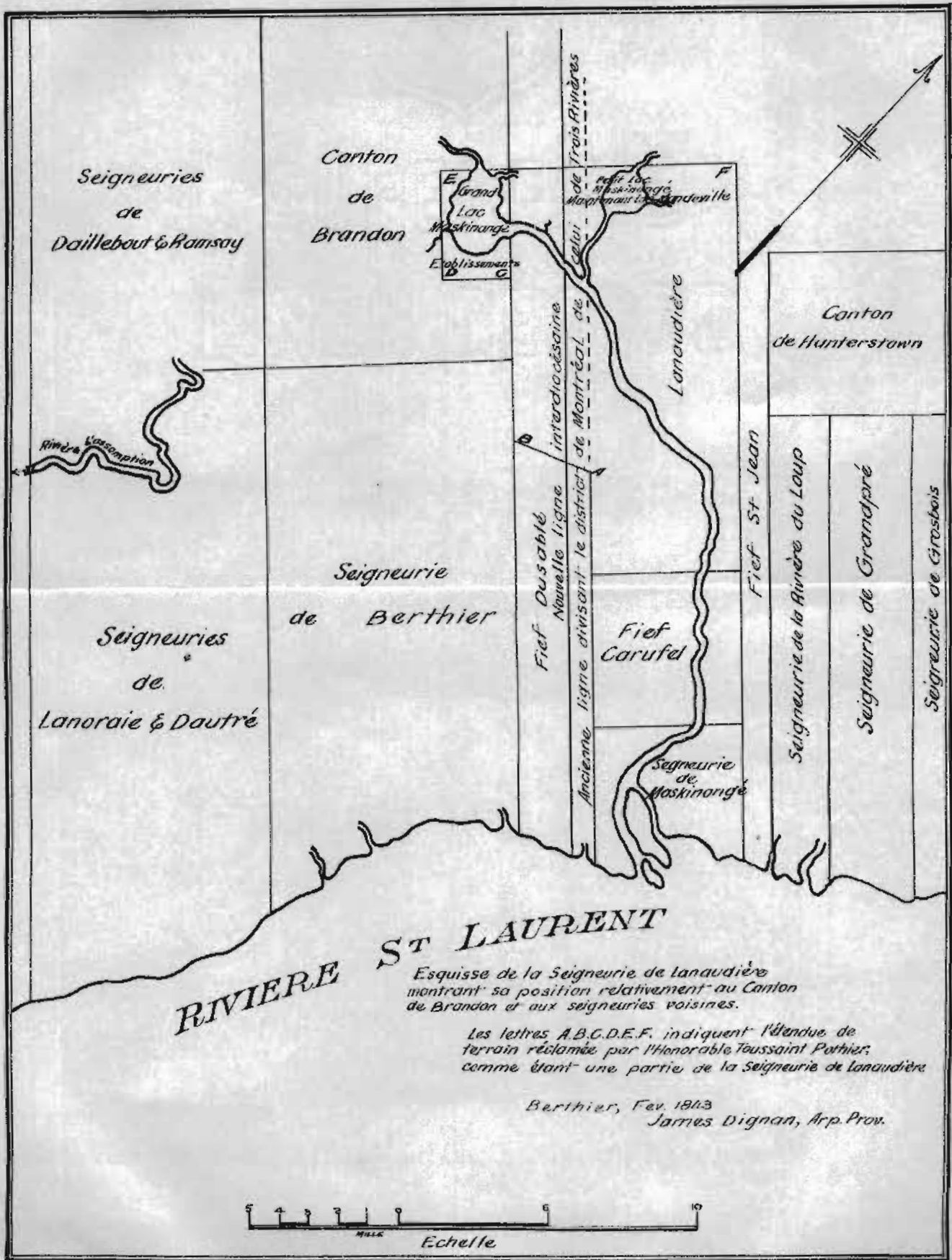
10° Dès 1803, M. de Lanaudière avait demandé l'extension de la seigneurie de manière à inclure le lac Maskinongé.

11° La carte de la région, dressée en 1793, ne mentionnait pas le lac Mandeville, et cette omission aurait été la cause de l'erreur et du conflit.

(1) Même remarque que ci-dessus. La réclamation de Pothier avait été faite en 1815 et les colons croyaient avoir plus de chance d'être entendus en disant qu'ils étaient arrivés au lac avant 1815.

(2) Les colons poursuivis avaient pris des lots, mais ils n'habitaient pas au lac. Nous maintenons que le premier colon ne se fixa à Saint-Gabriel, qu'en 1818.



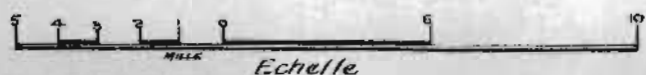


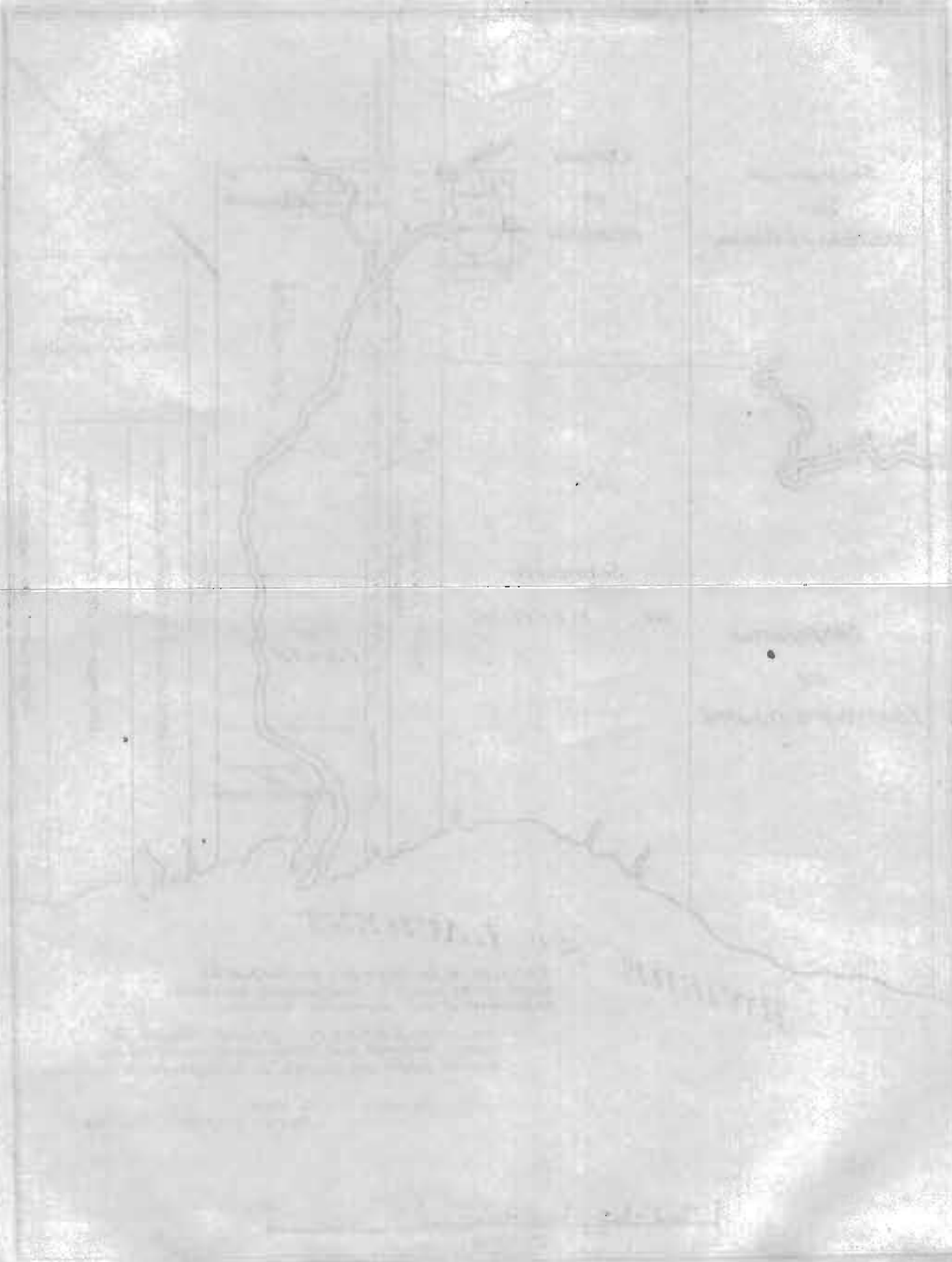
**RIVIERE ST LAURENT**

Esquisse de la Seigneurie de Lanaudivère montrant sa position relativement au Canton de Brandon et aux seigneuries voisines.

Les lettres A.B.C.D.E.F. indiquent l'étendue de terrain réclâmée par l'Honorable Toussaint Pothier, comme étant une partie de la Seigneurie de Lanaudivère

Berthier, Fev. 1843  
James Dignan, Arp. Prov.





## TABLE

	PAGE
Préface . . . . .	2
Lettre-préface . . . . .	5
Description . . . . .	7
Les pionniers . . . . .	15
Bernard Monday . . . . .	23
Développement . . . . .	37
Premiers desservants . . . . .	48
MM. Rouisse, Proulx et Guyon . . . . .	55
M. Huot . . . . .	64
MM. Théoret, Balthazard et Dequoy . . . . .	74
M. Dequoy (suite) . . . . .	97
M. Brissette . . . . .	113
M. Turcotte . . . . .	126
M. Plessis-Bélaïr . . . . .	130
MM. St-Jacques, Mathieu et Clément . . . . .	137
M. le chanoine Sylvestre . . . . .	150
Marguilliers . . . . .	160
Organistes et choeur de chant . . . . .	161
Ecoles . . . . .	163
Couvent . . . . .	170
Histoire municipale . . . . .	173
Village . . . . .	178
Histoire politique . . . . .	190
St-Damien . . . . .	195
St-Edmond . . . . .	198
St-Didace . . . . .	199
St-Cléophas . . . . .	200
St-Charles-de-Mandeville . . . . .	201
Bureaux de poste . . . . .	203

	PAGE
Banques . . . . .	205
Cléophas Beausoleil . . . . .	206
Peter Monday . . . . .	210
Notaire P.-C. Piché . . . . .	213
Juge P.-C. Piché . . . . .	214
Dr J.-O. Laurendeau . . . . .	215
Notaire J.-E. Archambault . . . . .	218
Dr H. Archambault . . . . .	219
T. Michaud . . . . .	219
J.-J. Jalbert . . . . .	221
Joseph B. Champagne . . . . .	222
M. le curé J.-A. Pauzé . . . . .	223
Dr J.-G. Piché . . . . .	224
Scieries, moulins, etc. . . . .	224
Téléphone . . . . .	231
Professions, commerces, métiers . . . . .	231
La plus ancienne maison . . . . .	234
Prêtres et religieux . . . . .	235
Attenda . . . . .	235

